



Rapport de résultats 2019

Programme d'Appui Institutionnel et
Opérationnel au Secteur Agricole (PAIOSA 3)

BURUNDI

BDI1308211

Table des matières

1	ACRONYMES	4
2	APERÇU DE L'INTERVENTION	7
2.1	FICHE D'INTERVENTION.....	7
2.2	AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	9
2.2.1	<i>Pertinence</i>	9
2.2.2	<i>Efficacité</i>	9
2.2.3	<i>Efficiéce</i>	10
2.2.4	<i>Durabilité potentielle</i>	11
2.2.5	<i>Conclusions</i>	11
3	SUIVI DES RESULTATS	13
3.1	EVOLUTION DU CONTEXTE	13
3.1.1	<i>Contexte général et institutionnel</i>	13
3.1.2	<i>Contexte de gestion</i>	15
3.2	PERFORMANCE DE L'OUTCOME	17
3.2.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	17
3.2.2	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	19
3.3	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	22
3.3.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	22
3.3.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	23
3.3.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
3.4	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	35
3.4.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	35
3.4.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	36
3.4.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	36
3.5	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	41
3.5.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	41
3.5.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	43
3.5.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	43
3.6	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	48
3.6.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	48
3.6.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	49
3.6.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	49
4	SUIVI BUDGETAIRE.....	52
5	RISQUES ET PROBLEMES.....	54

6	SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	61
6.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE	61
6.2	AVEC LES PROJETS POUR TIERS	61
6.3	AUTRES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	61
7	THEMES TRANSVERSAUX.....	62
7.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	62
7.2	GENRE	63
7.3	DIGITALISATION	63
7.4	EMPLOI DECENTS ET ENTREPRENARIAT DES JEUNES	64
8	LEÇONS APPRISSES	64
8.1	LES SUCCES	64
8.2	LES DEFIS.....	65
8.3	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATEGIQUE	66
8.4	SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES	66
9	PILOTAGE.....	66
9.1	MODIFICATIONS APORTEES A L'INTERVENTION	66
9.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	68
9.3	REORIENTATIONS STRATEGIQUES ENVISAGEES.....	70
9.4	RECOMMANDATIONS	71
10	ANNEXES.....	72
10.1	CRITERES DE QUALITE	72
10.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THEORIE DE CHANGEMENT MIS A JOUR.....	76
10.3	APERÇU DES MORE RESULTS.....	76
10.4	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) ».....	77
10.5	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	78

1 Acronymes

ACFPT	Projet d'Appui Complémentaire à la Formation Professionnelle et Technique (Enabel)
ADIC	Association pour le Développement Intégral des Communautés
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AHA	Aménagements hydro-agricoles
APC	Approche par Compétence
APROCUVI	Association pour la Promotion des Cultures Vivrières
APV	Projet Appui aux Personnes Vulnérables (Ruyigi – Enabel)
ATN	Assistant Technique National
AUE	Association des Usagers de l'Eau
BAD	Banque Africaine de Développement
BBTV	Banana Bunchy Top Virus - maladie du Bunchy top du bananier
BDD	Bureau Diocésain de Développement de Bubanza
BM	Banque Mondiale
BPEAE	Bureau Provincial de l'Environnement, l'Agriculture et l'Elevage – ex DPAE
BV	Bassin Versant
BXW	Banana Xanthomonas Wilt – maladie du wilt bactérien de la banane
CCT	Comité de Concertation Technique (National ou Régional)
CEM	Centres d'Enseignement des Métiers
CEP	Champs Ecoles Paysans
CEPI	Champs Ecoles Paysans Intégrés (approche inter-filière + adoption de techniques de protection du sol)
CL	Cadre Logique
CLA	Chenille Légionnaire d'Automne (<i>Spodoptera frugiperda</i>)
CONSEDI	Conseil pour le Développement Intégré
CORIMO	Collectif des Riziculteurs du Moso
CS	Convention Spécifique
CSC	Cahier Spécial des Charges
CSub	Convention de subsides
CVI	Comité de Validation Interne
DGR	Direction du Génie Rural (MINEAGRIE)
DPAE	Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage, maintenant BPEAE
DTF	Document Technique et Financier
DUE	Délégation de l'Union européenne
EFI	Exploitation Familiale Intégrée
ENAB	Enquête Nationale Agricole du Burundi
ETR	End of Term Revue
FADCI	Fédération d'Associations pour le Développement des Canaux d'Irrigation (Imbo)
FAO	Food and Agriculture Organization
FBu	Franc Burundais
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIF	Fonds d'Investissement Filière
FMI	Fonds Monétaire International
GAR	Groupe (CEP) d'Adoption Rapide
GGF	Groupements de Gestion Forestière
GR	Génie Rural

GSADR	Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural
GVC	Groupe de Volontariat Civil (ONG)
HIMO	Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre
ICU	Institut pour la Coopération Universitaire (ONG)
IDEFI	Projet d'appui aux Initiatives de Développement des Exploitations Familiales Intégrées
IHA	Infrastructure hydro-agricole
IRRI	International Rice Research Institute
ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
ISTEEBU	Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
KPI	Key Performance Indicator
LC	Louvain Coopération
LNBTB	Laboratoire National des Bâtiments et Travaux Publics
LVIA	Association de Volontariat et de Coopération Internationale
MINEAGRIE	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage (ex MINAGRIE)
MIP	Micro-projets
MP	Marché Public
MTR	Mid Term Revue
N/A	Non applicable
N/D	Non disponible
NV	Note Verbale
OBPE	Office Burundais pour la Protection de l'Environnement
ONCCS	Office National de Contrôle et de Certification des Semences
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PAF	Plan d'Aménagement Forestier
PAIOSA	Projet d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole
PAISS	Programme d'Appui Institutionnel au Secteur de la Santé (Enabel)
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAORC	Projet d'Appui aux Organisations burundaises par le Renforcement des Compétences (Enabel)
PATAREB	Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture dans la Région naturelle de Bugesera (BAD)
PC	Programme de Coopération
PEA	Projets d'Entreprenariat Agricole
PI	Périmètre Irrigué
PIB	Produit Intérieur Brut
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PV	Procès-Verbal
RAP	Recherche Action Participative
RH	Ressources Humaines
RNA	Régénération Naturelle Assistée
ROI	Règlement d'Ordre Intérieur
SIG	Système d'Information Géographique
SHER	Société pour l'Hydraulique, l'Environnement et la Réhabilitation
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SOPRAD	Solidarité pour la Promotion de l'Assistance et du Développement
SRI	Système de Riziculture Intensive

TDR	Termes de Référence
UA2P	Unités d'Appui Pédagogique et à la Production
UAC	Unité d'Appui à la Coordination
UCODE	Union pour la Coopération et le Développement
UE	Union européenne

2 Aperçu de l'intervention

2.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole (PAIOSA)
Code de l'intervention	3 conventions de financement : BDI0905511 (PAIOSA 1) – clôturé, BDI1006511 (PAIOSA 2) – clôturé et BDI1308211 (PAIOSA 3)
Localisation	Burundi, dans les provinces de Bujumbura Mairie, Bubanza, Cibitoke, Kirundo, Rutana et Ruyigi
Budget total	14.000.000 euros (PAIOSA 1 dont 1 million contribution Burundi) PM, 24.000.000 euros (PAIOSA 2 dont 1 million contribution Burundi), 22.000.000 euros (PAIOSA 3)
Institution partenaire	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE)
Date de début de la Convention spécifique	Le 04/12/2010 (PAIOSA 1) PM, le 5/12/2011 (PAIOSA 2) PM, le 09/04/2015 (PAIOSA 3)
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	Le 13/01/2011 (PAIOSA 1) PM, le 23/12/2011 (PAIOSA 2) PM, le 07/01/2016 (PAIOSA 3)
Date prévue de fin d'exécution	Le 30/11/2015 (PAIOSA 1) PM, le 30/11/2017 (PAIOSA 2) PM, le 31/12/2020 (PAIOSA 3)
Date de fin de la Convention spécifique	Le 03/12/2015 (PAIOSA 1) PM, le 4/12/2017 (PAIOSA 2) PM, le 08/04/2021 (PAIOSA 3)
Groupes cibles	<i>(Services de coordination, de planification et de suivi/évaluation du MINAGRIE)</i> <i>(Institutions publiques de recherche et de contrôle semencier)</i> Producteurs agricoles des 3 régions d'intervention (Imbo, Moso et Bugesera) Opérateurs privés des filières semencières et des filières agro-alimentaires appuyées
Impact	Contribuer de manière durable à la réduction de la pauvreté et soutenir la croissance économique du Burundi à travers l'augmentation de la productivité des facteurs de production, la valorisation maximale des productions, la diversification des opportunités des revenus, la préservation et le maintien des ressources naturelles et environnementales.
Outcome	Une augmentation et une meilleure valorisation des productions agricoles et d'élevage permet une réduction de la pauvreté dans les régions d'intervention

	Un environnement institutionnel favorable au développement d'activités agricoles et para agricoles est promu au niveau central, déconcentré et décentralisé
Outputs	R1 : Des aménagements hydro-agricoles permettent d'augmenter et valoriser les superficies irriguées et la gestion de l'eau de manière durable
	R2 : Les bassins versants sont aménagés et protègent les investissements hydro-agricoles
	R3 : Les exploitations familiales des bassins de production ciblés améliorent leurs systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur retenues
	R4 : Les capacités des organisations non étatiques intervenant dans le domaine agricole à assumer leurs rôles et mandats dans les zones d'intervention sont améliorées
	R5 : <i>Les capacités du MINAGRIE à assumer ses missions régaliennes sont améliorées (résultat suspendu)</i>
	R6 : <i>La recherche agronomique est orientée vers les besoins des utilisateurs (résultat suspendu)</i>
Année couverte par le rapport	2019

2.2 Auto-évaluation de la performance

2.2.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Le PAIOSA est tout à fait en ligne avec le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et s'inscrit également dans le cadre du nouveau Plan National du Développement du Burundi 2018-2027 et plus particulièrement au niveau de l'objectif stratégique 2 : « Accroître de façon durable la production agricole, animale et halieutique et de l'objectif stratégique 3 : « Promouvoir une agriculture de marché ». Il est également ancré dans les stratégies de la Belgique en matière d'appui à l'agriculture familiale et entrepreneuriat agricole. La forte réorientation des activités en faveur de l'appui direct aux populations, et en particulier aux petits producteurs vivant de l'agriculture familiale, marginalisés des circuits économiques et financiers, est également totalement appropriée car ils sont les plus impactés par la crise actuelle.

Les problèmes auxquels le programme tente de répondre, en l'occurrence la réduction de l'insécurité alimentaire dans les régions du Bugesera, Imbo et Moso et le développement d'un environnement institutionnel favorable, restent préoccupants à cause de la persistance de la crise socio-économique et l'occurrence de plus en plus fréquente de pics de vulnérabilité déterminés par des saisons agricoles improductives, des événements climatiques extrêmes ou une pression démographique inattendue (déplacement des populations).

La logique d'intervention basée sur une approche Bassins Versants (BV), qui se veut intégrée, holistique et adaptée aux spécificités de chaque zone d'intervention, est appropriée face à ces défis, même si il faut penser à intégrer davantage l'amélioration de la résilience des ménages aux changements climatiques (gestion efficace de l'eau, techniques appropriées pour la conservation de la fertilité des sols et la restauration des sols dégradés, semences, cultures et techniques adaptées, innovations techniques, ...) avec comme porte d'entrée l'approche Champs Ecoles Paysans (CEP), en tant que système de recherche - action participative.

2.2.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

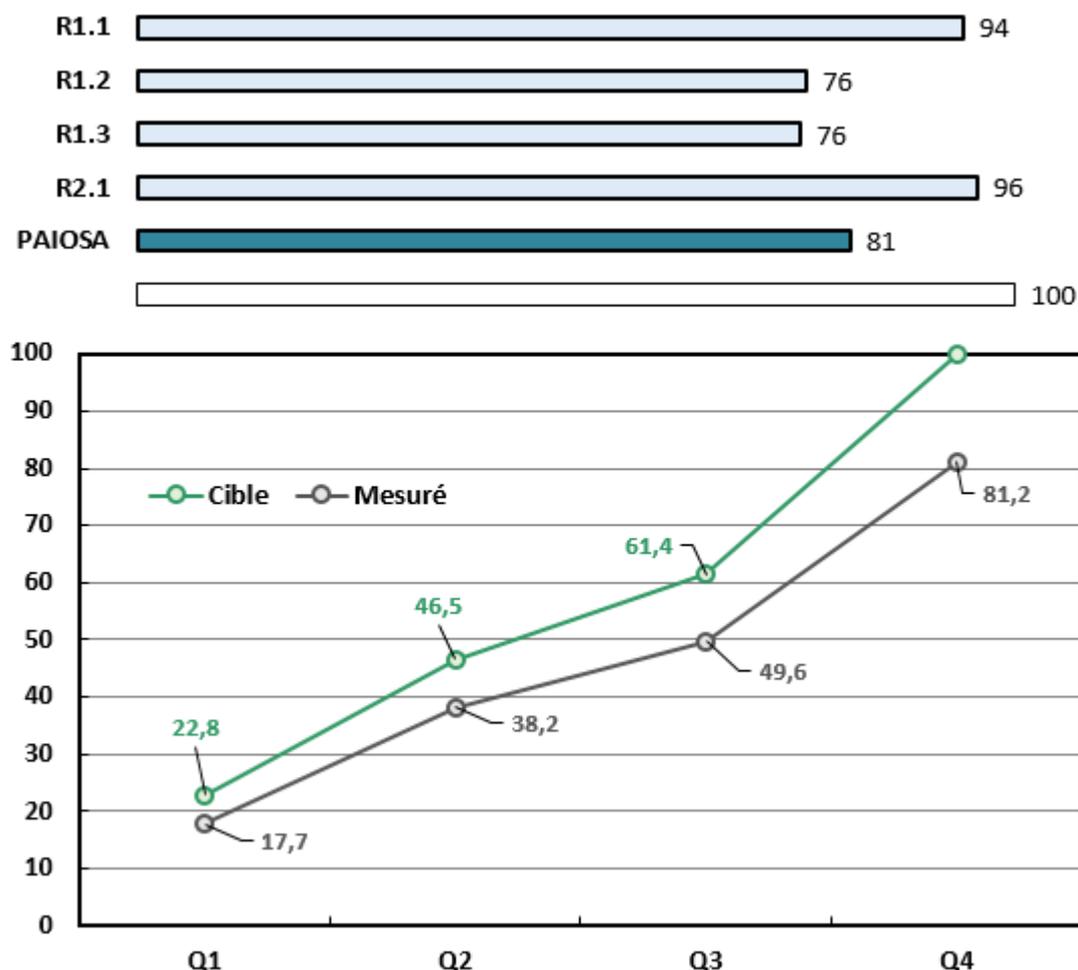
Malgré un contexte sécuritaire toujours fragilisé, un contexte politique tendu entre la Belgique et le Burundi, et un processus de concertation délicat avec les partenaires étatiques depuis la suppression des appuis institutionnels, le PAIOSA a remarquablement « réussi à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses ont été gérés de manière proactive ».

Le niveau de réalisation des produits délivrables a été évalué à 81 % (figure 1) pour cette année, mieux que les 78 % en 2018.

Les différents outcomes (augmentation et meilleure valorisation des productions, la promotion d'un environnement institutionnel (non étatique) favorable) sont en voie de réalisation, notamment grâce à l'extension de la CS PAIOSA 3, qui a permis de poursuivre l'appui à la mise en place des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) et à la structuration des Organisations Paysannes (OP) pour l'amélioration des services rendus aux membres. Il faut cependant noter que l'impact final du programme en termes de réduction de la pauvreté et de croissance économique

restera tributaire de l'évolution du contexte économique, qui est un facteur situé en dehors de la sphère d'influence du programme.

Figure 1 : Taux d'exécution des livrables par résultat en 2019



2.2.3 Efficience

	Performance
Efficience	B

Les aménagements hydro-agricoles sont en voie d'achèvement et seront livrés comme prévu, même si des retards parfois importants ont été enregistrés dans le chef de certaines entreprises. Le coût moyen à l'hectare est comparable à celui d'autres projets au Burundi. La qualité des travaux est généralement reconnue, suite au suivi régulier des bureaux de surveillance et à l'implication des équipes techniques du PAIOSA, ainsi que la mise en place d'une commission provinciale pour la gestion des problèmes du foncier avec les populations riveraines.

Près de 300 dossiers Micro-Projets (MIP) / Projets d'Entreprenariat Agricole (PEA) sont en cours pour le renforcement des capacités des opérateurs privés dans les chaînes de valeurs, mais l'outil s'avère relativement fastidieux : la passation des marchés demande beaucoup de temps et de vigilance dans un contexte où les bénéficiaires ont des difficultés à respecter leurs engagements en termes de mobilisation de leurs contributions financières et où les entrepreneurs locaux sont

souvent peu soucieux des délais et des critères de qualité.

Toutes les actions d'accompagnement social autour des AUE, des Groupements de Gestion Forestière (GGF) ou des OP progressent également de manière satisfaisante, même si le constat global relatif aux faiblesses opérationnelles et administratives des bénéficiaires contractants des Conventions de Subsidés (CSub) et à l'instabilité de certains personnels des ONG persiste, ce qui confirme l'outil convention de subsidés comme peu « efficient » dans le contexte du Burundi.

2.2.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

La durabilité des bénéfices du programme ne peut être assurée qu'avec l'implication forte des autorités nationales et locales, tant administratives que techniques, dans leur rôle de coordination des interventions, ce qui n'est pas toujours acquis ou est régulièrement remis en question. Les communes ont un rôle important à jouer pour tout ce qui concerne la mobilisation des populations pour la gestion participative des aménagements hydro-agricoles ou des aménagements de bassins versants. Il leur appartient en particulier d'assumer un rôle coercitif vis à vis des usagers de l'eau ne versant pas leurs cotisations ou endommageant les canaux pour créer de nouvelles prises d'eau, mais de nombreuses réticences existent encore au niveau de certaines administrations.

En outre, le dispositif de maintenance courante des infrastructures, même s'il est correctement mis en œuvre par les AUE, reste insuffisant pour faire face aux dépenses les plus importantes d'entretien sur la partie « gros œuvre » des aménagements. L'État seul ne semble pas en mesure de mettre en place un mécanisme propre (un fond d'entretien structurant) qui lui permette la sauvegarde et la viabilité de ce capital, essentiel pour son économie.

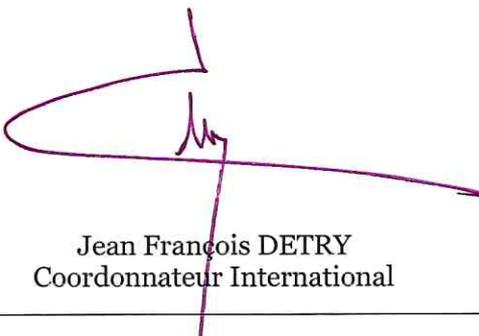
Globalement, il peut être considéré que la gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures locales et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités des services techniques de proximité. Mais la durabilité probable de l'intervention serait grandement favorisée par un appui politique plus affirmé au niveau central.

2.2.5 Conclusions

- L'année 2019 a été caractérisée par un très honorable taux d'exécution technique estimé à 81 %, pour un taux de décaissement de 82 % par rapport à la programmation Q1-2019. La progression vers l'atteinte des résultats, bien que relativement ambitieux, est globalement encourageante. A ce stade du programme, la plupart des infrastructures et équipements prévus ont été fournis ou sont en cours de fourniture.
- Grâce à la première prolongation de la CS jusqu'en avril 2021, les actions d'ingénierie sociale qui doivent accompagner la mise en fonction des infrastructures (structuration des usagers de l'eau en AUE, renforcement des OP, constitution de GGF pour la protection des bassins versants...) ont pu être poursuivies dans la durée et mieux ajustées aux besoins des bénéficiaires (notamment par une prolongation et une reformulation des Conventions de subsidés). Des progrès importants deviennent perceptibles au niveau des renforcements de capacités, qu'ils soient techniques ou organisationnels, chez les organisations et associations encadrées. Néanmoins, un plus grand focus sur l'amélioration concrète et directe des services offerts par les OP à leurs membres et sur les activités de transformation est encore requis pour la réalisation des objectifs du programme.
- L'appropriation des résultats et la pérennisation des acquis sont une préoccupation légitime et

partagée par l'ensemble des parties prenantes. Les mécanismes de pérennisation mis en place depuis le démarrage des activités considèrent le renforcement des compétences des organisations de la société civile (OP et ONG), mais nécessitent encore une implication accrue des services publics (techniques et administratifs) de proximité.

- Les actions entreprises ont permis la mise en réseau des OP et l'émergence de pôles de développement endogène reliant les acteurs locaux du développement économique et social. Le renforcement de ce maillage doit permettre un meilleur développement intégré des filières locales concernées avec une répartition équitable des revenus liés aux activités menées par chaque acteur du réseau.
- Le contexte qui prévaut au Burundi empêche actuellement la préparation d'un nouveau Programme de Coopération (PC). Afin de continuer à soutenir les populations, tout en assurant la présence continue de la coopération bilatérale au Burundi, une demande de prolongation de la Convention Spécifique PAIOSA jusqu'au 30 juin 2022, avec augmentation du budget de 7.000.000 € à charge de la Partie belge, a été soumise au Gouvernement du Burundi. Cette prolongation permettrait de maintenir la cohérence de l'action et la qualité de l'expertise, et vise la sécurisation des acquis du programme (changements, impacts et résultats positifs, appropriation et durabilité), tout en intégrant davantage l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques à tous les niveaux du programme. Elle doit être l'opportunité de renforcer notre action structurante et notre impact local. Cependant, il importe qu'elle démarre au plus vite (1^{er} trimestre de l'année 2020), pour que l'ensemble des activités programmées puissent aller à leur terme.

Fonctionnaire exécution nationale ²	Intervention Manager Enabel
<p style="text-align: center;">Directeur d'Intervention</p>	 <p style="text-align: center;">Jean François DETRY Coordonnateur International</p>

² Par Note Verbale de la Belgique au Burundi du 9/10/2015, tous les projets sont passés en régie, et les Directeurs d'Intervention ont été suspendus.

3 Suivi des résultats²

3.1 Evolution du contexte

3.1.1 Contexte général et institutionnel

Le contexte général a peu évolué depuis décembre 2018. La situation socio-économique difficile affecte toujours les moyens d'existence des ménages. Malgré une relative stabilité des prix des produits alimentaires de base (voir figures 2 et 3), la perte des opportunités économiques, une plus grande dépendance au marché, l'augmentation des prix du transport, de la santé, de l'éducation et l'érosion du pouvoir d'achat, rendent malgré tout difficile l'accès des ménages à l'alimentation. L'instabilité affecte davantage les populations urbaines et rurales les plus vulnérables, qui vivent dans des zones exposées de façon récurrente à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

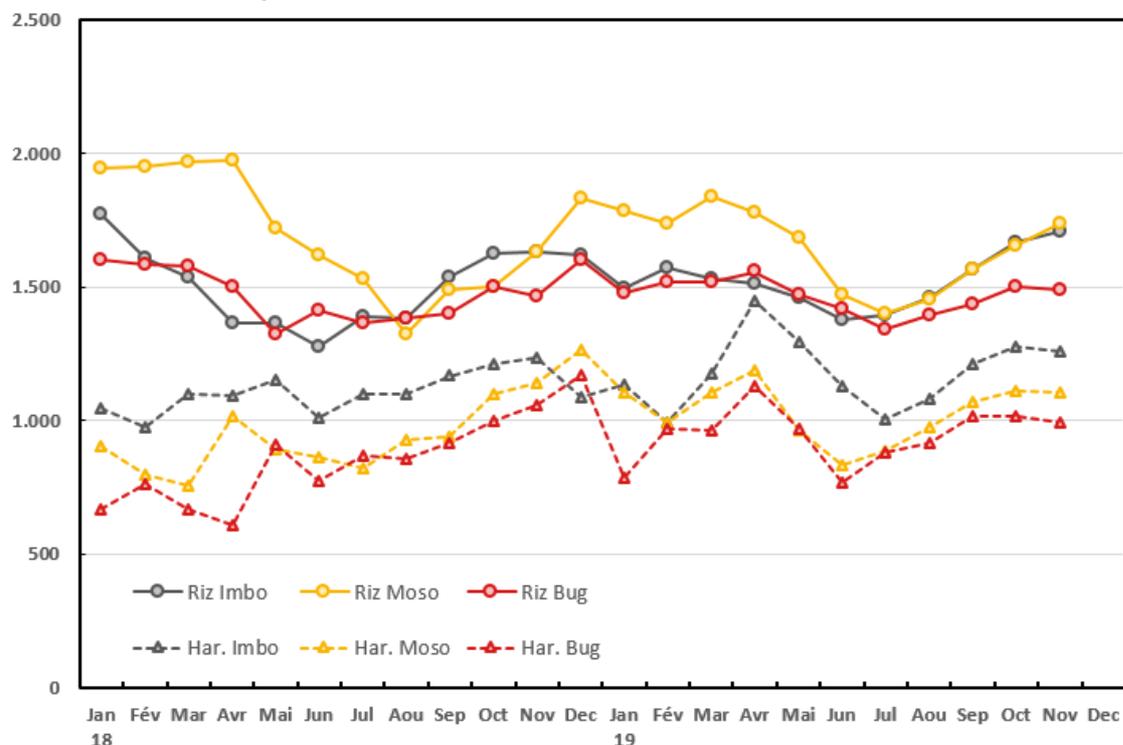
Quelques faits saillants caractérisant l'année 2019 :

- Au cours de l'année 2019, l'inflation annuelle globale s'est élevée à -0,8 % contre -2,6 % l'année précédente. Ceci est en lien direct avec la relative stabilité des prix des produits alimentaires de base.
- La récolte de la saison 2019A, qui représente environ 35 % de la production agricole annuelle, a été estimée à des niveaux supérieurs à la moyenne en raison de conditions météorologiques favorables.
- La "longue saison des pluies" de février-mai 2019 a été caractérisée par des précipitations inférieures à la moyenne en février et mars, mais des pluies abondantes par la suite en avril et mai. En conséquence, la récolte 2019B, qui représente environ 50 % de la production végétale annuelle et s'est achevée en juillet, a été estimée à des niveaux supérieurs à la moyenne.
- De même, la récolte mineure de la saison 2019C (15 % de la production végétale annuelle) qui a été récoltée en septembre dans les marais et les zones irriguées, a été supérieure à la moyenne, car les pluies adéquates de juin et juillet ont permis de recharger les sources d'eau.
- En conséquence, la production céréalière globale de 2019 est estimée à environ 326.000 tonnes, soit un niveau similaire à celui de 2018, et environ 10 % de plus que la moyenne des cinq années précédentes.
- Néanmoins, les aléas climatiques ont affecté certaines régions du pays, soit par un déficit hydrique (Kirundo), soit par des inondations (Rumonge et Bujumbura).
- La récolte des cultures de la saison "2020A" s'annonce supérieure à la moyenne, grâce à d'abondantes récoltes de tubercules et de bananes. Toutefois, les fortes précipitations devraient entraîner des déficits de production localisés pour les haricots et le maïs en raison d'un excès d'humidité. En outre, les pluies torrentielles ont déclenché des inondations dans les basses terres et des glissements de terrain, principalement dans le nord-est des provinces de Cibitoke et de Bubanza entre octobre et décembre 2019.
- Le Burundi est parmi les 20 pays les plus vulnérables au changement climatique et aux catastrophes climatiques.
- L'accueil des personnes déplacées par des communautés vulnérables avec une incidence déjà élevée de conflits fonciers contribue à aggraver leur sécurité alimentaire. Les provinces du nord-est et de l'est, qui accueillent plus de 80 % des rapatriés et des personnes déplacées, sont les plus vulnérables. La région côtière du lac Tanganyika abrite également un grand nombre de personnes vulnérables touchées par les inondations, les glissements de terrain et les

² « Résultats » réfère aux résultats de développement. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté ; les outcomes intermédiaires se réfèrent aux changements générés suite à l'atteinte des outputs et permettant l'avancée vers l'outcome de l'intervention, à un plus haut niveau.

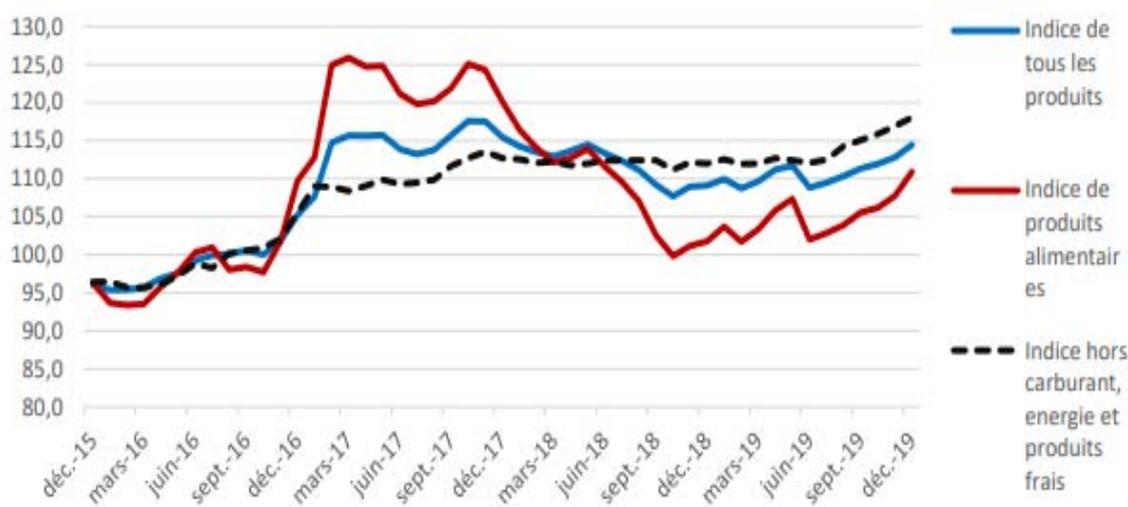
perturbations des échanges économiques avec la République démocratique du Congo en raison de l'insécurité croissante le long de la frontière.

Figure 2: Evolution des prix moyens du riz grain court et du haricot ordinaire (FBu/kg) pour 2018 - 2019, dans les zones d'intervention



Source : d'après les données FAO / PAM

Figure 3 : Indice mensuel des prix à la consommation des 4 dernières années (%)



Source : ISTEEDU, Indice National des Prix à la Consommation des ménages au Burundi du mois de décembre 2019

- Les pénuries répétitives de carburant grèvent sur les coûts de transport, surtout dans les provinces rurales.
- Le Burundi est classé second pays le plus pauvre du monde selon le FMI (PIB par habitant 2019),

et selon le World Happiness Report des Nations Unies, il occupait en 2018 la dernière place (sur 156 pays) au classement des « pays les plus heureux de la planète ».

En 2020, les prochaines élections présidentielles pourraient déclencher l'insécurité dans un contexte politique déjà fragile. Ceci et la persistance de vulnérabilités chroniques sont susceptibles d'aggraver encore la situation de la sécurité alimentaire dans le pays.

Au niveau du contexte institutionnel, les relations politiques belgo-burundaises continuent d'être tendues. Les décisions prises en 2015 par le Gouvernement belge en matière de réorientation de l'aide belge au Burundi (suppression de l'appui institutionnel au profit de l'appui direct aux populations bénéficiaires) ont été maintenues en 2019. De même, l'aide directe au gouvernement burundais de l'Union européenne et ses Etats membres reste suspendue au titre de l'article 96 de l'accord de Cotonou.

Dans ce contexte, le niveau de collaboration et la communication se sont peu à peu étiolés avec les instances du Ministère (au niveau central), même si les partenaires locaux, au niveau des antennes, restent convaincus par les activités du PAIOSA et généralement soucieux d'atteindre les résultats attendus.

Le Ministère des Finances a publié une lettre en date du 15 avril 2019 faisant référence au décret n°100/261 du 31 octobre 2013 imposant un visa statistique et un « avis éthique » pour les enquêtes statistiques et les recherches biomédicales et comportementales au Burundi. La portée de cette publication reste floue, mais elle a débouché sur un blocage des activités de collecte et d'analyse des données d'enquête statistiques (il faudrait entre 2 et 8 mois pour obtenir le visa statistique)

3.1.2 Contexte de gestion

3.1.2.1 Modalités de partenariat

Afin d'allouer un temps suffisant pour mettre en œuvre la totalité du budget programmé, le Ministre belge de la Coopération au Développement a souhaité en 2018 une prolongation de 12 mois de la convention spécifique du PAIOSA 3 (prolongation jusqu'au 08/04/2021), sans augmentation budgétaire. Cette décision a été prise en conformité avec les principes d'assurer une sécurisation des acquis dans les secteurs où la coopération belge est toujours active et de consolider les activités en faveur du bien-être des populations des 3 régions d'intervention du programme (Imbo, Moso et Bugesera). Après de nombreux échanges et négociations, le MINEAGRIE (sollicité dès juillet 2018) ne s'est finalement positionné favorablement sur cette proposition de prolongation qu'en mars 2019. A cause de cette réponse tardive, il n'a plus été possible techniquement de lancer certaines activités prévues (par ex. actions pilotes pour la petite irrigation collinaire au Bugesera).

Par contre, cette extension de la CS et de la période de mis en œuvre du programme aura permis de prolonger les 9 Conventions de Subsidés (CSub), dont la situation est présentée au tableau 1.

3.1.2.2 Modalités opérationnelles

La dernière SMCL a eu lieu en décembre 2014. En 2015, les SMCL ont été suspendues à cause du contexte politique du pays et des décisions conséquentes du Gouvernement Belge, et remplacées par le Comité de Concertation Technique (CCT) et le Comité de Validation Interne (CVI). Seul un CCT national a été réalisé en 2019 (le 06 mai 2019).

L'année 2019 a également vu la mise en place des Centres de ressources pour la mutualisation des services d'appui aux opérations : Cellule Contractualisation et Cellule Administration / Finances, ce qui résulte pour le PAIOSA en une perte de ressources humaines, et à ce titre peut être considéré comme un défi opérationnel).

Tableau 1 : Situation des Conventions de subsides fin 2019

Pool	Antennes	Intitulé	Partenaire(s)	Date de démarrage	Date de fin initiale	Prolongation	Budget prévu (euro)	Temps écoulé	Exéc. Fin.
Gouvernance / OP	Imbo	Appui aux Associations des Usagers de l'Eau (AUE) de la plaine de l'IMBO	Louvain coopération / UCODE	27-mars-17	26-sept-19	26-déc-20	491.770	73,6%	56,3%
Gouvernance / OP	Moso	Appui aux Associations des Usagers de l'Eau (AUE) des marais du MOSO	ADIC	27-mars-17	26-mars-19	31-oct-20	363.067	76,8%	82,5%
Gouvernance / OP	Imbo	Reboisement des bassins versants dans la région de l'Imbo	CONSEDI	15-févr-17	14-août-19	Résiliée en avril 2018	141.738	(48,2%)	46,0%
Gouvernance / OP	Moso	Reboisement des bassins versants dans la région du Moso	APROCUVI	1-févr-17	31-juil-19	31-déc-19	247.990	100%	89,5%
Agriculture	Imbo	Développement des Exploitations Familiales Intégrées (EFI) en province Cibitoke	CARITAS Belgique / BDD	18-janv-17	17-janv-19	17-oct-19	494.841	100%	100%
Agriculture	Moso	Développement des Exploitations Familiales Intégrées (EFI) dans la région du Moso	CARITAS Belgique / SOPRAD	1-sept-16	31-août-19	31-oct-19	778.000	100%	90,9%
Agriculture	Moso	Amélioration durable de la disponibilité et de l'accès aux semences et intrants dans le Moso	Louvain coopération / UCODE	13-juin-17	13-juin-19	30-juin-20	354.524	83,6%	90,0%
Gouvernance / OP	Imbo	Accompagnement des OP partenaires du PAIOSA dans l'Imbo	CONSEDI	10-févr-17	9-août-19	31-oct-20	173.054	77,6%	83,9%
Gouvernance / OP	Moso	Accompagnement des OP partenaires du PAIOSA dans le Moso	LVIA	3-avr-17	2-avr-19	31-déc-20	269.147	73,2%	80,3%
Gouvernance / OP	Bugesera	Accompagnement des OP partenaires du PAIOSA dans le Bugesera	Louvain coopération / UCODE	10-mars-17	7-sept-19	31-août-20	198.168	80,8%	75,7%
Total		10 conventions					3.512.299		76,6%

3.2 Performance de l'outcome



3.2.1 Progrès des indicateurs

OS1 : Une augmentation et une meilleure valorisation des productions agricoles et d'élevage permettent une réduction de la pauvreté dans les régions d'intervention

OS2 : Un environnement institutionnel favorable au développement d'activités agricoles et para agricoles est promu au niveau central, déconcentré et décentralisé

NB : Au démarrage du PAIOSA 3, une « enquête de référence 2016 » a été réalisée, conduite comme une actualisation de l'enquête baseline menée en 2012, pour la détermination des valeurs de référence des indicateurs du PAIOSA. Un exercice d'actualisation intermédiaire de cette enquête de référence a été réalisé en 2018 (initialement prévu en 2017) afin d'analyser la progression de plusieurs indicateurs vers l'atteinte des cibles fixées. L'actualisation finale est prévue en 2020 pour déterminer les valeurs obtenues en fin de programme.

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2018	Progrès 2019	Cible 2019	Cible finale	KPI*
Outcome 1 : Des aménagements hydro-agricoles permettent d'augmenter et valoriser les superficies irriguées et la gestion de l'eau de manière durable						
Taux d'exploitation des marais / périmètres en riziculture	Imbo H = 37 % Imbo S = 30 % Moso H = 66 % Moso S = 0 %	Imbo H = 53 % Imbo S = 26 % Moso H = 85 % Moso S = 9 %	Imbo H = 63 % Imbo S = 62 % Moso H = 90 % Moso S = 9 %	Imbo H = 53 % Imbo S = 42 % Moso H = 98 % Moso S = 26 %	Imbo H = 53 % Imbo S = 42 % Moso H = 98 % Moso S = 26 %	4
Gain moyen de production agricole dans les périmètres aménagés (valeur monétisée par ménage)	Imbo = 10.287 x1.000 FBu/ha Moso = 2.538 x1.000 FBu/ha	Imbo : Devra être extrapolé d'après enquêtes marais. Moso = 3.264 x1.000 FBu/ha	Enquêtes marais en cours d'analyse	Imbo = 14.570 x1.000 FBu/ha Moso = 4.610 x1.000 FBu/ha	Imbo = 14.570 x1.000 FBu/ha Moso = 4.610 x1.000 FBu/ha	3
Outcome 2 : Les bassins versants sont aménagés et protègent les investissements hydro-agricoles						
Proportion des BV (autour des aménagements hydro-agricoles PAIOSA) protégés	0 %	Imbo = 12 % Moso = N/A (estimation compliquée)	Imbo = 12 % Moso = +/- 10 % (estimation compliquée)	+/- 5 %	Voir CSub	4
Proportion de ménages (EFI) qui protègent leur exploitation contre l'érosion	10 %	Imbo = 18 % Moso = 15 %	Imbo = 19 % Moso = 23 %	20 %	20 %	4
Incidence des feux de brousse dans les BV aménagés	Imbo = 0 % Moso = 30 %	Imbo = 7 % Moso = 6 %	Imbo = 10 % Moso = 4 %	0 %	0 %	2
Outcome 3 : Les exploitations familiales des bassins de production ciblés améliorent leurs systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur retenues						
Taux de satisfaction de la demande en semences et plants améliorés exprimée par des tiers	N/A	Maïs = 15 % Riz = 93 % Ban = 19 %	Maïs = 36 % Riz = > 100 % Ban = 44 %	80 %	80 %	3
Proportion de ménages utilisant des semences et plants améliorés	49 %	24,3 %	(24,3 %)	60 %	60 %	1
Proportion de ménages utilisant des fertilisants / engrais chimiques	70 % (30,4 % ENAB 2012 ?)	59,7 %	(59,7 %)	85 %	85 %	2

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2018	Progrès 2019	Cible 2019	Cible finale	KPI*
Indice de satisfaction sur le respect des relations contractuelles orales ou écrites entre les acteurs des chaînes de valeurs appuyées	85 %	79 %	(79 %)	100 %	100 %	3
Gain de rendement des spéculations produites chez les bénéficiaires PAIOSA (CEP champs des groupements)	N/A	Maïs = 76 % Riz = 124 % Ban = 184 % Ban FHIA = 142 %	Maïs = 65 % Riz = 143 % Ban = 269 % Ban FHIA = 157 %	Maïs = 124 % Riz = 102 % Ban = 436 % Ban FHIA = 320 %	Cibles surestimées au départ !	3
Gain de rendement des spéculations produites chez les bénéficiaires PAIOSA (CEP champs des paysans)	N/A	Maïs = 62 % Riz = 117 % Ban = 201 % Ban FHIA = 147 %	Maïs = 66 % Riz = 136 % Ban = 225 % Ban FHIA = 161 %	Maïs = 33 % Riz = 72 % Ban = 134 % Ban FHIA = 79 %		4
Gain de rendement des spéculations produites chez les bénéficiaires PAIOSA (EFI)	N/A	Maïs = 151 % Haricot = 163 % Arachid = N/A Manioc = N/D Ban = Moso 679 %	Maïs = 44 % Haricot = 323 % Arachid = N/A Manioc = N/D Ban = 760 %	Maïs = 44 % Haricot = 217 % Arachid = 57 % Manioc = 154 % Ban = 538 %	Maïs = 44 % Haricot = 217 % Arachid = 57 % Manioc = 154 % Ban = 538 %	4
Proportion de ménages bénéficiaires répondant aux critères EFI	N/A	Imbo = 0 % Moso = 6,8 %	Imbo = 0,9 % Moso = 12,2 %	25 %	25 %	1
Proportion des revenus provenant de la commercialisation des productions agricoles (vivrières et de rente)	67 %	48,7 %	(48,7 %)	80 %	80 %	2
Outcome 4 : Les capacités des organisations non étatiques intervenant dans le domaine agricole à assumer leurs rôles et mandats dans les zones d'intervention sont améliorées						
Proportion d'OP accompagnées avec des capacités renforcées et satisfaisantes	N/A	12 %	19 %	50 %	50 %	1
Proportion d'OP accompagnées dont les capacités ont été renforcées	N/A	Imbo = 68 % Moso = 87 % Bug = 42 %	Imbo = 91 % Moso = 82 % Bug = 68 %	100 %	100 %	3
Proportion de ménages membres d'une Organisation Professionnelle Agricole (ou de Producteurs)	78 % (18 % ENAB 2012 ?)	24 %	(24 %)	N/A (cible non pertinente)	N/A (cible non pertinente)	
Proportion de ménages dont un membre féminin est membre d'une Organisation Professionnelle Agricole (ou de Producteurs)	55 %	16 %	16 %	N/A (cible non pertinente)	N/A (cible non pertinente)	
Indice de satisfaction des membres des OP pour les services rendus par leurs OP	N/A	88 %	88 %	100 %	100 %	3

* KPI = Indicateurs Clés de Performance (Key Performance Indicators en anglais) : jeu d'icônes qui permettent de visualiser facilement l'avancement des résultats par rapport à l'objectif fixé (ici taux de réalisation par rapport aux valeurs cibles fixées pour le PAIOSA).

Niveau de signification :

-  Cible atteinte à moins de 25 %
-  Cible atteinte entre 25 et 50 %
-  Cible atteinte entre 50 et 75 %
-  Cible atteinte entre 75 et 95 %
-  Cible atteinte à près de 100 % ou +

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

1) Augmentation et valorisation des superficies irriguées et de la gestion de l'eau de manière durable

A l'issue de l'année 2019, près de 90 % des superficies irriguées à aménager ont été réceptionnées (reste une partie du lot 4 Imbo) et les parcelles ont été mises en eau progressivement.

Il se confirme que sont reconnues la qualité des travaux, du contrôle du matériel, du suivi régulier par le bureau de surveillance et l'équipe PAIOSA ainsi que l'utilité et la performance de la commission établie pour régler les problèmes liés au foncier. Les utilisateurs sont toujours globalement très satisfaits du déroulement des travaux d'aménagement et des infrastructures mises en place et ou réhabilitées. Par ailleurs, les producteurs ont apprécié que les travaux d'aménagement aient peu de perturbations sur les activités de production agricole.

Les répercussions positives de ces aménagements sur la mise en valeur agricole et l'amélioration des recettes familiales sont indéniables. L'occupation des sols a été fortement modifiée par les aménagements, avec une progression évidente de la riziculture (pratiquement doublée dans l'Imbo), et une réduction des parcelles laissées en jachère en contre-saison. L'amélioration des rendements est également rapportée unanimement. Il en résulte des gains de production agricole, et donc de revenus monétaires, importants pour les ménages exploitants. En l'absence de données chiffrées précises, il est difficile d'affirmer que les cibles sont atteintes (KPI estimé actuellement à ②), mais les enquêtes en cours de dépouillement devraient le démontrer sous peu.

D'autre part, les chantiers en cours dans l'Imbo continuent d'employer une main-d'œuvre locale abondante, permettant ainsi d'injecter des ressources monétaires appréciables dans la zone d'intervention.

La durabilité des infrastructures reste conditionnée par la mise en place et la pleine fonctionnalité des AUE. Leur restructuration progresse, ce qui leur permet d'assurer peu à peu leurs responsabilités en matière d'entretien des réseaux hydro-agricoles aménagés et, au travers de la définition et du respect de l'application d'un calendrier des tours d'eau, la mise disposition d'eau à la parcelle répondant aux besoins des cultures pratiquées. Cependant, les systèmes de redevances restent l'élément déterminant pour la pérennisation des AUE, et leur mise en place s'avère laborieuse, particulièrement en l'absence d'implication claire des administrations locales qui hésitent à sanctionner les mauvais payeurs en ces périodes pré-électorales.

Enfin, l'accompagnement des fédérations d'AUE récemment mises en place se doit d'être poursuivi afin d'assurer, d'une part, une réelle complémentarité entre les AUE d'un même marais dépendant toutes de la même source hydraulique et, d'autre part, d'assurer la responsabilité sur les ouvrages et autres éléments communs (dont émissaire).

2) Aménagement des Bassins Versants et protection des investissements hydro-agricoles

Les activités de reboisement des collines identifiées au sein des sous-bassins versants concernés par les aménagements hydro-agricoles se sont poursuivies (en particulier dans l'Imbo), et sont complétées par les actions menées au sein des Exploitations Familiales Intégrées (EFI) installées sur les collines en contrebas. Le travail se focalise actuellement sur l'élaboration et la validation d'outils innovants tels que le Plan d'Aménagement Forestier (PAF) et l'accord tripartite de gestion du boisement, destiné à instaurer une gestion participative des boisements par les populations riveraines.

Malgré l'atteinte des cibles du résultat 2, en termes de proportions de BV protégées et de ménages protégeant leurs exploitations, l'impact réel de ces activités à l'échelle des bassins versants

concernés reste mitigé (KPI estimé ②) du fait de la discontinuité des courbes de niveaux fixées, la pression constante et grandissante du changement climatique (pluies exceptionnelles destructrices), d'érosion sur l'ensemble des BV drainants et de la persistance d'infractions et délits (surtout les feux de brousse) qui réduisent en fumée les bénéfices attendus.

Le PAIOSA envisage donc d'accentuer le développement des activités d'apiculture au sein de ses boisements (activité génératrice de revenus), qui confirment leur effet pour un meilleur respect des zones boisées tout en permettant de générer des revenus plus rapidement, facteur important pour la durabilité globale de l'activité et l'atteinte de l'objectif à plus long terme. D'autre part, le programme entend privilégier désormais une solidarité AUE / GGF pour la protection des BV.

Au début de l'année 2019, les effectifs de populations impliqués dans les reboisements limitrophes étaient minimes et leurs apports peu significatifs et révélateurs des moyens investis par rapport aux aménagements hydro-agricoles à protéger. Actuellement, les AUE s'approprient progressivement les activités de protection des aires reboisées limitrophes. Des noyaux de pépiniéristes locaux de production des plants forestiers et agroforestiers se sont constitués et deviennent en même temps des agents activistes pour la sensibilisation des communautés face aux enjeux environnementaux (diffusion des foyers améliorés, lutte contre les feux de brousse, exploitation raisonnée des boisements installés). Ils véhiculent un nouveau modèle de gestion participative acceptée par les pouvoirs publics à l'échelle des deux provinces d'intervention voire à l'échelle nationale.

3) Amélioration des systèmes de production et de la compétitivité des chaînes de valeur retenues

Les approches CEP et EFI visent à renforcer les capacités techniques et organisationnelles des agriculteurs à travers :

- le renforcement de leurs capacités de prise de décision basée sur l'observation et l'analyse des faits de terrain (CEP),
- l'accompagnement de proximité des ménages dans une logique de développement intégré de leur exploitation (EFI).

Ces activités arrivent à terme (CSub EFI clôturées en octobre 2019) et les « gains de rendement des spéculations produites » obtenus sont très satisfaisants, proches voire supérieurs aux cibles fixées. Les formations CEP en salle couplées aux rencontres régulières des membres sur la parcelle d'étude permettent non seulement de mieux maîtriser les itinéraires techniques améliorés, mais aussi d'initier une dynamique sociale aboutissant à la constitution de groupements organisés autour d'activités parallèles à retombées socio-économiques (cotisation pour achat de petits bétails ou de terrain, caisse d'épargne/crédit, achats de cartes de santé, etc.). Ces groupes cibles deviennent également faciles à atteindre avec d'autres messages de vulgarisation tant techniques qu'organisationnels. Une certaine diffusion et adoption des innovations s'observe aussi vers des ménages non directement encadrés (effet tâche d'huile).

La disponibilité et l'accessibilité aux intrants de qualité (semences et intrants) s'améliore sensiblement. A noter que les indicateurs cotés ① et ② se réfèrent à des valeurs reportées de 2018 dans l'attente d'une actualisation de l'enquête de référence, à l'exception de la « Proportion de ménages bénéficiaires répondant aux critères EFI » (① 0,9 % IDEFI-Imbo et 12,2 % IDEFI-Moso contre une cible finale de 25 %). Les critères limitants concernent essentiellement la protection antiérosive sur plus de 80 % de l'exploitation (cible mal dimensionnée car trop ambitieuse) suivi de l'adoption d'une culture noyau (bananier ou palmier à huile) avec plus de 20 pieds en production.

En termes de renforcement des capacités des opérateurs privés dans les chaînes de valeur, le tableau 2 récapitule l'ensemble des infrastructures et équipements diffusés ou en cours de diffusion dans le monde rural au 31 décembre 2019 (depuis le démarrage des outils FIF / MIP et PEA).

Tableau 2 : Récapitulatif des livraisons depuis le démarrage du PAIOSA

	Imbo	Moso	Bugesera	Total
Infrastructures				
Hangars stockage	14	5	7	26
Local transformation	4	3	3	10
Aires de séchage	2	1	1	4
Centres de collecte			3	3
Séchoirs à maïs		8	1	9
Equipements				
Moulins	4	1	15	20
Décortiqueuses	6	1	13	20
Batteuses / vanneuses	14	17	24	55
Frigos / congélateurs			7	7
Ecorceuses / égraineuses	26	12	90	128
Motoculteurs	1	2	4	7
Pompes / Motopompes	12	8	46	66
Groupes électrogènes	3		5	8
Vélos	168	145	257	570
Motos / motos charrettes	4	9	1	14
Elevage				
Caprins	1.787	3.039	864	5.690
Porcins			52	52
Bovins		49		49
Porcheries / chèvreries	27	31	121	179
Ruches	130	50		180
Laptop	5	8		13

Mais il faut être conscient que le contexte (isolement progressif au sein de la Communauté économique d'Afrique de l'Est avec l'interdiction formelle des mouvements des produits vivriers, forte contraction des activités économiques avec le retrait de certains partenaires...) limite malgré tout les perspectives de croissance économique soutenue.

4) Amélioration des capacités des organisations non étatiques intervenant dans le domaine agricole à assumer leurs rôles et mandats

Les capacités des organisations paysannes à assumer leurs rôles en corrélation avec le mandat qu'elles se sont chacune données continuent de s'améliorer (voir indicateur « Proportion d'OP accompagnées dont les capacités ont été renforcées »). Les résultats obtenus montrent en effet une progression nette des OP dans les domaines de l'organisation et des services rendus à leurs membres. Le stockage a été amélioré en quantité et qualité, de multiples actions groupées ont été réalisées par les OP (approvisionnement, commercialisation), et des financements ont pu être décrochés par ces mêmes OP au profit de leurs membres (warrantage notamment).

Ces résultats encourageants restent cependant perfectibles, notamment au niveau des services transformation. La « Proportion d'OP accompagnées avec des capacités satisfaisantes » est toujours largement (19 %) sous la cible fixée (50 %). Pour faire face à cette situation et atteindre l'objectif d'une meilleure rentabilité et gestion de la qualité au niveau des OP, le Pool Gouvernance et le Pool Agriculture combinent leurs actions pour la diffusion des équipements de transformation à travers les MIP et PEA (voir tableau 2).

Le renforcement des liens entre OP (formation de réseaux locaux d'OP, avec OP noyau pourvoyeuse de services et OP satellites) et avec les autres acteurs (fournisseurs d'intrants, commerçants, artisans, producteurs semenciers, micro-finances, ...) se poursuit et conduira à la formation de pôles de développement endogène locaux au sein desquels les acteurs interdépendants s'épaulent et avancent ensemble de manière équitable.

3.3 Performance de l'output 1



3.3.1 Progrès des indicateurs

R1 : Des aménagements hydro-agricoles permettent d'augmenter et valoriser les superficies irriguées et la gestion de l'eau de manière durable

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2018	Progrès 2019	Cible 2019	Cible finale	KPI*
Outputs 1.1 : Des périmètres irrigués sont réalisés et sont accessibles en toutes saisons						
Superficie aménagée / réhabilitée des marais et périmètres hydro-agricoles dans un processus concerté avec les bénéficiaires	Périmètre = 1.800 ha exploités et maintenus en état par des travaux de type 'urgence' Marais = 263 ha	Périmètre = 1.235 ha Marais = 923 ha	Périmètre = 2.491 ha Marais = 923 ha	Périmètre = 1.743 ha Marais = 833 ha	Périmètre = 1.743 ha Marais = 833 ha	4
Longueur de pistes aménagées pour l'accès aux aménagements hydro-agricoles	N/A	Imbo = 60,9 km travaux type 'urgence' Moso = 4,2 km	Imbo = 80,4 km Moso = 4,2 km	Imbo = 20 km Moso = 21 km	Imbo = 20 km Moso = 21 km	4
Output 1.2 : Des Associations des Usagers de l'Eau sont mises en place et fonctionnelles pour l'exploitation et la gestion courante des aménagements hydro-agricoles						
Nombre d'AUE accompagnées / créées	N/A	Imbo = 21 Moso = 26	Imbo = 24 Moso = 26	Imbo = 25 Moso = 26	Imbo = 25 Moso = 26	4
Proportion d'AUE accompagnées fonctionnelles	N/A	11 %	61 %	90 %	90 %	2
Proportion d'AUE avec système fonctionnel de redevances et entretien en dehors des ouvrages d'arts	N/A	2 %	37 %	80 %	80 %	1
Output 1.3 : Des mécanismes de planification / gestion / maintenance des aménagements hydro-agricoles sont développés						
Nombre de gestionnaires formés	N/A	Imbo = 13 Moso = 145	Imbo = 91 Moso = 566	100	100	4
Indice de satisfaction sur la gestion et maintenance des aménagements hydro-agricoles (contrôle de l'eau, nombre de pannes...)	N/A	Imbo = 50 % Moso = 87 % (marais déjà aménagés)	Imbo = 50 % Moso = 87 % (marais déjà aménagés)	100 %	100 %	3

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2018	Progrès 2019	Cible 2019	Cible finale	KPI*
Superficie totale des marais digitalisés dans le SIG atlas	N/A	123.317 ha	123.317 ha	140.000 ha	140.000 ha	③

* KPI = Indicateurs Clés de Performance (Key Performance Indicators en anglais) : jeu d'icônes qui permettent de visualiser facilement l'avancement des résultats par rapport à l'objectif fixé (ici taux de réalisation par rapport aux valeurs cibles fixées pour le PAIOSA).

Niveau de signification : voir chapitre 3.2.1.

3.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées ³	En sérieux retard ⁴
<u>Activité 1.1.1.1I</u> ⁵ Réhabiliter un réseau d'irrigation de 3.000 ha pour 32 secteurs		X		
<u>Activité 1.1.1.1M</u> Aménager les marais de Ntanga (amont et aval - 280 ha) et Nyabigozi (140 ha)		X		
<u>Activité 1.1.1.2M</u> Réhabiliter les périmètres P2/P4 du marais Nyamabuye (140 ha)		X		
<u>Activité 1.1.1.3I</u> Réhabiliter les pistes au sein du réseau d'irrigation (36 km)				X
<u>Activité 1.1.2.1I</u> Accompagner, structurer et organiser les AUE et leur Union dans les périmètres aménagés (entretien et maintenance) (Imbo)		X		
<u>Activité 1.1.2.1M</u> Accompagner, structurer et organiser les AUE existantes dans les marais aménagés (Moso)		X		
<u>Activité 1.1.2.2M</u> Accompagner, structurer et organiser de nouvelles AUE dans les marais à aménager (Moso)		X		

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

1) Réhabilitation du réseau d'irrigation de 3.000 ha pour 32 secteurs (Imbo)

Les travaux d'aménagement du périmètre irrigué Imbo concernent une superficie totale de 2.880 ha répartis en 5 lots.

- Le lot 1 concerne la zone de Nyamubiza sur 359 ha ;
- Le lot 2 concerne la zone de Munyika sur 860 ha ;
- Le lot 3 concerne la zone de Rugombo - Mparambo sur 525 ha ;
- Le lot 4 concerne les zones de Kagazi et Rusiga, de part et d'autre du centre urbain de Cibitoke, sur 860 ha ;
- Le lot 5 concerne la zone de Murambi, sur 276 ha.

Les lots 1, 2, 3 et 4 sont principalement alimentés par la prise Nyamagana construite par le PAIOSA en 2013-2015, avec un complément à partir d'une prise existante sur la rivière Nyakagunda. Tandis que le lot 5 est alimenté par une prise d'eau sur la rivière Muhira.

Trois marchés de travaux (respectivement lots 1 à 3) ont été attribués en 2017. Pour cause de plafonnement budgétaire, les travaux du lot 4 n'ont démarré qu'au cours du quatrième trimestre de l'année 2018, avec le premier décaissement en 2019. En ce qui concerne le lot 5, deux marchés

³ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

⁴ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

⁵ Dans les tableaux d'activités et d'indicateurs, I=Imbo, M=Moso, B= Bugesera.

ont été engagés respectivement en 2018 et 2019 pour la construction des canaux secondaires et tertiaires. Les travaux de la mise au gabarit et la consolidation du canal primaire et l'aménagement de la prise sont programmés pour 2020.

A fin 2019, la situation des travaux se présente comme suit :

- Le marché des travaux du lot 1 (BDI 811 lot 1), confié à l'entreprise ECC en mars 2017, a été réceptionné définitivement en novembre 2019. C'est ainsi que 362 ha pour 359 ha initialement prévus sont réhabilités et exploités.
- Pour le lot 2, l'exécution des travaux du lot 2 (BDI 811 lot 2), attribuée à l'entreprise ECBROH, en mars 2017, a connu un retard de plus de 8 mois. Ces travaux ont été achevés et réceptionnés provisoirement en décembre 2019 pour une superficie totale réhabilitée de 889 ha, soit une augmentation de 3 % par rapport à la superficie prévue de 860 ha. En fait, pour assurer la desserte en eau d'irrigation des parcelles limitrophes aux canaux réhabilités et qui ne faisaient pas partie du plan de réhabilitation initial, 6 nouvelles prises ont été créées, ce qui a permis d'augmenter de 29 ha la superficie aménagée.
- En ce qui concerne le lot 3, les travaux qui ont démarré en juillet 2017 dans le cadre du marché BDI 858, attribués également à l'entreprise ECBROH, ne sont pas encore achevés et le niveau d'avancement est de 98 % pour un délai contractuel expiré depuis mai 2019, soit un retard de 7 mois. Les travaux d'aménagements hydro-agricoles proprement dits sont achevés (il reste les pistes) et réceptionnés partiellement. Ces travaux ont permis la réhabilitation de 514 ha pour une superficie initiale projetée de 525 ha soit 11 ha en moins (une partie du secteur S2-7ab à Rugombo a dû être abandonnée en raison de l'urbanisation rapide de cette zone).
- Les travaux du lot 4 (BDI 898) pour une superficie totale de 860 ont démarré en octobre 2018 par le groupement d'entreprise ECC-SOTRAMETECO, pour un délai de 14 mois. A fin 2019, 459 ha sont réceptionnés. La réhabilitation des secteurs situés dans la zone Ruziga (Zone 3-2 Sud) est en cours et les travaux seront achevés en Q2/2020.
- Les travaux sur le lot 5 sont réalisés avec des interventions sur les canaux secondaires et tertiaires sur une superficie totale de 267 ha à travers deux marchés de travaux (BDI 896 et BDI 908). En raison des activités d'orpaillage, le secteur S5-1 (environ 9 ha) n'a pas été aménagé.

Ainsi, les travaux d'aménagement du périmètre irrigué Imbo Nord sont actuellement achevés sur une superficie totale de 2.491 ha au niveau de 27 secteurs.

La situation des travaux d'aménagement par zone est détaillée dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Répartition des superficies aménagées

Commune	Zone	Prévisions		Réalizations (fin 2019)	
		Nbre secteurs	Superficie (ha)	Nbre secteurs	Superficie (ha)
Rugombo	Nyamuziba	7	359	7	362
	Munyika	5	860	5	889
	Mparambo-Dogodogo	6	525	6	514
	Kagazi et Rusiga	9	860	5	459
Buganda	Murambi	5	276	4	267
Total		32	2.880	27	2.491

Les travaux de réhabilitation du PI Imbo ont aussi contribué à l'amélioration de la desserte en eau d'irrigation pour environ 173 ha situés dans les limites des aménagements : ferme ISABU

Mparambo (99 ha), exploitants sur le canal C3-2 (30 ha), ferme Fruito (44 ha).

D'une façon globale, les travaux ont connu des retards, liés principalement à la faiblesse des capacités organisationnelles et techniques des entreprises, aux conditions climatiques, aux difficultés d'accès aux matériaux et aux pénuries répétitives du carburant au Burundi. Par ailleurs, les entreprises d'exécution des travaux de l'Imbo Nord ont connu certaines difficultés dans l'exécution des travaux, dont principalement :

- Difficulté de trouver en début du marché le personnel d'encadrement du chantier qui répond aux critères du CSC (ECC). Pour ECBROH, le personnel d'encadrement du chantier ne reste pas stable dans les fonctions liées au marché des travaux. Plusieurs demandes de remplacement du personnel ont dû être gérées (et même de façon répétitive pour un même poste).
- Difficultés de mobiliser le matériel adéquat pour la réalisation des travaux (ECBROH). Même le matériel initialement prévu par le marché est difficilement mobilisable par l'entreprise. Un matériel de renfort n'est pas apprêté comme le veut la mise en œuvre des travaux.
- Paiement de la main-d'œuvre productive et des fournisseurs très médiocre pour ECBROH. Des réclamations allant jusqu'à faire appel au tribunal (contentieux ouvert avec les fournisseurs de service pour l'entreprise ECBROH).
- L'entreprise a eu des difficultés à régler même les petits problèmes qu'elle a eus avec les riverains, comme le dédommagement d'un agriculteur dont les cultures en champ ont été endommagées par l'activité de l'entreprise sur son terrain. L'entreprise a trainé d'autre part pour réparer les dommages causés par ses agents ou ses engins sur les réseaux publics (tuyaux de la Regideso, ponceaux cassés, canaux maçonnés cassés par passage de ses engins...).

2) Réhabiliter les pistes au sein du réseau d'irrigation (36 km) Imbo

Dans le cadre des travaux d'aménagement des périmètres irrigués de l'Imbo, il a été programmé la réhabilitation de 36,5 km de pistes tel que présenté au tableau suivant.

Tableau 4 : Situation des pistes à réhabiliter (Imbo)

Commune	Zone	Longueur (km)	marché des travaux/lots	Observations
Rugombo	Munyika	13,9	BDI 811 (lot 2)	Travaux achevés et réceptionnés
	Rugombo - Mparambo	6,2	BDI 858 (lot 3)	Travaux en cours (95 %)
	Kagazi et Rusiga	10,2	Lot 4	Travaux achevés et réceptionnés
Buganda	Murambi	6.2	Lot 5	Programme 2020
TOTAL		36.5		

À fin 2019, le niveau d'avancement des travaux de réhabilitation des pistes est estimé à 82 %. En effet, sur les 36,5 km prévus : 24,1 km sont réalisés et réceptionnés, 6,2 km sont en cours d'exécution avec un niveau d'avancement estimé à 95 % et 6,2 km sont programmés pour 2020.

La qualité des pistes réalisées par l'entreprise ECBROH était toujours douteuse, malgré les résultats satisfaisants des tests du Laboratoire National des Bâtiments et Travaux Publics (LNBTP), aussi bien pour la qualité des matériaux que pour la qualité de compactage. Pour s'assurer de la qualité, le PAIOSA a réalisé des contrôles inopinés par le LNBTP ainsi que le laboratoire de l'Université du Burundi, qui à leur tour ont souvent confirmés des résultats conformes aux exigences du CSC. Cependant, les pluies diluviennes qui ont eu lieu dans la nuit du

19 au 20 décembre 2019 ont créé des dégâts relativement importants au niveau de la couche de roulement sur plusieurs sections des transversales aménagées (TR3A, TR4A1 et TR5A du lot 2 et TR4B du lot 3). Les pistes du lot 4, exécutées par le groupement d'entreprises ECC-SOTRAMETECO, n'ont pas été affectées par cette pluie.

3) Aménagement des marais dans le Moso

Depuis 2018, les superficies aménagées et réhabilitées totalisent 933 ha de marais localisés dans les dépressions du Moso, alors que l'ambition initiale était de réaliser l'aménagement de 833 ha.

Les travaux d'aménagement du marais Nyabigozi (140 ha) ont été réceptionnés définitivement en février 2019. Ceux des marais de Ntanga Amont et Ntanga Aval, qui couvrent une superficie totale de 280 ha, ont été réceptionnés définitivement en septembre 2019.

L'année 2019 a été marquée par les travaux de consolidation des infrastructures des marais aménagés avant 2015. C'est ainsi que des travaux de consolidation des infrastructures dans le périmètre P3 du marais Nyamabuye ont été réalisés et réceptionnés, des travaux de consolidation des infrastructures du marais Ntanga central ont démarré et des interventions pour le renforcement du canal de déviation du barrage Musasa ont été effectuées.

4) Accompagnement, structuration et organisation des AUE

Les actions d'accompagnement de la restructuration / mise en place d'Associations d'Usagers de l'Eau ont démarré début avril 2017 et suivent le rythme des travaux d'aménagement et réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles. Elles sont réalisées dans le cadre de 2 CSub avec Louvain Coopération (LC) / UCODE pour l'Imbo et avec ADIC pour le Moso. Les conventions ont été reconduites par avenant pour une année complémentaire, respectivement jusqu'au 26 octobre 2020 et 31 décembre 2020.

5) Accompagnement, structuration et organisation des AUE dans l'Imbo

La poursuite et la consolidation de l'action de mise en place de structuration et organisation des AUE du périmètre irrigué de l'Imbo se sont basées sur les recommandations de la mission d'expertise internationale du bureau d'études SHER effectuée en juin 2019.

La feuille de route élaborée par l'expert international a dégagé un certain nombre de mesures correctives qui ont été prises en compte dans l'avenant de prolongation de la CSub de LC-UCODE. La stratégie d'intervention de l'ONG a par ailleurs été renforcée avec le recrutement d'un expert GR de manière à atteindre les résultats de pérennisation et de capitalisation du volet "ingénierie sociale" du PAIOSA.

Avec la progression des aménagements et l'extension du périmètre qui atteint désormais 2.491 ha réceptionnés, trois nouvelles AUE du lot 4 de la colline Rusiga ont été constituées en 2019, ce qui porte au nombre de 24 les AUE légalisées et reconnues par les deux Administrations communales. La cible finale, élargie à 25 AUE, sera atteinte courant du 1^{er} semestre 2020. L'aménagement de tout le périmètre irrigué coïncidera alors avec la création / restructuration de ces 25 AUE qui seront réparties comme indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Evolution de la répartition des AUE (Imbo)

LOT	NOMBRE D'AUE ANNÉE 2018	NOMBRE D'AUE ANNÉE 2019	EN PRÉVISION ANNÉE 2020
1	4	5	5
2	6	5*	5
3	4	5	5
4	6	6	7
5	1	2	2
HORS AMÉNAGEMENT**		1	1
TOTAL	21	24	25

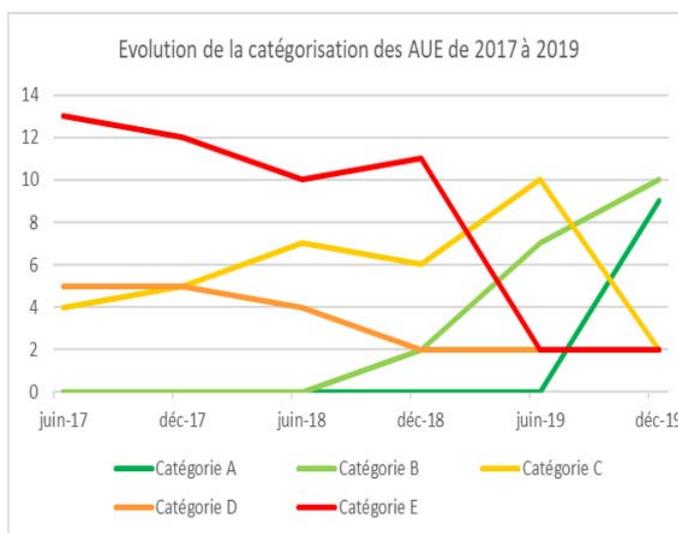
(*) 2 AUE ont fusionné entre 2018 et 2019

(**) 1 AUE de la zone (hors aménagement) alimentée par la rivière NYAKAGUNDA dont les travaux de réhabilitation du canal d'amenée du lot 3 sont clôturés.

De nombreuses réunions de travail conjointes et ateliers ont été réalisés pour arriver à une forte progression de la structuration des AUE. Ils ont permis d'assurer une collaboration proche entre les trois acteurs principaux concernés que sont les AUE (et leur future Fédération), les Communes de Rugombo et Buganda et le BPEAE. En fin d'année 2019, 19/25 AUE (soit un taux de 76 %, figure 4) ont atteint un niveau de fonctionnement satisfaisant (cat A et B). Cette rapide progression s'explique par la réception des infrastructures au cours de l'année 2019 qui ont favorisé l'accessibilité de l'eau d'irrigation sur une plus grande superficie (2.235 ha), ce qui répond à la principale attente des usagers du périmètre. Au mois de juin, les premières AUE ont ainsi évolué de la catégorie C vers B et les changements notables se sont révélés davantage lors du diagnostic de décembre 2019 avec 9 AUE qui ont atteint la catégorie A.

Figure 4 : Progression de la catégorisation des 25 AUE diagnostiquées en décembre 2019

Périodes	Catégories				
Groupes	A	B	C	D	E
JUIN 2017	0	0	4	5	13
DÉCEMBRE 2017	0	0	5	5	12
JUIN 2018	0	0	7	4	10
DÉCEMBRE 2018	0	2	6	2	11
JUIN 2019	0	7	10	2	2
DÉCEMBRE 2019	9	10	2*	2	2



(*) dont la FADCI

La mise en place des activités de formation des AUE touche actuellement les domaines suivants :

RECONNAISSANCE LÉGALE DES AUE MODULE ADMIN (1)	GESTION ET AUTONOMIE FINANCIÈRE MODULE FIN (2)	TRAVAUX D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE IHA MODULE IHA (3)	CALENDRIER CULTURAL ET TOUR D'EAU
Mise en place des comités des canaux tertiaires Assemblée constituante	Outils de gestion et de procédures financières	Diagnostic et organisation	Elaboration et validation du calendrier cultural et du calendrier des tours d'eau *
Délimitation et gestion de l'aire de service Signature du protocole de transfert de gestion	Ouverture des comptes bancaires	Planification et budgétisation	
Statuts / Structure / Organisation / Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)	Système de collecte des redevances et mise en œuvre	Exécution	
Elaboration et validation du plan d'actions	Ressources financières Gestion des fonds collectés	Inspection des ouvrages IHA	
Identification des propriétaires	Gestion du protocole de transfert de gestion		

(*) En lien avec les services déconcentrés du MINEAGRRIE (BPEAE et Administrations)

Les séances de formation en gestions "administrative, financière et entretien IHA" ont été assurées partiellement au cours du 1^{er} semestre 2019 à 109 membres (dont 19 femmes) de 11 Comités de gestion. Le rythme des formations dispensées durant l'année 2019 a été volontairement freiné afin de répondre aux recommandations de l'expertise internationale qui a suggéré que le parcours de formation soit revisité entièrement selon les règles de l'andragogie.

Ce nouveau dispositif de formation a été réactualisé au cours du dernier trimestre 2019 en priorisant les deux modules de formation manquants de la thématique "eau" (gestion équitable de l'eau et techniques d'irrigation et de drainage à la parcelle).

Les quatre modules ont fait l'objet d'un travail collectif en ateliers entre octobre et décembre 2019 réunissant une quarantaine d'acteurs, tous concernés dans la gestion et le suivi du PI-Imbo (Personnel d'appui des Services du BPEAE et des Administrations, moniteurs agricoles, professionnels et usagers).

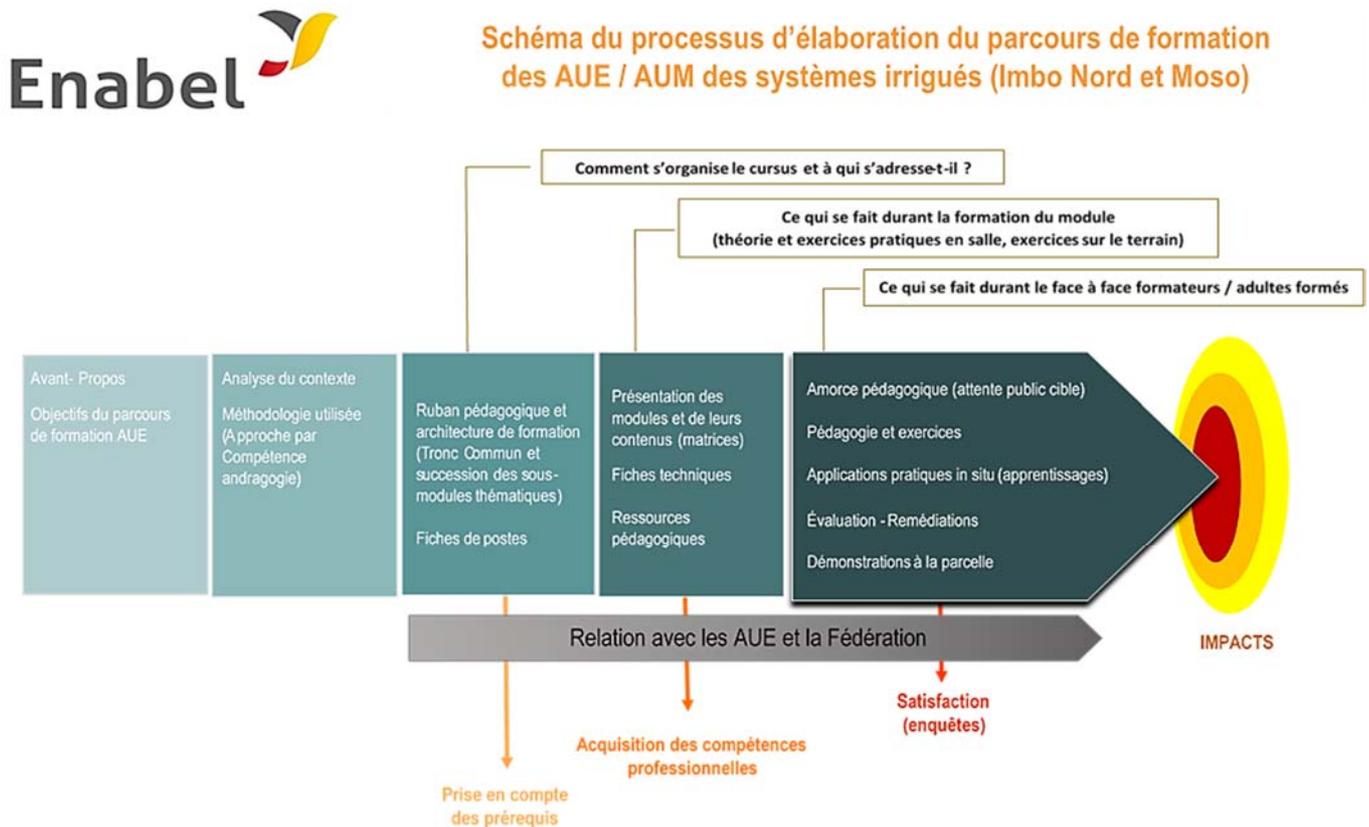
La notion de professionnalisation de la formation a été approfondie notamment pour permettre aux AUE et à la Fédération de se structurer et s'organiser selon leurs domaines de compétences spécifiques et leurs capacités internes en ressources humaines. Les activités de planification/simulation et de suivi-évaluation/contrôle faisant également partie de leur champ de compétence, des sous-modules seront ajoutés afin de permettre aux deux types de structures (Fédération et accessoirement les AUE) de faire appel à des services de prestations effectués par des tiers.

Les fiches de poste (rôle, activités et tâches, compétences demandées) ont été élaborées pour chacun des profils de responsabilité des RH identifiées (notamment celles des deux comités « exécutif et de surveillance »).

Le collectif a adopté la méthodologie de l'Approche par Compétence (APC) pour répondre à l'objectif de l'andragogie. L'accent a été mis sur les apprentissages pratiques (fiches techniques) et les démonstrations en situation réelle (techniques d'irrigation, aménagement parcelle /système de cultures, etc.) mais aussi sur les aspects de planification, de gestion, de gouvernance et d'interrelation entre acteurs (figure 5). Une fois finalisé, ce parcours de formation servira

également au renforcement de capacité des usagers des marais du Moso. Des échanges ont été organisés à cet effet entre les deux ONG, UCODE et ADIC.

Figure 5 : Schéma du processus d'élaboration du parcours de formation des AUE (Imbo et Moso)



Les premières formations spécifiques au thème "eau" commenceront en Q1-2020. Elles devraient permettre aux AUE de devenir plus performantes dans la distribution équitable de l'eau et la maintenance des infrastructures hydro-agricoles de leur secteur conformément aux clauses définies dans le contrat de suivi de leur aire de service.

Les activités de mise en place du système de collecte et de gestion des redevances, tout comme celles de l'adoption d'un calendrier cultural harmonisé, progressent au rythme de la structuration des AUE et des ateliers / formations qui l'accompagnent.

L'augmentation de la performance de ces deux activités (qui sont interdépendantes) est déjà bien réelle pour une douzaine d'AUE. Le nombre d'adhérents identifiés, supérieur à 50 %, le sera davantage après la mise en œuvre du nouveau parcours de formation. Les formations sur la distribution et gestion équitable de l'eau et sur les techniques d'irrigation à la parcelle qui démarreront en Q2-2020 devraient en effet avoir un impact sur la gestion sociale et économique de l'eau au sein du PPI et améliorer sensiblement le niveau de satisfaction des irrigants et par là-même les résultats de la collecte.

L'état de la situation présenté dans le tableau 6 montre le besoin de rationaliser davantage le système de collecte. En 2019, 57 % des membres identifiés (soit 2.026 / 3.610 pour 19 AUE fonctionnelles) ont payé la redevance ce qui est relativement faible du fait que chaque exploitant irrigant a une obligation d'adhésion à l'AUE et de redevabilité pour le paiement de la redevance.

Tableau 6 : Récapitulatif de l'avancement des activités de structuration et catégorisation des AUE Imbo en décembre 2019

N°	Nom de l'AUE	Lot	Secteur	Sup. (ha)*	Réceptions provisoire et définitive **	Mise en place de l'AUE (a)	Accord tripartite signé	Plan d'action validé	Formations 2019 (b)	Notation AUE (c)	% membres en règle du paiement de la redevance
1	KWIZUMUCOHOSE	1	S1-1 / 1-2	41,9	X	X	X	X		B	50
2	TERIMBERE MUKUNYWESHA IMIRIMA	1	S1-3	50,7	X	X	X	X	3	A	68
3	NTITWANJAJWE	1	S3-1	31,3	X	X	X	X		A	54
4	TUGWANYUBUGARAGWA	1	S3-2	129,6	X	X	X	X		A	60
5	DUSHIRAMAZINDA	1	S3-3 / 3-4	105,3	X	X	X	X	3	B	64
6	AMAZI AHA IWACU	2	S2-1	192,4	X	X	X	X		A	77
7	BIBUTSE	2	S2-2	194,2		X	X	X	1à3	A	88
8	DUSABIKANYE AMAZI	2	S2-3	223	X	X	X	X	1-3	B	
9	UMUCO W'ABARIMYI (fusion de 2 AUE)	2	S2-4	164,5	X	X	X	X	1-3	B	96
10	GWIZUMWIMBU	2	S2-5	86,1	X	X		X	2-3	A	94
11	TWIJUKIRE GUSIBURA IMISEREGE	3	S2-6	72,4	X	X	X	X		B	47
12	TWIYAMBIKENEZA	3	S2-7ab	44,8		X		X	2	B	0
13	TUBEMASO TUGWANYUBUKENE	3	S2-8	223,4	X	X	X	X	3	B	22
14	DUHANAHANE AMAZI YA DOGODOGO	3	S2-9	108,9	X	X		X	1à3	B	43
15	DUKUNDIBIKORWA VY'ITERAMBERE	3	S2-10 / 2-11	74,9	X	X		X	2-3	B	25
16	DUKOREREHAMWE	4	S3-5	86,9	X	X		X	2-3	A	11
17	SHIRUKUBUTE	4	S3-6	275,6	X	X		X		B	3
18	TWESEDUTABARANE	4	S3-7	47,7	X	X		X		D	0
19	TWESEHAMWE MW'ITERAMBERE	4	S3-7 à 3-9	94,8	X	X		X		D	0
20	TURWANYINZARA	4	S3-10	157,7		X				E	0
21	SANGWINGABURO	4	S3-11	164,8		X				-	0
22	TUGIRUBUMWE MUKUNYWESHA AMAZI	4	S3-12 / 3-13	80,1						E	0
23	TUGWANYUBUKENE	5	S5-1 à 5-3	138,8	X	X	X	X		A	70
24	VOMERIMIRIMA	5	S5-4 à 5-7	137,4	X	X	X	X		A	71
25	DUFASHANYE MW'ITERAMBERE	Hors Aménagement		9,9	NA	X	X	X		C	0
-	FRUITO	Hors Aménagement		44,3	N/A						
TOTAL / MOYENNE (%)				2.981	2.490	24	14	22	11	19	57

* Superficie de l'étude SHER

** Superficie correspondant aux réceptions 2019 (Pool Infra)

(a) : concerne l'identification des exploitants, la mise en place des comités tertiaires, l'assemblée constituante et mise en place des organes, ROI validé

b) : 3 formations : 1- gestion administrative, 2- gestion comptable et 3- gestion et maintenance IHA

(c) : notation basée sur 44 critères, allant de E (AUE non organisée et non viable) à A (AUE organisée et viable).

Les 19 AUE notées A et B sont considérées comme « fonctionnelles »

- AUE structurée et légalisée avec accord tripartite signé
- AUE structurée et légalisée (dont deux en janvier 2020)
- AUE pas encore structurée

ACTIVITÉS RÉALISÉES (SYNTHÈSE)	VALEUR OBTENUE 2019 / VALEUR CIBLE FINALE
1. DÉLIMITATION DE L'AIRE DE SERVICE	24 / 25
2. IDENTIFICATION DES PROPRIÉTAIRES	24 / 25
3. MISE EN PLACE DES COMITÉS TERTIAIRES	24 / 25
4. TENUE D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUANTE	24 / 25
5. LÉGALISATION DES AUE	24 / 25
6. OUVERTURE DU COMPTE BANCAIRE	24 / 25
7. SIGNATURE DU PROTOCOLE DE GESTION (ACCORD TRIPARTITE ENTRE LA COMMUNE - LE BPEAE - L'AUE)	14 / 25
8. ELABORATION ET VALIDATION DU PLAN D'ACTION ET DU PLAN DE FORMATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS SUR BASE DES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC POUR CHAQUE AUE	22 / 25
9. ELABORATION ET VALIDATION DU CALENDRIER DES TOURS D'EAU ET D'ENTRETIEN DES IHA	22 / 25
10. ELABORATION ET VALIDATION DU SYSTÈME DE COLLECTE DE REDEVANCE ET MISE EN ŒUVRE	18 / 25
11. GESTION DES FONDIS COLLECTÉS, GESTION DU PROTOCOLE DE TRANSFERT DE GESTION.	12 / 25

Un recensement annuel exhaustif des exploitants propriétaires irrigants, secteur par secteur et par système de cultures, a été réalisé en début d'année 2019. Cette base de données est répertoriée sur les registres des AUE. L'effort devra désormais porter sur la constitution d'un SIG des irrigants du périmètre, dans la mesure du possible géré au niveau de la Fédération afin d'optimiser son exploitation pour des résultats de collecte plus efficaces et raisonnés (en particulier pour effectuer des simulations et projections financières).

6) Structuration de la Fédération (Imbo)

Les réunions préparatoires à l'Assemblée constituante (prévue en Q1-2020), ont pris en compte l'historique de l'ancienne Fédération et les nouvelles caractéristiques de l'aménagement. Comme il apparaissait difficile de mettre en place une fédération distincte pour le lot 5 (système hydraulique indépendant alimenté par la prise Muhira), il a été convenu que la Vice-Présidence reviendra à l'une des deux AUE du lot 5, laquelle veillera au bon fonctionnement de son aire de service.

La Fédération prévoit d'occuper les locaux du chantier du lot 4 basés en ville à Cibitoke pour installer sa future "Maison de la Fédération – PI Imbo Nord". Le processus de négociation avec les hautes instances locales est en cours afin d'obtenir le titre foncier.

7) Gestion des ordures / déchets

Les actions menées en matière d'assainissement ont essentiellement concerné la sensibilisation des chefs de ménages qui déversent les eaux usées dans les canaux à Rugombo et à Cibitoke. Des rencontres et pourparlers avec les services communautaires de santé de Mparambo sont en cours sur la problématique de gestion de l'hygiène. Plus de 91 % des ménages de Rugombo appliquent désormais un système de gestion des déchets, en utilisant l'une des solutions vulgarisées (latrines, puisards, bennes de récupération, compost, recyclage plastiques, etc.).

8) Accompagnement, structuration et organisation des AUE dans le Moso

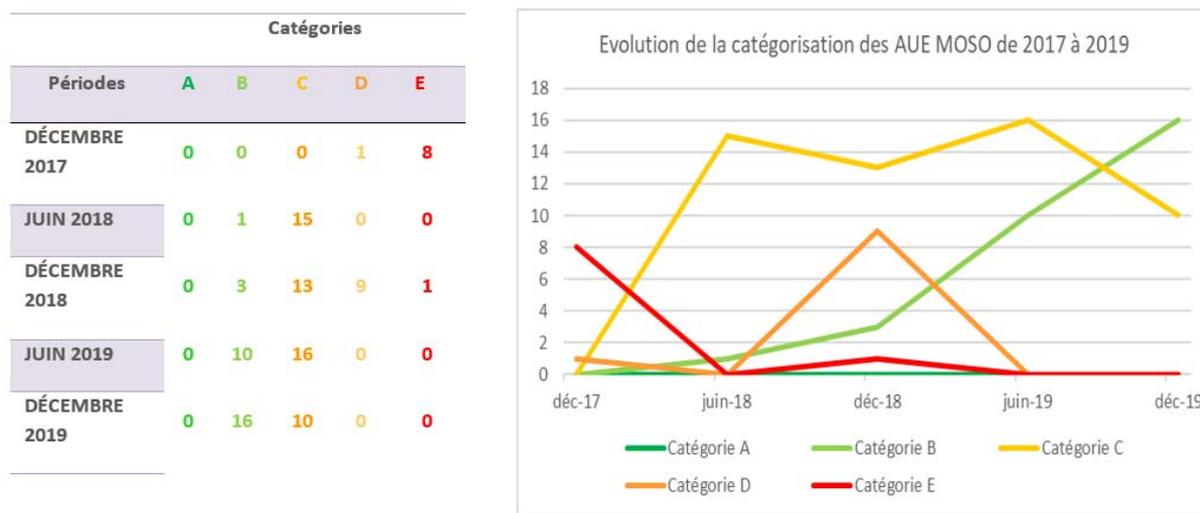
Les 930 hectares aménagés et / ou réhabilités par le Programme au niveau du Moso sur 4 marais dans les provinces de Ruyigi et Rutana sont régulièrement entretenus par les 26 AUE encadrées par l'ONG ADIC (tableau 7 ci-dessous).

Fin 2019, 25/26 conventions de transfert de gestion des aménagements hydro-agricoles sont signées entre les AUE, les communes et les BPEAE. Le processus de négociation de ces conventions a duré plus longtemps que prévu et l'exercice des responsabilités de gestion reconnues par chacune

des parties prenantes est encore lacunaire, car les communes n'appuient pas suffisamment les AUE pour le recouvrement des redevances des exploitants défaillants.

Fin 2019, 16 AUE pouvaient être considérées comme fonctionnelles (cat B), soit une nette progression par rapport aux 3 AUE de l'année précédente. L'indice de catégorisation d'AUE fonctionnelles est de 61,5 %. Les 26 AUE ont été régulièrement accompagnées et donc renforcées durant 2019, ce qui fait que les 10 AUE classées en cat C sont en passe d'atteindre un seuil de fonctionnalité satisfaisante d'ici le 1^{er} semestre 2020 (figure 6 ci-dessous).

Figure 6 : Progression de la catégorisation des 26 AUE diagnostiquées en décembre 2019



Le système de collecte des redevances au Moso s'organise autour de la constitution d'une base de données devenue opérationnelle au cours de cette année. Plus de 7.000 exploitants (environ 60 %) ont été recensés sur fiches individuelles de paiement des redevances.

Deux faiblesses ont cependant été observées courant de cette année :

- Les résultats enregistrés de la collecte des redevances auprès des AUE de Nyabigozi (taux moyen de 10,4 % !) reste toujours moins bon qu'ailleurs, en raison d'écarts mis en évidence entre les superficies des parcelles enquêtées et certaines superficies réelles.
- La baisse du taux moyen de recouvrement des redevances observée en 2019 (56,3 %) par rapport à 2018 (65,5 %) est due à la faible implication de l'Administration communale dans l'appui des AUE pour prendre des sanctions auprès des membres qui ne paient la redevance. L'inaction de l'autorité communale est partiellement expliquée par les enjeux électoraux en cours et par le refus de l'acceptation de la nouvelle formule d'impliquer les exploitants dans la gestion des recettes de redevances.

L'inaction de l'Administration et les impunités vis-à-vis des mauvais-payeurs constituent manifestement un argument pour certains exploitants de ne pas payer la redevance. Le nouveau dispositif de recensement opéré sur fiche individuelle devrait modifier le comportement des exploitants qui pourraient craindre de perdre leur parcelle.

Malgré ce constat, les AUE effectuent régulièrement les transferts des contreparties des redevances aux communes (15 %) en même temps qu'elles remettent les listes des créances des redevances à recouvrer. Les collectes génèrent par ailleurs des excédents budgétaires suffisamment importants pour qu'ils soient désormais sécurisés sur des comptes à terme (cf. dernière colonne du tableau 7).

Tableau 7 : Récapitulatif de l'avancement des activités de structuration et catégorisation des AUE et Fédérations Moso en décembre 2019

N°	Nom de l'AUE	Marais	Secteur	Sup. (ha)	Nbre exploitants	Mise en place de l'AUE (a)	Accord tripartite signé	Plan d'action validé	Formations 2019 (b)	Notation AUE (c)	% membres en règle de redevance 2017-2018	% membres en règle de redevance 2018-2019	Solde redevance (x 1.000 BIF)
1	Dushigikirane	Nyabigozi	P1	40	387	X	X	X	X	C	56	20,3	1.323
2	Turwizumwimbu		P2	22	245	X	X	X	X	C	51	8,4	1.255
3	Dufashanye		P3 & 4	27	310	X	X	X	X	C	44	0	1.095
4	Turwanyubunewe		P5 & 5D	26	271	X	X	X	X	C	46	0	526
5	Tuzamurane		P6	31	308	X	X	X	X	C	51	22,5	1.422
6	Dutezimbere Umwonga Wacu		P7&7D	28	483	X	X	X	X	C	28	3,4	335
Ss TOTAL				174	2004						46	10,4	5.956
7	Apregen	Nyamabuye	P2	64	1.658	X	X	X	X	B	92	65,8	6.420
8	Tugwizumwimbu - Tugwanyinzara		P3	75	1.578	X	X	X	X	B	72	68,4	5.355
9	Tugwizumwimbu		P4	149	1.861	X	X	X	X	B	82	50,7	8.060
Ss TOTAL				288	5097						82	59,4	19.835
10	Twitezimbere	Ntanga Amont	P1, 1lat & 2	30	321	X	X	X	X	B	-	68,7	1.513
11	Tugirurunani		P3&4	32	198	X	X	X	X	B	-	68,8	1.377
12	Turimumwonga		P5&6	34	648	X	X	X	X	C	-	57,8	1.294
13	Dushirimberibikorwa		P7,8 & 9D	27	448	X	X	X	X	B	-	72,1	1.316
14	Haguruka Twitezimbere		P9G, 10 & 11	35	473	X	X	X	X	C	-	68,9	1.895
Ss TOTAL				158	2088						-	73,3	7.395
15	Twiyunganyane	Ntanga Central	P1	22	250	X	X	X	X	B	82	64,6	1.745
16	Twitezimbere		P2	56	872	X	X	X	X	B	60	36,1	2.888
17	Tugwizumwimbu		P3	13	178	X	X	X	X	B	67	43,9	683
18	Dukomezibikorwa		P4	29	656	X	X	X	X	B	67	41	1.903
19	Tugwanyinzara		P5	20	343	X	X	X	X	B	73	61,6	1.570
20	Twijukiruburimy		P6	17	233	X	X	X	X	B	78	45,4	1.683
Ss TOTAL				157	2532						71,2	45,8	10.472
21	Vomerumuceri	Ntanga Aval	P1	36	339	X	X	X	X	C	-	60,7	1.510
22	Bungabungurugomero		P2	25	383	X	X	X	X	B	-	69,9	1.846
23	Hakoramunda		P3	21	338	X	X	X	X	B	-	79	1.647
24	Dushigikirumuceri		P4	38	722	X	X	X	X	B	-	72,5	708
25	Twitezimbere		P5 & 6	33	435	X	X	X	X	C	-	93,3	1.064
Ss TOTAL				153	2217						74,1	6.675	
26	Shigikiriterambere	Musasa	-	93	1462	X	-	X	X	B	99	88,4	5.548
TOTAL				1023	15.400	26	25	26	26	16	65,5%	56,3	55.981
F1	Fédération NYABIGOZI	Nyabigozi	-	174	2.004	X	-	-	-	-	-	-	-
F2	Fédération NYAMABUYE	Nyamabuye	-	288	5.097	X	-	-	-	-	-	-	-

N°	Nom de l'AUE	Marais	Secteur	Sup. (ha)	Nbre exploitants	Mise en place de l'AUE (a)	Accord tripartite signé	Plan d'action validé	Formations 2019 (b)	Notation AUE (c)	% membres en règle de redevance 2017-2018	% membres en règle de redevance 2018-2019	Solde redevance (x 1.000 BIF)
F3	Fédération NTANGA AMONT	Ntanga Amont	-	158	2.088	X	-	-	-	-	-	-	-
F4	Fédération NTANGA CENTRAL	Ntanga Central	-	157	2.532	X	-	-	-	-	-	-	-
F5	Fédération NTANGA AVAL	Ntanga Aval	-	154	2.217	X	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL FAUE (sans Musasa)				930	13.938	5	-	-	-	-	-	-	-

(a) : concerne l'identification des exploitants, la mise en place des comités tertiaires, l'assemblée constituante et mise en place des organes, ROI validé

(b) : 3 formations : 1- gestion administrative et leadership, 2- gestion comptable et 3- gestion et maintenance IHA

(c) : notation basée sur 44 critères, allant de E (AUE non organisée et non viable) à A (AUE organisée et viable).

Les 16 AUE notées B sont considérées comme « fonctionnelles »

- AUE structurée et légalisée avec accord tripartite signé
- AUE structurée et légalisée
- Fédérations structurées et légalisées

ACTIVITÉS RÉALISÉES (SYNTHÈSE)	VALEUR OBTENUE 2019 / VALEUR CIBLE FINALE
1. DÉLIMITATION DE L'AIRE DE SERVICE	26 / 26
2. IDENTIFICATION DES PROPRIÉTAIRES	26 / 26
3. MISE EN PLACE DES COMITÉS TERTIAIRES	26 / 26
4. TENUE D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUANTE	26 / 26
5. LÉGALISATION DES AUE	26 / 26
6. OUVERTURE DU COMPTE BANCAIRE	26 / 26
7. SIGNATURE DU PROTOCOLE DE GESTION (ACCORD TRIPARTITE ENTRE LA COMMUNE - LE BPEAE - L'AUE)	25 / 26
8. ELABORATION ET VALIDATION DU PLAN D'ACTION ET DU PLAN DE FORMATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS SUR BASE DES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC POUR CHAQUE AUE	26 / 26
9. ELABORATION ET VALIDATION DU CALENDRIER DES TOURS D'EAU ET D'ENTRETIEN DES IHA	26 / 26
10. ELABORATION ET VALIDATION DU SYSTÈME DE COLLECTE DE REDEVANCE ET MISE EN ŒUVRE	26 / 26
11. GESTION DES FONDS COLLECTÉS, GESTION DU PROTOCOLE DE TRANSFERT DE GESTION.	26 / 26

Au cours de l'année 2019, les 25 AUE ont constitué 5 fédérations, soit une par marais, toutes étant actuellement légalisées (pour la plus récente - Nyabigozi, en janvier 2020). Ces 5 fédérations mettent en commun les moyens pour couvrir les besoins d'entretien / réparations sur l'émissaire principal et sur les barrages nécessitant une synergie entre AUE. Cette évolution a nécessité un accompagnement technique et une allocation de moyens additionnels, tels les gabions et de petits compacteurs.

L'AUE 26 rattachée au marais de Musasa est éloignée des fédérations encadrées par le PAIOSA. Elle fait partie d'une autre fédération, CORIMO (Collectif des Riziculteurs du Moso), qui regroupe les organisations des riziculteurs de 3 autres marais : Bugiga, Mwayi et Mugomera. Deux des trois

marais Bugiga et Mugomera ont été aménagés par le PNUD. Son ancrage statutaire devra néanmoins être poursuivi en 2020 pour garantir son fonctionnement.

La mise en irrigation de tous les marais aménagés et réhabilités a permis une mise en culture du riz en général pour au moins une saison dans tous les périmètres, et pour 2 saisons de riz et d'autres cultures de contre saisons dans certains périmètres. Les exploitants qui ont adopté les plannings d'entretien, les plannings culturaux et les plannings des tours d'eau estiment avoir doublé leur gain de revenus annuels.

La mise en place des 5 structures faïtières implique également de nouvelles activités d'appui en renforcement de capacité surtout dans les domaines de la planification et du suivi-évaluation/contrôle. La prolongation du contrat de prestation de services de l'ONG ADIC a donc été motivée pour mener ces formations complémentaires aux membres des comités exécutifs des 5 fédérations mais également pour organiser des apprentissages pratiques sur le terrain aux 26 AUE.

La séparation des fonctions bénévoles pour les dirigeants des fonctions rémunérées de l'équipe technique (aiguadiers et agents de collecte de redevances) a permis la création de plus d'une centaine d'emplois autogérés. Ces emplois nécessiteront des formations complémentaires (programmées en 2020) pour atteindre un niveau de compétences suffisant dans la réalisation des activités et tâches telles que définies dans les fiches de poste.

9) Actualiser le schéma directeur des marais et mettre en place un SIG atlas des marais

L'atlas interactif des marais, bas-fonds et plaines irrigables est encore accessible et fonctionnel. En 2019, afin de relancer l'activité de collecte et de mise à jour des données de l'Atlas, des réunions ont été organisées par le PAIOSA (le 20 mars et le 8 novembre 2019) avec le nouveau directeur de la DGR. Cette activité n'a pas encore pu avoir lieu par manque d'informations fournies par les services de la DGR.

3.4 Performance de l'output 2



3.4.1 Progrès des indicateurs

R2 : Les bassins versants sont aménagés et protègent les investissements hydro-agricoles

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2018	Progrès 2019	Cible 2019	Cible finale	KPI*
Output 2.1 : Des ouvrages de protection et des actions de lutte anti-érosive sont réalisés dans les bassins versants des aménagements concernés						
Longueur d'aménagements anti-érosifs réalisés	N/A	Imbo = 984.350 m Moso = 956.174 m	Imbo = 1.009.897 m Moso = 1.070.873 m Bug = 394.629 m	2.050.276 m	2.050.276 m	4
Nombre de points critiques aménagés	N/A	Moso = 4	Moso = 4	Imbo = pas de besoin Moso = 3	Imbo = à déterminer (études) Moso = 3	4
Superficie de BV reboisée	N/A	Imbo = 920 ha Moso = 1.953 ha	Imbo = 979 ha Moso = 1.962 ha	Imbo = 1.315 ha Moso = 1.950 ha	Imbo = 1.315 ha Moso = 1.950 ha	3

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2018	Progrès 2019	Cible 2019	Cible finale	KPI*
Output 2.2 : Des dispositifs de gestion des aménagements des bassins versants sont mis en place						
Nombre de Groupements de Gestion Forestière mis en place	N/A	Imbo = 15 Moso = 22	Imbo = 23 Moso = 22	Imbo = 23 Moso = 22	Imbo = 23 Moso = 22	④
Nombre de personnes participants aux Groupements de Gestion Forestière	N/A	Imbo = 985 dont 33 % Fe Moso = 2.912 dont 64 % Fe	Imbo = 987 dont 33 % Fe Moso = 2.629 dont 62 % Fe	Imbo = 1.500 Moso = 1.680	Imbo = 1.500 Moso = 1.680	④
Longueur de pare-feux positionnés / entretenus	N/A	Imbo = 77,2 km Moso = 77,9 km	Imbo = 77,2 km Moso = 77,9 km	110 km	110 km	④
Output 2.3 : Des interventions de sensibilisation de la protection de l'environnement sont réalisées						
Proportion de ménages ayant reçu une formation en protection environnementale	N/A	23 %	>75 % (tous les ménages CEP, EFI, GGF...)	45 %	75 %	④
Proportion de ménages appuyés par le projet qui disposent de foyers améliorés	N/A	50 %	66 %	50 %	50 %	④

* KPI = Indicateurs Clés de Performance (Key Performance Indicators en anglais) : jeu d'icônes qui permettent de visualiser facilement l'avancement des résultats par rapport à l'objectif fixé (ici taux de réalisation par rapport aux valeurs cibles fixées pour le PAIOSA).
Niveau de signification : voir chapitre 3.2.1.

3.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
<u>Activité 1.2.1.1M</u> Aménager les points critiques d'érosion		X		
<u>Activité 1.2.1.2I</u> Reboiser dans 3 bassins versants (1.500 ha)		X		
<u>Activité 1.2.1.2M</u> Reboiser dans 4 bassins versants (1.100 ha)		X		
<u>Activité 1.2.2.1I</u> Elaborer les accords tripartites en vue de la gestion participative des boisements communaux pour les 1.500 ha		X		
<u>Activité 1.2.2.1M</u> Elaborer les accords tripartites en vue de la gestion participative des boisements pour les 1.100 ha			X	
<u>Activité 1.2.2.2I</u> Appuyer la mise en place de Plans de gestion forestier sur 1.500 ha et accompagner leur mise en œuvre			X	
<u>Activité 1.2.2.2M</u> Appuyer la mise en place de Plans de gestion forestier sur 1.100 ha et accompagner leur mise en œuvre			X	
<u>Activité 1.2.3.1</u> Sensibiliser contre les feux de brousse en proposant des solutions alternatives		X		

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

1) Aménagement des points critiques d'érosion

En vue de compléter l'effet protecteur des boisements pour la protection des périmètres du marais Nyamabuye, des interventions ont eu lieu en 2019 pour la consolidation des ravines Rutendu et Nzirabamayaye, aménagées pour la première fois en 2013. Également, des interventions ont démarré pour le traitement des points critiques d'érosion qui sont apparus sur l'émissaire Nyabigozi et menacent les aménagements du périmètre.

2) Protection des Bassins Versants

Ces activités de reboisement ciblent les terrains communaux ou domaniaux pour protéger les bassins versants autour des investissements hydro-agricoles. Ils sont théoriquement localisés sur des zones à risque d'érosion ne souffrant pas de conflits fonciers. Elles ont également pour but de conscientiser les populations concernées ainsi que les responsables administratifs locaux (Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) et Administrations communales) sur la protection de l'environnement dont la lutte contre les feux de brousse. L'approche participative doit permettre une plus grande responsabilisation des populations riveraines des boisements nouvellement mis en place en vue d'améliorer leur pérennité et gestion.

L'intervention des GGF sur les collines des sous-bassins versants n'a pas pour ambition à elle seule de protéger l'ensemble du bassin versant concerné. Le PAIOSA continue de développer des activités complémentaires de protection réalisées en synergie entre les trois pools techniques du programme. L'appui à l'organisation / structuration des bénéficiaires cibles (GGF, AUE et OP) et à leur développement par des approches intégrées concourent aussi directement à des résultats visibles et incontestables en matière d'aménagement et de protection des territoires : MIP « petits élevages et structures biologiques anti-érosives », restauration de la fertilité organique par des techniques intégrées des CEP, aménagement de ravine, etc.

La mise en œuvre des activités GGF à l'Imbo est réalisée depuis mai 2018 en régie. Pour le Moso, la CSub avec l'ONG APROCUVI a été renouvelée en Août 2019 et prolongée jusqu'à la fin de l'année 2019, date à laquelle PAIOSA a décidé de stopper définitivement la collaboration pour des raisons de mauvaise gouvernance financière (faiblesse et retards récurrents au niveau de la redevabilité et défaut de paiement des salaires ; chômage technique de l'équipe opérationnelle).

3) Protection des Bassins Versants dans l'Imbo

Durant l'année 2019, 22 GGF, regroupant 987 membres dont 322 femmes, se sont engagés à protéger 22 blocs (au lieu des 25 prévus) totalisant une superficie de 980 ha (tableau 8). Les neuf nouveaux GGF ont reboisé 339 ha supplémentaires lors de la campagne 2018-2019 ce qui permet d'atteindre 98 % de la valeur cible finale. Ces 22 GGF, répartis sur quatre communes de la Province de Cibitoke, sont également tous reconnus et légalisés.

Tableau 8 : Répartition des superficies des boisements GGF / commune et par bassin versant (Imbo)

Commune	Bassin versant	Superficie (ha)	Répartition des GGF	Membres		
				H	F	Total
MABAYI	Nyamagana	457,5	7	262	124	386
MUGINA	Nyamagana	199,8	6	153	93	246
MUGINA	Nyakagunda	88,8	3	63	31	94
MURWI	Muhira	124,5	2	68	37	105
RUGOMBO	Nyakagunda	8,9	1	15	10	25
RUGOMBO	Nyamagana	100,2	3	104	27	131
TOTAL		979,8	22	665	322	987

Des formations en gestion administrative et financière ont été dispensées aux 110 membres des comités exécutifs. Le fort taux d'analphabétisme constaté lors des séances de formation a nécessité le remplacement de certains gestionnaires qui étaient dans l'incapacité d'assurer leur fonction (tenue et suivi des registres).

L'année 2019 totalise un record de 103,7 ha incendiés en août 2019 tous recensés sur les sites de

Mabayi (blocs de Musenyi et Nyarusebeyi), ce qui équivaut à 10,6 % de la couverture totale des boisements de l'Imbo réduit en fumée. Malgré les réunions de sensibilisation sur les feux de brousse menées par l'antenne, l'Administration n'a engagé aucune enquête judiciaire, ni cherché à appréhender les auteurs présumés des infractions, afin d'éviter d'exacerber les risques de tensions en période préélectorale.

Afin d'assurer la cohésion sociale au sein des GGF et de maintenir leur fonctionnalité (dans l'attente des revenus générés par les boisements), des activités connexes au reboisement (MIP AGR) ont été mises en place et organisées de la façon suivante :

- 6 GGF ont développé une production de plants fruitiers et agroforestiers
- 13 GGF ont opté pour l'apiculture. Pour faciliter le démarrage de cette action dans de bonnes conditions, le programme a fourni :
 - 104 ruches de type Dadant (ruches dites « modernes ») + 26 autres fabriquées dans le cadre de la formation
 - 78 ruches ordinaires + 26 autres fabriquées en formation.
- 7 GGF ont instauré une chaîne de solidarité pour accroître leur revenu : 5 avec un petit élevage de 15 chèvres et 2 GGF avec un élevage de 6 porcs.

4) Protection des Bassins Versants dans le Moso

Vingt-deux (22) groupements de gestion forestière regroupant 2.586 membres des GGF dont 1.584 femmes, se sont engagés à protéger 38 blocs boisés totalisant une superficie de 1.031 ha (tableau 9). L'exécution des travaux annuels de coupe-feux périmétraux a totalisé une longueur de 77,4 km / 100,2 km prévus (soit 77,3 %) représentant une charge de travail bénévole d'environ 7.743 h/j.

Tableau 9 : Répartition des superficies des boisements GGF / commune et par bassin versant (Moso)

Commune	Bassin versant	Superficie (ha)	Répartition des GGF	Membres		
				H	F	Total
Gisuru	Nyabigozi	200	4	64	82	146
Nyabitsinda	Ntanga	300	6	596	916	1512
Mpinga Kayove	Nyamabuye	330	7	86	392	478
Rutana	Musasa	201	5	256	194	450
Total		1.031	22	1.002	1.584	2.586

L'inventaire complet des 38 blocs effectué en juin-juillet 2019 nous a renseigné sur le taux moyen de mortalité des plants exotiques qui est de 40 % pour les eucalyptus et de 36 % pour les callitris. Les principales causes de ces taux très élevés sont essentiellement dues aux feux de brousse, relativement importants en cette année préélectorale (38 ha), et surtout à la dessiccation des jeunes plants et aux attaques de termites.

La délimitation des parcelles d'exploitation et la pose des bornes ont été réalisées. Il s'agit d'une étape essentielle avant d'envisager l'élaboration des Plans d'Aménagement Forestiers (PAF) communaux. Etant donné sa complexité, elle est opérée en régie par un technicien SIG qui a été recruté à cet effet sous le contrôle du Pool Gouvernance.

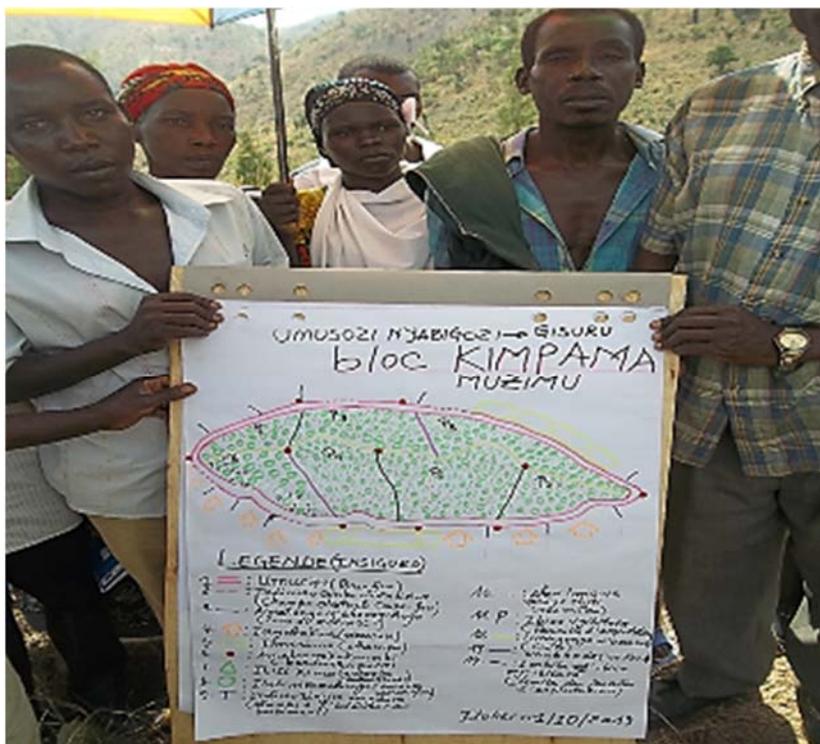


Photo 1 : Cartographie participative préalable à la délimitation des parcelles et pose de bornes (Site de Kimpama Muzimu - Commune de Gisuru)

Cas spécifique à l'écosystème du Moso : dans le but de mettre en place un écosystème forestier naturel « géré » sur le long terme par les GGF (et remédier à la mauvaise adaptation des plants exotiques), la prise en considération des essences autochtones et de leurs fonctions socioéconomiques et écologiques a été considérée, par la méthode de Régénération Naturelle Assistée (RNA). La RNA est une méthode de "domestication" d'une partie des arbres sauvages (essences autochtones) qui se régénèrent naturellement et plus rapidement dans les boisements protégés par les coupe-feux.

Parmi les 38 blocs boisés, douze blocs ont une forte dominance d'essences autochtones de haute valeur économique, sociale et environnementale à protéger. Le PAIOSA travaille donc pour faire prendre conscience aux membres des GGF, aux communes et même à la Direction Générale de l'OBPE du MINEAGRIE, du rôle de protection environnementale et de la valeur réelle des boisements qui sont sous la responsabilité de gestion directe des GGF.

L'élaboration de plans simples de gestion a démarré avec la collaboration des parties prenantes (OBPE et Administrations) pour stimuler l'appropriation par tous les acteurs (dont les GGF) et les impliquer un maximum dans la gestion des ressources. Ces fondamentaux aux PAF ont été définis et débattus lors de deux ateliers participatifs organisés en avril et juin 2019. Un schéma de cogestion a été partagé et validé lors de l'atelier de restitution de juin.

Comme dans l'Imbo, des activités complémentaires de production d'apiculture et de plants fruitiers (MIP AGR) ont été menées. En particulier, l'activité apicole s'est révélé un excellent moyen de protéger les boisements contre les feux intentionnels lorsque les ruchers se situent à l'intérieur même des sites. Le programme PAIOSA a donc appuyé 5 GGF au cours d'une première campagne apicole en 2019 qui ont installé 155 ruches traditionnelles qui serviront au transvasement des colonies d'abeilles dans les 50 ruches modernes fournies par le programme. D'autres groupements apicoles volontaires ont été encadrés pour améliorer leur rendement. Ils ont contribué à l'installation de 85 ruches traditionnelles supplémentaires.

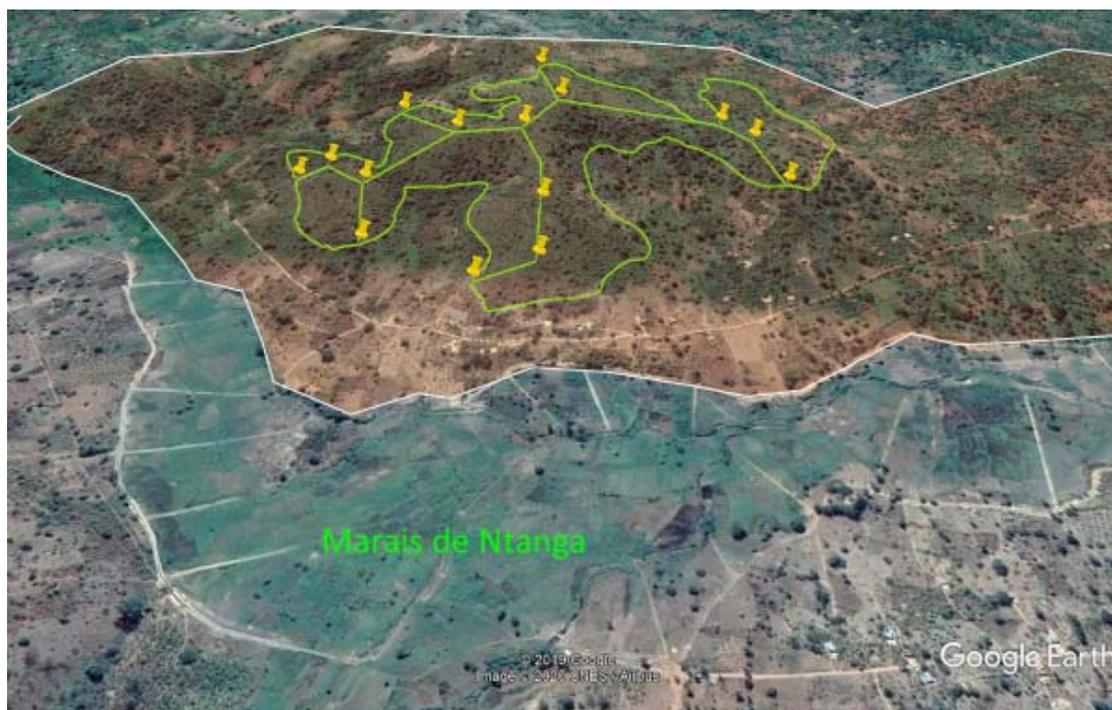


Photo 2 : Exemple de RNA à fort potentiel de l'environnement boisé du site de Nyamitukwe (délimité en vert et borné) et de sa zone périphérique en amont du marais de Ntanga



Photo 3 : Emplacement de ruches modernes de type Dadant à Nyamitukwe (Nyabitsinda) avec mise à disposition de kits appropriés pour la cueillette et le traitement / conditionnement / vente respectant les normes hygiéniques du miel

D'autres activités de production de plants fruitiers, forestiers et/ou agro-forestiers ou d'élevage (cotisation de membres pour l'achat d'un cheptel de 61 chèvres et 2 porcs) ont également été appuyées. Ces mouvements de solidarité, observés dans les deux zones d'intervention, constituent un bel exemple qui devra être analysé de près par PAIOSA afin de rebondir sur ce type d'AGR endogènes et autonomes.

5) Reboisement, lutte antiérosive et protection de l'environnement

Les 2 conventions de subsides relatives à l'appui aux Initiatives de Développement des Exploitations Familiales Intégrées (IDEFI-Imbo et Moso – voir point 3.5.3.2), clôturées au cours du mois d'octobre 2019, intégraient chacune un volet de lutte antiérosive et protection de l'environnement (fossés anti érosifs, courbes de niveau stabilisées, production de plants (agro)forestiers / fruitiers, micro boisements familiaux, bonnes pratiques agricoles visant la gestion intégrée de la fertilité des sols, foyers améliorés, etc.) contribuant de manière primordiale à l'atteinte des cibles fixées et à la réalisation de l'output.

3.5 Performance de l'output 3



3.5.1 Progrès des indicateurs

R3 : Les exploitations familiales des bassins de production ciblés améliorent leurs systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur retenues

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2018	Progrès 2019	Cible 2019	Cible finale	KPI*
Output 3.1 : Les techniques de production agricole sont améliorées au sein des exploitations familiales						
Nombre de groupements CEP constitués et encadrés	N/A	1.086 Imbo = 368 Moso = 327 Bug = 391	1.366 Imbo = 407 Moso = 417 Bug = 542	1.155 Imbo = 455 Moso = 300 Bug = 400	1.155 Imbo = 455 Moso = 300 Bug = 400	4
Nombre de Master Trainers nationaux formés (sur les 3 filières)	N/A	0	0	20	20	0
Nombre de producteurs bénéficiaires des Champs Ecoles Paysans (CEP) / Exploitation Familiale Intégrée (EFI)	N/A	CEP = 28.023 Ho = 14.198 Fe = 13.825 EFI = 6.865 Ho = 5.655 Fe = 1.210	CEP = 34.189 Ho = 17.351 Fe = 16.838 EFI = 6.869 Ho = 5.659 Fe = 1.210	CEP = 31.135 Ho = 16.957 Fe = 14.178 EFI = 6.600 Ho = 4.950 Fe = 1.650	CEP = 31.135 Ho = 16.957 Fe = 14.178 EFI = 6.600 Ho = 4.950 Fe = 1.650	4
Taux d'adoption des techniques améliorées CEP	N/A	61,0 % Maïs = 69,3 % Riz = 57,2 % Ban = 56,4 %	68,0 % Maïs = 71 % Riz = 68 % Ban = 67 %	80 %	100 %, ramené à 80 %	3
Proportion de ménages dont un membre féminin a participé aux formations et autres activités du projet en matière de techniques agricoles améliorées	N/A	14 %	14 %	70 %	70 %	1
Proportion de ménages appuyés par le projet pratiquant le paillage	N/A	32 %	60 %	50 %	50 %	4
Proportion de ménages appuyés par le projet qui disposent et utilisent un système de compostage	37,6 %	53 %	(90 %) Données Caritas	75 %	75 %	4

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2018	Progrès 2019	Cible 2019	Cible finale	KPI*
Proportion de ménages utilisant des magasins communautaires pour le stockage	N/A	19 %	19 %	60 %	60 %	1
Output 3.2 : La disponibilité et l'accessibilité des intrants (dont semences de qualité) dans les zones d'intervention sont améliorées						
Nombre de producteurs semenciers accompagnés	N/A	239 (dont associations) Ho = 204 Fe = 35	300 (dont associations) Ho = 249 Fe = 51	30 prévus dans CSub	Voir CSub	4
Volume de semences de qualité produites par des multiplicateurs semenciers privés (par les multiplicateurs encadrés)	N/A	Mais = 40,5 t Riz = 32,0 t Ban = 57.826 plants Har : 8,8 t Ara : 0,6 t Sor : 3,4 t	Mais = 132,3 t Riz = 42,8 t Ban = 69.884 plants Har : 24,2 t Ara : 1,8 t Sor : 3,4 t	Mais = 25 t Riz = 10 t Ban = 85.000 plants Har : 15 t Ara : 12 t Sor : 8 t	D'après CSub	4
Output 3.3: Des systèmes de recherche participative pour l'identification et la diffusion d'innovations techniques au sein des exploitations familiales sont initiés						
Nombre de projets RAP réalisés (avec production d'innovations)	N/A	Activité abandonnée pour cause de plafonnement budgétaire			4	
Indice de satisfaction au sein des projets RAP	N/A				100 %	
Output 3.4 : Les capacités des opérateurs privés dans les chaînes de valeur sont renforcées						
Volume des investissements en infrastructures par les privés en contrepartie du fonds de subvention	N/A	681,3 MoFBu	Plus de nouveaux FIF après 2017 (remplacés par MIP/PEA)		817,3 MoFBu	3
Taux de réalisation des projets FIF (projets rentables)	N/A	62 %	75 %	100 %	100 %	3
Nombre de promoteurs FIF accompagnés (toutes filières confondues)	N/A	58 Imbo = 16 Moso = 5 Bug = 37	Plus de nouveaux FIF après 2017 (remplacés par MIP/PEA)		61 Imbo = 18 Moso = 5 Bug = 38	4
Nombre de micro-projets et Projets d'Entreprenariat Agricole soutenus (CEP / OP / GGF / Semences...)	N/A	165 Imbo = 20 Moso = 24 Bug = 121	247 Imbo = 57 Moso = 57 Bug = 133	207 Imbo = 40 Moso = 41 Bug = 126	207 Imbo = 40 Moso = 41 Bug = 126	4
Output 3.5 : L'accès physique et économique aux marchés pour les productions agricoles des zones d'intervention est amélioré						
Nombre de points critiques réhabilités pour le désenclavement des points de production / stockage	N/A	45 Imbo = 35 Moso = 10	45 Imbo = 35 Moso = 10	51 Imbo = 30 Moso = 21	51 Imbo = 30 Moso = 21	3
Indice d'appréciation des pistes conduisant au marché d'écoulement	N/A	45 %	45 %	50 %	80 %	3
Proportion de ménages ayant participé avec satisfaction à des actions de promotion pour une mise en valeur des produits agricoles	N/A	1,6 %	1,6 %	10 %	20 %	0
Proportion d'OP qui se sont dotées d'équipement pour assurer une meilleure qualité de la production	N/A	8 %	28 % Imbo = 24 % Moso = 45 % Bug = 13 %	100 %	100 %	1
Degré d'efficacité des centres de proximité à offrir des services de qualité	N/A	Activité abandonnée pour cause de plafonnement budgétaire			20 (indice)	

* KPI = Indicateurs Clés de Performance (Key Performance Indicators en anglais) : jeu d'icônes qui permettent de visualiser facilement l'avancement des résultats par rapport à l'objectif fixé (ici taux de réalisation par rapport aux valeurs cibles fixées pour le PAIOSA).
Niveau de signification : voir chapitre 3.2.1.

3.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
<u>Activité 1.3.1.1I</u> Intensifier les Champs écoles paysans sur les 3 filières banane, maïs et riz: former 30 nouveaux facilitateurs banane, 25 pour le riz et maïs; mettre en place 400 groupements CEP et suivre 12 000 producteurs		X		
<u>Activité 1.3.1.1M</u> Intensifier les Champs écoles paysans sur les 3 filières banane, maïs et riz: former 30 nouveaux facilitateurs banane et 30 maïs, mettre en place 300 groupements CEP et suivre 8 500 producteurs		X		
<u>Activité 1.3.1.1B</u> Intensifier les Champs écoles paysans sur les 3 filières banane, maïs et riz: former 30 nouveaux facilitateurs bananes, riz et maïs, mettre en place 400 groupements CEP et suivre 12 000 producteurs		X		
<u>Activité 1.3.1.2</u> Former 20 Master Trainers nationaux sur les 3 filières			X	
<u>Activité 1.3.1.3I</u> Adapter les pratiques agricoles et maintien de la fertilité dans les exploitations familiales (EFI, ...)		X		
<u>Activité 1.3.1.3M</u> Adapter les pratiques agricoles et maintien de la fertilité dans les exploitations familiales (EFI, ...)		X		
<u>Activité 1.3.2.1</u> Appuyer la production de semences et plants de qualité de riz, maïs et banane afin de répondre aux besoins des producteurs des CEP et des OP accompagnées		X		
<u>Activité 1.3.2.3</u> Favoriser la coordination et les relations d'affaires entre les différents acteurs de la filière semencière		X		
<u>Activité 1.3.4.2</u> Consolider et développer les projets en cours d'exécution (FIF)		X		
<u>Activité 1.3.4.3</u> Encourager l'initiative privée et développer l'esprit d'entrepreneuriat (MIP/PEA)		X		
<u>Activité 1.3.5.1</u> Réhabiliter des pistes d'accès pour faciliter l'écoulement des produits des zones de production et de stockage vers les marchés			X	

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

En vue d'atteindre les résultats de l'output, le programme PAIOSA accompagne les producteurs dans le processus d'augmentation et d'amélioration des productions agricoles des filières prioritaires grâce à deux approches de vulgarisation qui sont l'approche CEP et EFI. Ces deux approches, combinées, sont une porte d'entrée à la dissémination des techniques de production améliorées et d'innovations diverses. La première est réalisée entièrement en régie par le PAIOSA, alors que la seconde est réalisée à travers 2 conventions de subsides signées avec Caritas International Belgique.

1) Techniques de production agricole : approche CEP

Depuis les premiers pas de mise en œuvre de l'approche en 2014, un long chemin a été parcouru et soldé en 2019 par le dépassement des cibles quantitatives fixées en ce qui concerne les effectifs des groupements encadrés (1.366, 118 % de la cible) et des producteurs CEP bénéficiaires (34.189, 110 % de la cible). De nombreuses sollicitations des ménages environnants, désirant former leurs propres groupements, s'enregistrent régulièrement. Malheureusement, il est difficile d'y répondre étant donné que les capacités d'encadrement des facilitateurs ont atteint leurs limites (certains encadrent plus de cinq groupements nécessitant au moins une rencontre par semaine par groupement) et que ceux-ci ne perçoivent aucune rémunération pour cette vocation chronophage.

Des Groupes d'Adoption Rapide (GAR) ont dès lors été mis en place au Bugesera afin de répondre à cette demande pour la filière riz et la lutte contre le flétrissement bactérien de la banane (Banana *Xanthomonas Wilt*, BXW).

Les taux d'adoption des techniques apprises au sein des exploitations des membres des groupes CEP continuent de progresser (estimation 68 % en 2019 contre 61 % en 2018) tout en restant légèrement inférieurs (variation en fonction de l'antenne et/ou de la filière) à la cible (cible ambitieuse de 80 %). Un des facteurs limitants majeurs est la location saisonnière de champs (rendant les locataires peu enclins à investir dans l'utilisation d'engrais ayant des effets sur plusieurs saisons et améliorant la qualité du sol à long terme). Il se peut également que les rendements étant déjà élevés, la plus-value sur la production des différentes techniques vulgarisées soit moins perceptible à leurs yeux (cas du riz à l'Imbo).

En ce qui concerne la filière banane, l'impossibilité de mettre en place des zones tampons entre les plantations familiales et celles de groupements (« continuum banane ») contribue à l'infection phytosanitaire (Banana Bunchy Top Virus ou BBTV et BXW) des champs de groupements et parfois à leur abandon, au niveau du Moso et de l'Imbo plus particulièrement. Le même cas de figure se présente pour le maïs, avec les attaques répétées de la Chenille Légionnaire d'Automne (CLA, *Spodoptera frugiperda*) particulièrement intenses lors des saisons ponctuées de périodes de sécheresse. De plus, bien que la volonté d'appliquer certaines techniques soit présente, le faible pouvoir d'achat des agriculteurs (malgré l'augmentation des revenus issus de la vente du surplus de production) et l'insuffisance de matière organique pourraient être une barrière à l'utilisation d'intrants vendus parfois à des prix prohibitifs. L'exiguïté des terres obligeant certains à la pratique de polyculture, ainsi que le manque de formation y relative ont été évoqués également.

Afin de répondre à la contrainte d'accès à la fumure organique en quantité et en qualité, une composante « petit élevage » a été incorporée dans l'outil MIP destiné aux groupements CEP et OP (voir point 3.5.3.6). De plus, les AGR au sein des groupes CEP seront renforcées afin de permettre aux membres de se procurer du petit bétail.

Les résultats quantitatifs et qualitatifs encourageants enregistrés en 2019 ont permis de passer un cap dans la mise en œuvre des CEP, privilégiant une approche plus holistique des exploitations tant d'un point de vue agro-écologique que social. Cette évolution s'est accompagnée d'un amendement de la terminologie qui a évolué vers « CEP intégrés » ou « CEPI ». L'approche sera renforcée avec l'opportunité de prolongation des activités de PAIOSA en 2020.

La formation des Master Trainers nationaux, reportée en 2020 (doit se faire la dernière année du programme pour pouvoir y intégrer nos ATN), constitue une piste pour la pérennisation potentielle. De plus, le partage de la base de données CEP PAIOSA (facilitateurs et groupements) avec le MINEAGRIE et/ou d'autres PTF permettra de valoriser ces noyaux durs (souvent agréés au niveau communal) comme portes d'entrée pour des initiatives de vulgarisation, d'appui et d'innovation.

2) Techniques de production agricole : approche EFI

Cette approche permet d'augmenter le niveau de résilience des petits producteurs en les accompagnant à la diversification de leurs sources alimentaires et pécuniaires grâce à la mise en œuvre de techniques agricoles adaptées, de ciblage d'activités agricoles en fonction de l'environnement agro-climatique, commercial et culturel ainsi que des spécificités propres à leur exploitation. De ce fait, le ménage qui développe une EFI est amené à aménager ses terres par type de culture et d'activité agricole (parcellisation) avec une part destinée aux marchés (culture noyau spéculative source de revenus), et une autre destinée à améliorer l'alimentation du ménage (cultures vivrières et maraichères).

L'approche a été mise en œuvre au bénéfice de 6.869 ménages à travers 2 conventions de subsides signées dans le Moso et l'Imbo avec Caritas International Belgique et qui se sont clôturées au mois d'octobre de cette année.

Le score faible du nombre de femmes impliqués dans les formations agricoles découle du système patriarcal en vigueur au Burundi où l'homme, de son vivant, reste maître de la propriété familiale. De ce fait seules les femmes, veuves ainsi que celles déléguées à la tâche par leur mari, bénéficieront directement de ces formations. Il est cependant souhaité qu'au retour au domicile les hommes partagent avec leurs épouses les connaissances acquises au cours des formations.

3) Disponibilité et accessibilité aux intrants

Au cours de l'année 2019, les actions suivantes ont été entreprises et ont permis d'atteindre les cibles fixées :

- mise en place d'un 4ème cycle de macropropagation
- identification de 13 nouveaux macropropagateurs dans les zones d'actions et 43 nouveaux semenciers CSub Moso (2019A & B)
- mise en œuvre de la convention de subside avec LC/UCODE au Moso avec signature d'un avenant de 12 mois (fin prévu 30/06/2020)
- matérialisation en PEA de 4 des 9 business plans élaborés pour les semenciers identifiés au Bugesera (3) et à l'Imbo (1)
- participation de 2 semenciers du Bugesera appuyés en régie au « Forum paysan et Foire régionale » tenu au mois de juillet 2019 à Ngozi.

Il apparaît clairement que la disponibilité et l'accessibilité en intrants semenciers auprès des bénéficiaires s'est améliorée au cours de l'année 2019 avec le perfectionnement de la macropropagation (67 multiplicateurs formés / recyclés / appuyés en kit de démarrage dont 13 nouveaux, 41.887 plantules produites) et l'appui plus ciblé des producteurs semenciers encadrés par la convention de subside LC/UCODE.

4) Recherche participative

Les activités en lien avec la recherche participative ont été fortement réduites suite au plafonnement budgétaire en 2017. Elles se focalisent actuellement sur la mise en œuvre de certaines techniques culturales liées à la gestion de maladies et ravageurs dans le cadre des CEP (BBTV, BXW, CLA). En 2019, les ATN du pool agriculture ont été formés sur la CLA et ont mis en place 14 pièges à phéromones ainsi que 3 essais « Push-Pull » afin de mieux comprendre la biologie et l'écologie de la chenille en vue de limiter son incidence.

5) Capacités des opérateurs privés dans les chaînes de valeurs (projets FIF opérationnels)

L'ensemble des projets FIF initiés par PAIOSA ont maintenant atteint leur date de clôture. Seuls les OP encadrées par le pool gouvernance dans le cadre de mise en œuvre des conventions de subside continuent de bénéficier d'accompagnement.

Toutefois, grâce aux formations reçues en 2018, le taux de rentabilité moyen est de 42 % (8/19) pour les 19 FIF restants en début 2019. Cette réduction du taux de rentabilité (-20% 2018) peut être imputée à plusieurs facteurs dont notamment (i) le calcul de rentabilité sur une partie de l'année à exploitation moindre (janvier à juin) des équipements de transformation, (ii) une diminution de l'encadrement de la part des ATN suite à la forte charge de travail exigée par la mise en œuvre des MIP/PEA, et (iii) l'amortissement des équipements (4 années d'exploitation).

A l'issue de cette activité, une enquête bilan de l'activité FIF a été menée au sein des trois antennes (dans le cadre d'un stage). Les données collectées ont étoffé la base de données existante et

serviront d'assise pour le document de capitalisation, dont la rédaction est prévue au cours de 2020.

6) Capacités des opérateurs privés dans les chaînes de valeurs (MIP/PEA)

L'outil MIP/PEA est une évolution du FIF, basé sur le retour d'expériences et résultats, conçu afin d'être davantage aligné sur les besoins réels, et d'être plus structurant et intégré. Il vise 4 types d'acteurs :

- Les groupements CEP (consolidation via l'appui sous forme de kits standardisés par filière avec une composante petit bétail transversale afin de répondre au besoin de fumure organique)
- Les OP noyaux de services et satellites (renforcement à travers le financement d'investissements consolidés dans un plan d'action élaboré par l'OP)
- Les semenciers « privés » (individus ou coopératives) en lien avec le PAIOSA (appuyés sur base d'un business plan à jour)
- Les GGF (maintien de l'organisation et encouragement via des activités génératrices de revenus telles que l'apiculture et les pépinières fruitières et agro/forestières).

L'output semble être confronté à quelques difficultés majeures, particulièrement au niveau des projets plus volumineux (PEA infrastructure), à savoir :

- Le coût exorbitant d'acquisition de terrain (essentiellement au niveau de l'Imbo) pour les bénéficiaires (critère sélectif pour l'éligibilité d'une demande)
- Les difficultés de mobilisation de la contribution de 20 % du coût des infrastructures / équipements par les bénéficiaires dans les délais impartis
- La présence d'autres PTF n'exigeant pas de contrepartie
- La faible motivation / appropriation des bénéficiaires, liée peut-être à une responsabilisation insuffisante des bénéficiaires dans la procédure de mise en œuvre des PEA/MIP
- La lourdeur administrative de l'outil, malgré les efforts de simplification déjà consentis (complexité des intervenants, lenteur d'exécution des marchés, près de 300 dossiers à constituer et suivre avec des entrepreneurs locaux souvent peu « scrupuleux » et perception des financements PAIOSA comme une opportunité commerciale alléchante)
- La qualité moyenne des projets soumis (78 % refusé au stage (pré) analyse ou abandonnés après signature par manque de contrepartie).

Ces difficultés, en particulier l'impossibilité pour les demandeurs de mobiliser les contreparties de 10 ou 20 % pour les MIP/ PEA, expliquent la faible performance de l'indicateur « Proportion d'OP qui se sont dotées d'équipement pour assurer une meilleure qualité de la production ». Néanmoins, 147 projets ont déjà été signés : voir tableau 10 qui récapitule la situation des MIP/PEA.

7) Accès physique et économique aux marchés

Au niveau de l'antenne Imbo, la réception définitive du pont Mugono a eu lieu en novembre 2019. Par ailleurs, la préparation du dossier technique pour la réhabilitation du pont Muhangamyi sur la piste Rusagara - Rugendo en commune Mugina, province Cibitoke, a pris du retard, de sorte que les travaux seront réalisés au cours de l'année 2020.

Tableau 10 : Récapitulatif de la situation des MIP / PEA

Antenne	Conv. signées	Montant 2018 (€)	Montant 2019 (€)	Infrastructures réceptionnées & gros équipements livrés
Imbo				
PEA OP/Semence	6	206.818	396.606	1 abri décortiqueuse, 2 aires de séchage, 1 hangar semences, 1 unité de transformation, 1 batteuse, 1 balance à bascule 300kg, 1 décortiqueuse améliorée, 1 décortiqueuse avec moteur d'entraînement, 1 groupe électrogène, 1 humidimètre, 1 vanneuse
MIP CEP	32			26 chèvreries, 6 porcheries 204 caprins (dont 26 boucs), 24 porcins (dont 6 verrats), 32 kit vétérinaires 5 batteuses, 24 égraineuses, 10 pompes à pédale, 6 vanneuses 32 vélos
AGR GGF	19 (13 apiculture 06 greffage)	23.586	23.586	130 ruches type « Dadant »
Moso				
PEA OP	1	27.320	59.833	1 décortiqueuse avec moteur d'entraînement, 1 kit solaire
MIP CEP	24			18 chèvreries, 6 porcheries 144 caprins (dont 18 boucs), 24 porcins (dont 6 verrats), 24 kit vétérinaires 5 batteuses, 6 égraineuses, 5 pompes à pédale, 3 vanneuses 22 vélos
MIP OP	17			13 chèvreries 104 caprins (dont 13 boucs), 13 kit vétérinaires 1 balance à bascule 300kg, 7 batteuses, 3 égraineuses, 3 pompes à pédale, 2 vanneuses, 1 motopompe, 1 kit solaire 2 tricycles motocharette, 10 vélos
AGR GGF	15 (5 apiculture 10 greffage)	21.211	21.211	50 ruches type « Dadant », 5 maturateurs, 5 extracteurs
Bugesera				
PEA OP/Semence	8	-	241.800	4 abris décortiqueuse/moulin, 2 BIAV, 1 séchoir à maïs 9 balances à bascule 300kg, 1 couseuse, 3 décortiqueuses avec moteur d'entraînement, 1 égraineuse, 1 groupe électrogène, 1 humidimètre, 1 kit solaire, 2 moulins avec moteur d'entraînement, 1 pompe à pédale 1 motocharette
MIP CEP	121	139.292		108 chèvreries, 13 porcheries 864 caprins (dont 108 boucs), 52 porcins (dont 13 verrats), 121 kit vétérinaires 12 batteuses, 86 égraineuses, 43 pompes à pédale, 12 vanneuses 121 vélos
MIP OP	4	-		4 abris moulin, 4 moulins avec moteur d'entraînement
TOTAL		418.227	743.036	

Au Moso, aucune activité n'avait été programmée pour 2019. Cependant, le dossier technique pour la piste Nyabigozi - Ntende en commune Gisuru, province Ruyigi, a été élaboré et la procédure de passation du marché a été entamée. Cette piste permettra aux exploitants du périmètre irrigué Nyabigozi un accès plus aisé aux marchés, au chef-lieu de la commune Gisuru, au bureau de Zone Nyabitare et aux infrastructures sociales.

Concernant les activités promotionnelles, seule la participation de 2 semenciers du Bugesera appuyés en régie au forum paysan et à une Foire agricole régionale tenue au mois de juillet 2019 à Ngozi, a eu lieu.

3.6 Performance de l'output 4



3.6.1 Progrès des indicateurs

R4 : Les capacités des organisations non étatiques intervenant dans le domaine agricole à assumer leurs rôles et mandats dans les zones d'intervention sont améliorées

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2018	Progrès 2019	Cible 2019	Cible finale	KPI*
Output 4.1 : Les capacités organisationnelles des OP sont renforcées						
Nombre de bénéficiaires d'appuis au renforcement de capacités (formation, alphabétisation, appui-gestion, partenariat d'affaire)	N/A	2.678 Ho = 1.702 Fe = 976	5.195 Ho = 2.993 Fe = 2.202	4.568 Ho = 2.366 Fe = 2.202	4.568 Ho = 2.366 Fe = 2.202	④
Proportion de ménages dont un membre féminin a participé à une formation en renforcement des capacités organisationnelles	N/A	7,5 %	7,5 %	30 %	40 %	②
Proportion des OP de base (PAIOSA) membres (formellement liées) à une faitière	N/A	Pas de faitière identifiée	Pas de faitière identifiée	N/A (cible non pertinente)	N/A (cible non pertinente)	
Quantités d'intrants achetés via des approvisionnements groupés	N/A	N/A	367 t	28,3 t	165,8 t	④
Quantités commercialisées par ventes groupées	N/A	N/A	97 t	177 t	1.016 t	②
Quantités des produits stockés	N/A	N/A	7.856 t	2.855 t		④
Bénéfice induit par le service de transformation	N/A	N/A	115.826.255 FBu	97.500.000 FBu	463.686.000 FBu	④
Volume d'épargne interne	N/A	N/A	18.961.200 Fbu	15.090.000 FBu	41.438.200 FBu	④
Output 4.2 : Les systèmes d'information et de communication agricoles (par et pour les OP) sont renforcés (Activité abandonnée pour cause de plafonnement budgétaire)						
Output 4.3 : La concertation et la coordination des OP avec les autres acteurs des chaînes de valeur sont renforcées						
Nombre de cadres de concertation entre les acteurs des chaînes de valeurs concernées / Nombre de réunions de concertation tenues	N/A	Imbo = 1 Bug = 1	Activité incluse dans Conv Subsidés, mais indicateurs non rapportés		48	
Niveau de représentativité dans les réunions de concertation tenues	N/A	N/A	Imbo = 50 % Moso = 100 % Bug = 100 %	100 %	100 %	③

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2018	Progrès 2019	Cible 2019	Cible finale	KPI*
Taux de mise en œuvre des recommandations issues des réunions	N/A	N/A	Moso = 50 Bug = 25	100 %	100 %	1
Proportion des OP accompagnées établissant des liens d'affaires avec d'autres acteurs de leur filière	0 %	Imbo = 72 % Moso = 40 % Bug = 23 %	Imbo = 72 % Moso = 100 % Bug = 50 %	Imbo = 50 % Moso = 45 % Bug = 55 %	Imbo = 50 % Moso = 60 % Bug = 75 %	3
Proportion d'entrepreneurs / d'OP dont le chiffre d'affaire augmente	N/A	91 %	100 %	100 %	100 %	3

* KPI = Indicateurs Clés de Performance (Key Performance Indicators en anglais) : jeu d'icônes qui permettent de visualiser facilement l'avancement des résultats par rapport à l'objectif fixé (ici taux de réalisation par rapport aux valeurs cibles fixées pour le PAIOSA).
Niveau de signification : voir chapitre 3.2.1.

3.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
<u>Activité 2.1.1.2I</u> Renforcer les capacités de 20 OP locales à rendre les services de qualité attendus par leurs membres		X		
<u>Activité 2.1.1.2M</u> Renforcer les capacités de 15 OP locales à rendre les services de qualité attendus par leurs membres		X		
<u>Activité 2.1.1.2B</u> Renforcer les capacités de 20 OP locales à rendre les services de qualité attendus par leurs membres		X		
<u>Activité 2.1.1.5</u> Appuyer les ONG identifiées œuvrant dans le développement rural des zones d'intervention dans leur rôle de renforcement des acteurs locaux (OP et leurs membres)			X	
<u>Activité 2.1.3.1</u> Appuyer l'émergence au niveau régional de cadres de concertation entre les acteurs des chaînes de valeurs concernées (maïs, riz, banane)		X		
<u>Activité 2.1.3.2</u> Renforcer les capacités des OP à assumer leur rôle dans le fonctionnement des cadres de concertation régionaux		X		

3.6.3 Analyse des progrès réalisés

Les actions d'accompagnement des organisations de producteurs sont menées au travers de conventions de subsides signées avec trois ONG partenaires (voir tableau 1). Le nombre des bénéficiaires de l'encadrement n'a pas beaucoup varié : il est passé de 6.236 en 2018 à 6.381, suite à quelques nouvelles adhésions de producteurs attirés par l'encadrement du programme (voir tableau 11).

Tableau 11 : Nombre d'OP accompagnées et nombre de membres concernés

Antenne	Nbre OP	Nbre membres		Nbre OP avec plus-value avérée
		Hommes	Femmes	
Imbo	40	725	896	33
Moso	30	893	792	30
Bugesera	30	1.582	1.493	22
Total	100	3.200	3.181	85

Le PAIOSA a commandité à partir de mai 2019 une série de missions d'expertise externe (via Accord cadre Bxl 1691 - lot 12 : Promotion de filières et de chaînes de valeur agricoles) en vue de faire un bilan des activités d'appui aux OP, d'évaluer les résultats des CSub et la pertinence de les prolonger, tout en ajustant la stratégie d'intervention si nécessaire.

Les différentes évaluations effectuées dans les trois antennes ont abouti à la prolongation des CSub d'une année pour l'antenne du Bugesera avec LC-UCODE, de 9 mois dans un premier temps, puis de 12 mois supplémentaires dans l'antenne du Moso avec LVIA, ainsi que de 15 mois pour l'antenne de l'Imbo avec CONSEDI. Ces évaluations ont également permis de recadrer les résultats recherchés et de réorienter les priorités de l'encadrement sur les services de qualité rendus aux membres.

Sur base d'une revue individuelle des différentes OP accompagnées, 3 groupes d'OP ont été identifiés suivant le potentiel de retour sur investissement en termes de résultats durables sur la dernière période d'une année. La mission a en conséquence recommandé au programme de se focaliser davantage sur les OP manifestant une plus-value avérée pour atteindre les objectifs du programme. Au total 85 OP regroupant 4.676 membres (dont 2.439 femmes) ont été retenues. Les 15 OP restantes, à plus-value moins évidente, ne bénéficieront plus que d'appuis ponctuels à leur demande.

La mission a également relevé que la stratégie initiale, qui était de favoriser un renforcement des capacités des faïtières locales pour assurer leur mise en réseau avec les OP de base, a montré des limites dès lors que la faïtière maïs et les 8 unions qui lui sont liées se sont révélées bâties sur une approche « top down » peu représentative des intérêts des groupes de base. Elle a recommandé l'annulation des activités en appui à la fédération maïs.

1) Les capacités organisationnelles des OP sont renforcées

Afin de doter la majorité des membres des OP des compétences managériales et organisationnelles requises, les formations, réservées initialement aux seuls membres des comités de gestion, ont été élargies à tous les membres des OP qui savent lire et écrire, afin de constituer une base de recrutement des leaders de ces organisations en cas d'absence/abandon de poste ou fin de mandat des membres des comités.

Le nombre de personnes formées en 2019 s'élèvent ainsi à 2.346, portant le nombre total de bénéficiaires de formation à 5.024 (dont 40 % de femmes). Les formations / coachings réalisés ont concerné les thèmes relatifs à la gestion administrative et financière, au leadership, à la planification des activités et leur mise en œuvre.

La mise en œuvre des acquis des formations s'est traduite par une progression des OP dans leur catégorisation pour leur niveau de fonctionnalité, comme le montre le tableau 12 ci-dessous.

2) Les capacités des OP à rendre des services de qualité sont améliorées

L'encadrement a également cherché à affermir les relations entre les différents acteurs des chaînes de valeurs agricoles dans le but de rendre plus opérationnels les pôles de développement endogène initiés l'année passée. Quatre ateliers de concertation entre les différents acteurs ont été organisés et les discussions ont suscité aux leaders des OP un sentiment de reconnaissance de leur rôle majeur dans la régulation des échanges entre les différents partenaires. Une implication croissante des OP dans la gestion des relations inter acteurs s'observe actuellement, ainsi qu'une croissance des échanges commerciaux entre les différents acteurs des pôles de développement endogène.

Tableau 12 : Evolution de la catégorisation des OP accompagnées (% OP)

Catégorie	Imbo			Moso			Bugesera		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
A	0	0	3	0	0	0	0	0	0
B	10	20	27	0	3	11	13	10	14
C	32	50	64	0	50	79	25	52	82
D	25	22	6	3	47	11	28	22	5
E	33	8	0	97	0	0	34	16	0
Capacités renforcées et satisfaisantes (A + B)	10	20	30	0	3	11	13	10	14

Classification sur une échelle de E (OP faible) à A (OP fonctionnelle), d'après un référentiel basé sur l'analyse de 37 critères lié à l'organisation, l'activité, l'autonomie et la viabilité de l'OP

Les services rendus sont en général de 5 natures : (i) l'approvisionnement en intrants agricoles, (ii) le stockage, (iii) la transformation, (iv) la vente des produits de la récolte et (v) l'accès au crédit. Cette année a été marquée par une spécialisation des OP dans la fourniture de ces services. Les OP ont été accompagnées dans le recrutement de personnel d'appui salarié compétent dans ces domaines, ce qui a amélioré la qualité des services rendus et par conséquent a permis aux bénéficiaires directs et indirects de tirer profit de leurs activités agricoles et d'investir davantage.

Signalons par ailleurs, que le problème de l'année passée lié à l'ingérence des pouvoirs publics locaux dans la gestion des hangars dans certaines communes du Bugesera a été résolu grâce à l'intermédiation du programme.

Tableau 13 : Services rendus à leur membres par les OP accompagnées

Services	Nbre d'OP concernées	Nbre de personnes concernées	Volume (t)	Chiffre d'affaire (FBu x 1.000)	Bénéfice induit (FBu x 1.000)
Achats groupés d'intrants	71	3.054	367	139.828	9.757
Stockage	55	5.016	7.856	55.957	26.026
Transformation	17		5.155	355.675	115.826
Ventes groupées	39	497	97	100.529	20.805
Crédit	27	342	196.369		

Au regard de ce tableau 13, une croissance des échanges réalisés entre les OP et les autres acteurs est remarquable. Ceci est dû principalement à l'intérêt qu'ont porté les OP aux actions de renforcement de leurs capacités mais également aux investissements qu'ils ont pu réaliser grâce aux appuis financiers du PAIOSA à travers les outils MIP/PEA.

Certaines contraintes restent cependant d'actualité dans la mise en œuvre des actions. Il s'agit notamment de :

- La présence dans les zones d'intervention du PAIOSA de certains partenaires techniques et financiers du gouvernement faisant recourt à des approches humanitaires, ce qui fragilise parfois les relations entre le programme et les bénéficiaires de l'encadrement
- Des difficultés dans la livraison des engrais minéraux subventionnés qui est préjudiciable pour le bon fonctionnement du système d'approvisionnement groupé
- La faible implication des services étatiques dans la gestion des filières agricoles
- La mauvaise qualité des routes constitue un facteur qui ralentit certains services notamment la commercialisation de la récolte
- Le faible niveau d'instruction des bénéficiaires constitue un frein à la bonne gouvernance au niveau des OP et ne permet pas à tous les bénéficiaires d'être impliqués dans la gestion et le suivi des services rendus.

4 Suivi budgétaire

Un réaménagement budgétaire a été effectué et validé par le CVI (voir PV du 30/08/2019) de façon à considérer l'impact financier de la prolongation sur les activités et les moyens généraux, et à réallouer les budgets suspendus (initialement prévus pour les appuis institutionnels – résultats 5 et 6) aux travaux d'infrastructures (aménagement hydroagricoles dans l'Imbo) et aux activités liées à l'accompagnement des AUE et OP.

Le taux d'exécution budgétaire du PAIOSA 3 à la fin de l'année 2018 par rapport au budget total est de 70,7 %, comme l'indique le tableau 14.

Tableau 14 : Niveau d'exécution budgétaire du PAIOSA 3 (BDI1308211) - euro

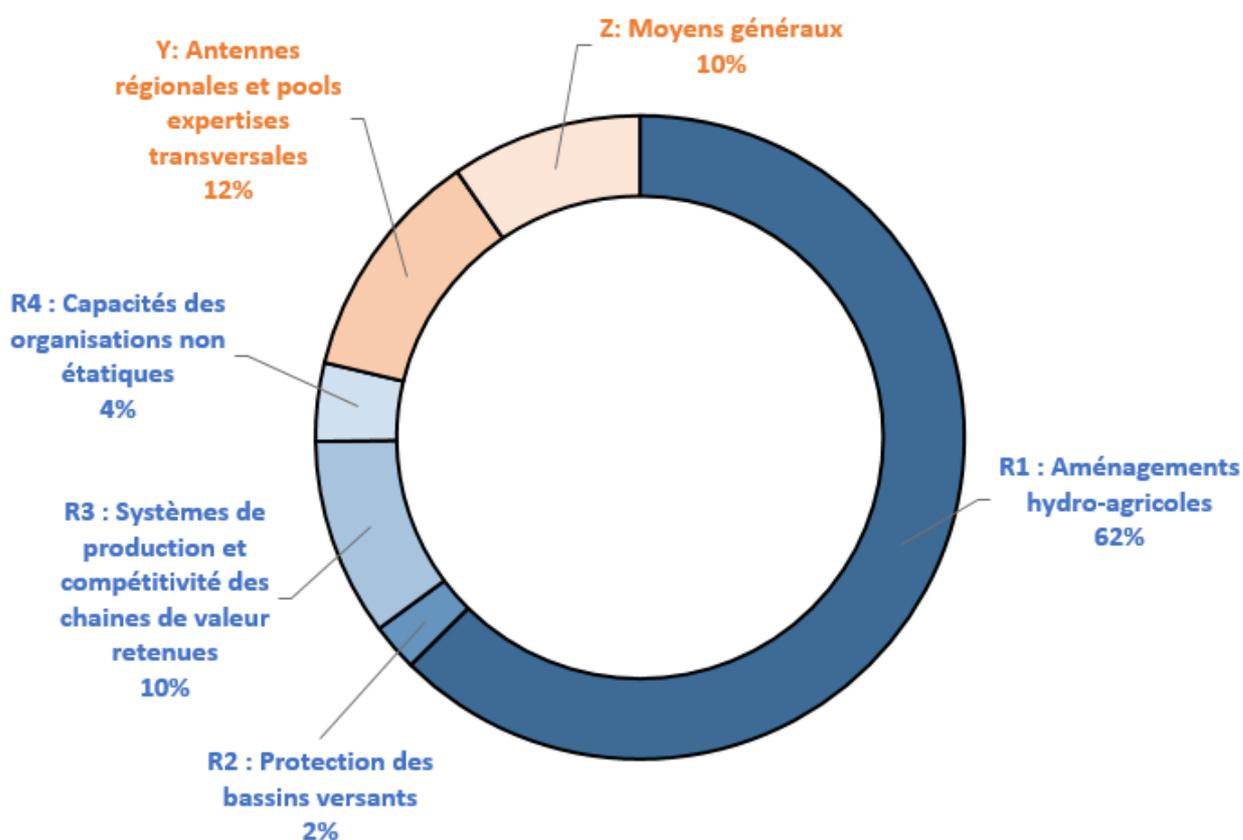
	Budget	Dépenses années précédentes	Dépenses 2019	Solde	Taux de déboursement fin 2019
Total	22.000.000	8.962.627	6.584.414	6.452.960	70,7%
R1 : Aménagements hydro-agricoles	11.328.421	4.284.596	4.405.762	2.638.063	76,7%
R2 : Protection des bassins versants	677.350	167.891	168.171	341.288	49,6%
R3 : Systèmes de production et compétitivité des chaînes de valeur retenues	3.060.540	1.266.592	699.978	1.093.970	64,3%
R4 : Capacités des organisations non étatiques	980.150	368.186	277.544	334.420	65,9%
R5 : Capacités du MINAGRIE à assumer ses missions régaliennes	0	0	0	0	---
R6 : Recherche agronomique	0	0	0	0	---
Y: Antennes régionales et pools expertises transversales	3.051.400	1.177.792	827.463	1.046.144	65,7%
Z: Moyens généraux	2.842.139	1.693.458	205.495	943.187	66,8%

Le niveau de réalisation financier annuel 2019 par rapport à la planification version Q1-2019 est de 81,8 %. Ce taux d'exécution (relativement inférieur aux attentes) s'explique par :

- Les remboursements de TVA enregistrés en 2019 (+/- 485.000 €)
- Les retards d'exécution, retenues et pénalités sur les marchés AHA (le PAIOSA reste intransigeant sur les exigences de qualité pour ses infrastructures)
- Les retards de mise en œuvre MIP / PEA (dus à la difficulté d'attribution des marchés à des soumissionnaires suffisamment fiables – voir chapitre 3.5.3.6)
- Le report de la formation Master trainers (120.000 €) suite à la prolongation de la CS
- Non réalisation de la petite irrigation collinaire Bugesera (100.000 €) - lié à la signature tardive de la prolongation de la CS
- La mise en place des centres de services avec mutualisation de certaines RH / le non recrutement d'un ATI Agriculture suite à la signature tardive de la prolongation de la CS

Par contre, il faut mentionner que près de 640.000 € de paiements de TVA étaient toujours en attente de remboursement en fin 2019 (mais dont 276.566 € ont été remboursés le 20 janvier 2020 - inclus dans la ligne Z Moyens généraux).

Figure 7 : Répartition des dépenses 2019 par centre d'engagement



5 Risques et problèmes

La plupart des risques identifiés depuis le démarrage de l'intervention sont toujours d'actualité.

La volatilité du contexte socio-politique, économique et sécuritaire, particulièrement dans la perspective de l'échéance électorale de 2020, reste une préoccupation pour le bon déroulement des activités et pour la réalité de leurs effets sur l'amélioration des systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur.

Suite aux difficultés enregistrées entre 2018 et 2019 pour l'acceptation par le MINEAGRIE de la première prolongation de la CS du PAIOSA 3, un nouveau risque, classé comme « élevé », concerne l'acceptation de la seconde prolongation (jusqu'au 30 juin 2022 avec augmentation du budget de 7.000.000 € à charge de la Partie belge). Malgré de nombreuses tentatives de dialogue, le MINEAGRIE ne s'est positionné que très tardivement sur la première prolongation (après 8 mois), ce qui a eu pour conséquence l'impossibilité technique de maintenir certaines activités prévues (petite irrigation au Bugesera par exemple). Compte tenu du temps de préparation, de mobilisation des ressources nécessaires et/ou de passation des marchés et contrats, les activités inscrites dans le DTF additionnel pour la période 2020 - 2022 doivent démarrer dès que possible. Tout retard prolongé dans l'échange de lettre officialisant l'extension de la période de mise en œuvre du programme se traduirait à nouveau par des annulations d'activités.

Les problèmes sont évidemment nombreux pour une intervention telle que le PAIOSA, dans le contexte actuel du Burundi. Le manque de support et d'appropriation par le niveau central du MINEAGRIE (et parfois de certaines administrations) pour les activités sociales de proximité, et le manque d'engagement de l'Etat pour la mise en place de mécanismes appropriés (fonds d'entretien structurant) pour la viabilité des infrastructures hydro-agricoles, sont parmi les principaux.

Un problème de plus en plus aigu concerne la passation des marchés publics et le respect des termes contractuels par les attributaires. Les équipes du PAIOSA sont obligées de maintenir une vigilance constante et un suivi laborieux pour s'assurer de la conformité des dossiers, de la réalité des offres et de l'absence d'irrégularités (les financements Enabel suscitent beaucoup d'intérêts !) tout au long de la procédure de passation des marchés. Dans le suivi de la mise en œuvre, chaque marché nécessite un suivi attentif pour le respect des cahiers des charges (délais, qualité des prestations, conformité du matériel livré...). Ceci est valable pour les gros marchés d'infrastructure mais aussi pour les dossiers MIP / PEA (plus de 300 dossiers à constituer et suivre avec des entrepreneurs locaux souvent peu « consciencieux »), et engendre des retards dans l'atteinte des résultats et parfois des frustrations tant au niveau du personnel du programme que des bénéficiaires.

Gestion des risques

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Impossibilité de continuer le programme à cause de la dégradation de la situation socio-politique et sécuritaire du pays et/ou des relations entre les deux Gouvernements	Q4 2015	DEV	Medium	High	High Risk	En dehors des zones de contrôle et d'influence du Programme		Permanent	La situation sécuritaire est assez stable, mais la situation politique est très tendue entre les 2 gouvernements La tension risque d'aller en croissant avec l'échéance des prochaines élections (2020)	En cours
Non mobilisation du fonds de contrepartie avec comme conséquence la perte et/ou démotivation des RH du MINEAGRIE affectées/impliquées dans le programme	Q4 2015	DEV	Low	Low	Low Risk	Sensibilisation du Ministre de l'agriculture dans le respect des engagements et du budget 2016 de l'Etat	N/A	N/A	Le fond de contrepartie du MINEAGRIE assure les salaires/indemnités de quelques personnes travaillant au 100% au PAIOSA et d'autres petits frais de fonctionnement. Ce fonds est mobilisé conformément aux attentes, jusqu'à présent	En cours
Faible durabilité des actions de renforcement des capacités des partenaires étatiques (MINEAGRIE, ISABU) et de maintenance des investissements hydroagricoles	Q3 2015	DEV	High	Medium	High Risk	Maintien de la collaboration technique avec les instances du Ministère sous d'autres formes (CCT, appuis sur la base de chantiers et délivrables...) et avec les autres PTF (FIDA, BM, UE, Pays Bas...)	UAC, pools, resp. antennes	Permanent	Les cadres de concertation au niveau national et régional en place avec les autorités et les PTF	En cours
Faible impact des actions d'aménagement des hauts bassins versants dans un contexte d'insécurité qui	Q4 2015	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Collaborations techniques avec les administrateurs des Provinces, les	Resp. antennes	Permanent		Accompli

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
privilégie les actions de courte durée						Communes et les DPAE : redéfinition des modalités de collaboration avec les Institutions étatiques				
						Implication directe de la société civile et des bénéficiaires via la création de Groupements de Gestion Forestière	Resp. antennes	Permanent	Actions toujours en cours via Convention de subsides au Moso et en régie dans l'Imbo	En cours
Dégradation du contexte économique qui empêche l'amélioration des systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur : les progrès effectivement enregistrés au niveau de l'augmentation et de la valorisation des productions agricoles ne pourront pas réduire la pauvreté dans les régions d'intervention si le climat des affaires au Burundi ne s'améliore pas prochainement et si des solutions ne sont pas trouvées pour répondre à la crise économique que le pays est en train de vivre.	Q4 2015	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Changement des approches pour passer d'une intervention de développement à une intervention de réhabilitation/urgence	UAC, pool agri	Permanent	Le contexte économique continue de se dégrader	En cours
Nécessité de réduire / stopper certaines activités si les pénuries de carburant et matériaux de construction recommencent / se prolongent (y compris les chantiers d'aménagement hydro-agricoles)	Q4 2017	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Mutualisation du transport Rationalisation des missions Flexibilité par rapport aux horaires de service	UAC et Représ. Enabel		La situation est fluctuante. Les mesures mises en place n'ont pas d'effet pour les entreprises en charge des aménagements : des retards dans l'exécution	En cours

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
						Négociation de contrats privilégiés avec les fournisseurs Equipement des locaux au solaire			des chantiers sont à déplorer Impact potentiel en baisse car le nombre de MP diminue.	
Délai de remboursement de la TVA sur MP construction, impact sur la trésorerie et la limitation des montants sur les comptes bancaires BIF, délai d'absorption	Q2 2018	FIN	Medium	High	High Risk	Analyse des rapports financiers, Time sheet Suivi rapproché auprès de l'OBR (courriers), alimentation réduite du compte BIF	Control Enabel	Permanent	Suivi mensuel au moment de la déclaration TVA mensuelle	En cours
Usage inapproprié des fonds dans le cadre des Conventions de Subsidés (avance partenaire, double financement RH par d'autres bailleurs)	Q2 2018	FIN	Low	Low	Low Risk	Analyse des rapports financiers, Time sheet	CG, FO	Permanent	Suivi trimestriel	En cours
Réponse tardive du MINEAGRIE pour la prolongation de la CS	Q1 2020	OPS	Medium	High	High Risk	Contacts Ambabel - MINEAGRIE	Ambassade	Q1 2020	Première rencontre avec Ministre MINEAGRIE le 06/01/2020	En cours
						Tenue d'un CCTN pour discussion technique sur le DTF additionnel		20/01/2020	Réalisé. Note technique transmise au MINEAGRIE pour approbation (analyse en cours)	Accompli

Gestion des problèmes

Identification du problème			Analyse du problème	Traitement du problème			Suivi du problème	
Description du problème	Période d'identification	Catégorie	Impact	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Le partenaire (MINEAGRIE) ne s'engage pas suffisamment à cause de manque de nouvelles formes de collaboration (lié à l'arrêt de l'appui institutionnel)	Q3 2016	OPS	High	Mise en place de nouvelles modalités de collaboration avec les BPEAE	Repres. Enabel Burundi, UAC, pools, antennes	Permanent	Modalités effectives, mais intérêt très "matériel" des cadres du MINEAGRIE Faible mobilisation des cadres locaux du MINEAGRIE en l'absence d'appui institutionnel	En cours
Participation faible (voire nulle) des autorités nationales dans les cadres de concertation / visites conjointes de suivi proposées	Q1 2018	DEV	Medium	Négociations / concertations avec les hauts responsables du MINEAGRIE Suivre évolution après rencontre ambassadeur-Ministre en 12/18. Adresser les lettres d'invitation au Ministre Offre d'intérêt et de disponibilité pour des visites conjointes, mais aucun retour du MINEAGRIE	Repres. Enabel Burundi, UAC, pools, antennes	Permanent	Participation légèrement meilleure lors du dernier CCTN (janvier 2020) Visite conjointe avec le Ministre planifiée pour fin février 2020	En cours
La DGR ne dispose pas d'expériences techniques en matière de SIG, elle ne dispose pas du matériel informatique adapté et n'est même plus connectée. Même avec un important travail de renforcement de la DGR, les informations présentées dans l'atlas des marais risquent de ne pas être mises à jour dynamiquement.	Q4 2016	DEV	Medium	Prévoir d'autres mécanismes / partenaires de mises à jour régulières	UAC	2020 si prolongation	La 2ème tranche d'accompagnement par SHER n'a pas été commandée	En cours
Réponse tardive du MINEAGRIE pour la prolongation de la CS (jusqu'en avril 2021)	Q4 2018	OPS	High				Prolongation CS signée en mars 2019, mais certaines activités	Accompli

Identification du problème			Analyse du problème	Traitement du problème			Suivi du problème	
Description du problème	Période d'identification	Catégorie	Impact	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
							prévues ne pourront pas être exécutées	
Blocages administratifs de plus en plus fréquents, en partie en réaction du manque d'appui institutionnel du PAIOSA aux structures administratives provinciales	Q3 2018	OPS	High	Sensibilisation et argumentation auprès de l'administration locale Intermédiation du Point focal MINEAGRIE	UAC, Point focal	Permanent	Ex 1 : interdiction de mener l'actualisation de l'enquête de référence en province de Kirundo. Ex 2 : Gestion des hangars communautaires par les OP à Kirundo. Ex 3 : absence de coordination avec le nouveau projet PATAREB / BAD à Kirundo. Ex 4 : Le Gouverneur de Cibitoke refuse que les missions aillent sur le terrain... Situation stable : encore difficultés en Q2 2019 (Ex. mission Gregor Probst Energie UE)	En cours
La passation des marchés publics (vérification des dossiers et références, vérification des prix, absence d'irrégularités...) est très laborieuse. Le respect des termes contractuels par les attributaires (délais, qualité des prestations, conformité du matériel livré...) n'est pas assuré.	Q3 2017	OPS	High	Suivi rapproché des équipes techniques, des équipes MP, mobilisation des missions de contrôle...	UAC, pools, antennes	Permanent	Ces contraintes entraînent de nombreux retards dans la passation et la mise en œuvre des MP. Nécessité de mobiliser les missions de contrôle sur des périodes plus longues que prévues Le non-respect des clauses contractuelles entraînent souvent des conflits avec les bénéficiaires	En cours
Faiblesses techniques et administratives des partenaires de mise en œuvre des CSub (autant des partenaires de mise en œuvre sur le terrain que du contractant en charge de la supervision)	Q1 2018	OPS	Medium	Coaching des équipes PAIOSA à tous les niveaux (stratégie, méthodologie, activités, outils)	Pools, antennes	Permanent	Bien qu'une évolution générale positive est présente, les équipes techniques des ONG restent encore trop des acteurs passifs, plus dans l'attente de directives /	En cours

Identification du problème			Analyse du problème	Traitement du problème			Suivi du problème	
Description du problème	Période d'identification	Catégorie	Impact	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
				Recours à des expertises perlées Reprise des activités en régie			conseils du PAIOSA que dans la maîtrise totale de l'action	

6 Synergies et complémentarités

6.1 Avec les autres interventions du portefeuille

Des synergies et complémentarités ont été recherchées et mises en place principalement avec le projet Enabel ACFPT (Appui Complémentaire à la Formation Professionnelle et Technique) dans le secteur Education. Ainsi, le PAIOSA travaille dorénavant avec les Centres d'Enseignement des Métiers (CEM) appuyés par le projet ACFPT pour la mise au point et fabrication de petits équipements de transformation / valorisation des récoltes par les Unités d'Appui Pédagogique et à la Production (UA2P) (vanneuses, batteuses, binettes, etc.). Inversement, les 2 programmes collaborent pour l'élaboration et l'administration des modules de formation « Agriculture » et « Techniques d'irrigation adaptées aux systèmes cultureux », la mise en valeur de périmètres micro-irrigués pour les jeunes apprenants, et l'accompagnement des producteurs à la transition écologique.

Les synergies avec les programmes du secteur santé sont envisageables pour les sensibilisations et formations des ménages en matière d'éducation nutritionnelle et d'hygiène et la promotion de farines infantiles améliorées / enrichies à partir des produits des exploitations agricoles (proposées dans le cadre du DTF additionnel).

Il faut signaler qu'à partir du mois d'avril 2020, les programmes du secteur Agriculture et Education (PAIOSA, ACFPT et PAORC) partageront des bureaux dans un bâtiment commun, ce qui ne pourra que favoriser les échanges entre les équipes.

6.2 Avec les projets pour tiers

L'UE a lancé en 2019 un appel à manifestation d'intérêt pour renforcer la résilience des populations burundaises, dans la composante « Accès à l'énergie », dont un des objectifs était « l'accès à un service énergétique de base moderne, efficient et durable est amélioré pour les populations, les services sociaux essentiels et les activités économiques situées hors réseau (milieu rural ou périurbain) ».

Enabel, de par son passé (APV Ruyigi, PAIOSA...) et les complémentarités possibles avec les interventions en matière d'électrification des centres de santé déjà réalisées par le PAISS, a envisagé à un moment donné de se positionner en partenariat avec un consortium mené par LVIA, avec GVC et ICU, l'Institution de Coopération Universitaire, une des rares ONG spécialisée en énergie et ayant déjà une expérience de projets dans ce secteur avec la DUE au Burundi.

Le PAIOSA a été fortement impliqué dans la formulation de la manifestation d'intérêt, pour les complémentarités possibles avec nos appuis aux OP, par la fourniture de systèmes photovoltaïques pour les activités économiques et productives (alimentation des équipements pour la production et la transformation).

Faute d'entente sur les approches stratégiques et le ciblage des bénéficiaires, Enabel a cependant choisi de se retirer de la proposition.

6.3 Autres synergies et complémentarités

La suspension des appuis du PAIOSA au fonctionnement du GSADR national (Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural) et des GSADR provinciaux, qui ont pour mandat l'harmonisation des projets, programmes et autres interventions dans le secteur agricole, fait que ces instances ne fonctionnent plus que de manière très irrégulière actuellement. La coordination

des intervenants du secteur agricole est par conséquent fragmentaire et gagnerait à être renforcée.

Les collaborations établies dans le cadre des conventions de subsides favorisent les synergies, l'harmonisation et la complémentarité avec les autres interventions des ONG / partenaires bénéficiaires. En outre, le PAIOSA continuera de travailler en complémentarité avec les interventions menées par d'autres intervenants présents dans la zone d'intervention : les récents projets d'Appui à la résilience des populations du Burundi sur financement UE (composante 1 : développement rural pour la nutrition et composante 3 : accès à l'énergie électrique), les programmes du FIDA, les actions d'appui aux OP de Caritas, LVIA, AUXFIN, ICCO... L'expérience de Louvain Coopération (LC) en matière de promotion de plantes résistantes à la sécheresse sera mise à profit.

Le PAIOSA, en tant que partenaire incontournable du secteur agricole, est très régulièrement sollicité lors de missions de consultants, d'ateliers thématiques ou de consultations techniques / stratégiques de la part des autres acteurs de développement belges et/ou des services de coopération de la Délégation de l'Union européenne et des états membres.

7 Thèmes transversaux

7.1 Environnement et changement climatique

La protection de l'environnement est au cœur du programme (lutte contre l'érosion, reboisement au niveau familial, foyers améliorés...) et reste une préoccupation primordiale pour toute action engagée :

- La plantation des arbres forestiers et agro forestiers pour protéger les bassins versants et les infrastructures de production mises en place. Les reboisements forestiers entraîneront la réduction des effets dévastateurs des crues, la stabilisation et la modération du climat dont la régulation des pluies, la lutte contre la sécheresse ou des saisons sèches de longue durée. Ils contribueront de ce fait à l'atténuation des effets néfastes dus au changement climatique.
- La mise en place des courbes de niveau et la plantation des plantes fixatrices. Bien que l'effet direct de ces efforts sur les risques d'éboulement et d'ensablement des sites reste insuffisant, les reboisements, les courbes à niveau et les herbes fourragères ont certainement un effet positif sur la qualité du sol et l'érosion locale.
- La restauration de la fertilité organique et la préservation des ressources naturelles locales par des techniques agro écologiques et agro-environnementales intégrées (approche CEP qui évolue en CEPI).
- L'utilisation de sachets biodégradables ou de pots fabriqués localement en feuilles de bananiers pour le développement des plants en pépinières.
- La réalisation des études d'impact environnemental avant la construction de grandes infrastructures et/ou l'aménagement des bassins versants par le programme.
- La sensibilisation des populations impliquées dans les GGF et des acteurs locaux, y compris l'administration, sur les enjeux relatifs à la protection de l'environnement et ses effets sur le développement durable.
- La promotion des foyers améliorés qui permettent la réduction d'environ 50 % de la consommation de bois de chauffage, ce qui permet également de diminuer de moitié le travail de collecte du bois, tâche quasi-systématiquement à la charge des femmes.

L'expérience a montré que le développement d'AGR au sein des boisements établis par le

programme contribue à un meilleur respect des zones boisées contre les feux de brousse. En outre, en générant des revenus immédiats, ces activités constituent un facteur important pour la durabilité et la cohésion sociale des groupements. Les GGF sont dorénavant accompagnés dans une approche de transition écologique, par la mise au point de techniques faisant appel à des jachères de légumineuses fourragères et arborées pour restaurer les sols dégradés, tout en produisant du bois et des produits forestiers non ligneux (fourragers, agricoles, apicoles,...). Les communautés rurales auront ainsi des options de stabilisation et des opportunités de développement endogène, reposant sur le déplacement progressif d'une économie de cueillette des arbres vers une économie de culture et de gestion durable des terroirs.

7.2 Genre

Parmi les bénéficiaires PAIOSA, près de 26 % des ménages agricoles sont dirigés par des femmes⁶. Les femmes sont activement impliquées dans toutes les opérations culturales à savoir le labour, le semis, le sarclage, le transport, la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Par contre, l'accès et le contrôle des bénéfices du secteur par la femme reste problématique.

Dans les activités concernant un encadrement rapproché des ménages, des activités d'échange d'expérience sont, de façon délibérée, exclusivement réservées aux femmes afin de permettre l'émergence du leadership féminin naturel, en dehors de toute influence masculine. De même, d'autres séances de renforcement des capacités spécifiques sont destinées à l'émancipation et les prises de pouvoir des femmes. La participation des femmes dans des postes de décision au sein des AUE et/ou des OP reste faible et traduit les relations de genre dans le milieu rural. Un regard particulier est posé quant au pouvoir de gestion des vivres et des revenus issus de l'exploitation familiale. Le programme cherche ainsi à promouvoir une prise de décision partagée entre les hommes et les femmes à ce sujet, notamment en organisant des formations où les bénéficiaires sont invités à venir en couple (sans exclure les personnes vivant seules) comme celles concernant le compte d'exploitation simplifié.

On estime que le programme touche plus de 58.500 bénéficiaires directs dont 38,3 % sont de sexe féminin, dans l'ensemble des 18 communes d'intervention.

En particulier :

- 53,7 % des participants aux GGF sont des femmes
- 49,2 % des bénéficiaires CEP sont des femmes
- 17,6 % des ménages EFI sont dirigés par des femmes
- 51 femmes ont été accompagnées en tant que producteurs semenciers privés
- 41,9 % des bénéficiaires d'appuis au renforcement de capacités (formation, alphabétisation, appui-gestion, partenariat d'affaire) sont des femmes.

7.3 Digitalisation

Le PAIOSA a produit un atlas interactif des marais, bas-fonds et plaines irrigables du Burundi. Il s'agit d'un système d'identification et d'analyse permettant aux intervenants du secteur de disposer d'une vue globale sur les zones irrigables présentes dans le pays (123.317 ha de zones irrigables digitalisées). Construit comme une infrastructure de données spatiales, cet outil interactif et convivial a pour but de renforcer la connaissance des marais, bas-fonds et plaines irrigables, d'analyser leur rentabilité et de planifier leur mise en valeur et leur aménagement.

⁶ Actualisation de l'enquête de référence PAIOSA menée de mai à juillet 2018 sur 1.021 ménages

D'autre part, le programme a initié la conception d'une application web interactive pour la présentation cartographique et la visualisation des réalisations et indicateurs du programme. La mise en service de cet outil est attendue pour Q2-2020.

7.4 Emploi décent et entrepreneuriat des jeunes

Le PAIOSA n'a pas spécifiquement une composante « jeune » comme tel. Cependant, il contribue indirectement à la promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural par ses interventions dans les domaines suivants :

- Le PAIOSA accompagne des projets d'entrepreneuriat rural (outil FIF puis PEA/MIP), à la fois dans le domaine de la gestion d'entreprise et sur la maîtrise technique de l'activité. Une attention particulière est portée à la promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes en milieu rural.
- Les CEP offrent une opportunité par excellence de traiter des questions d'égalité de sexe et d'emploi des jeunes ruraux au niveau des communautés locales.
- Les activités de sensibilisation contre les feux de brousse et en faveur de la protection de l'environnement ciblent notamment les jeunes, qui peuvent être acteurs de la déforestation en se procurant du bois de chauffage au niveau des foyers. Un quota minimum de 50 % de jeunes / femmes est imposé dans la constitution des Groupements de Gestion Forestiers.
- Le PAIOSA s'assure également que les conventions de subsides en cours portent une attention particulière pour que les femmes et les jeunes soient suffisamment représentés parmi les bénéficiaires des activités.
- L'emploi des jeunes et femmes désœuvrés (salaires) est privilégié lors de la production des plants, certaines opérations liées à la plantation et l'ouverture des pare feux et traçage des pistes.
- L'emploi des jeunes et femmes désœuvrés (salaires) est privilégié par le recours à la méthode HIMO dans la réalisation des travaux d'aménagements. Cette approche vise à optimiser l'emploi de la main-d'œuvre locale et l'utilisation de matériaux locaux pour les travaux.

8 Leçons apprises

8.1 Les succès

Le PAIOSA est reconnu comme un acteur majeur du secteur Développement Rural depuis son démarrage, avec des résultats hautement probants.

- Les aménagements hydro-agricoles représentent un coût important, mais ils sont de qualité, notamment grâce à la rigueur des suivis et contrôles imposés aux entreprises. Ils commencent à démontrer un impact évident sur l'augmentation et la valorisation des surfaces irriguées.
- La mise en place d'une commission provinciale chargée des concertations avec les populations concernées par la mise à disposition et l'accès aux terrains pour les travaux d'aménagement de l'Imbo a été très bénéfique pour l'avancement des travaux et la résolution des problèmes sur terrain. Les indemnités de propriétaires ont été entièrement supportées sur le budget de l'Etat.
- Le PAIOSA accorde aussi une importance primordiale aux aspects d'accompagnement social. Les AUE se mettent en place selon une approche participative très intéressante même si leurs progrès tardent à se manifester dans l'attente de la pleine fonctionnalité des aménagements. la formation professionnelle des usagers de l'eau s'inscrit dans la durée à travers la formation

continue appliquée à l'andragogie dont le processus repose avant tout sur l'analyse des compétences professionnelles que doivent acquérir les personnes adultes à former. Un référentiel de l'ensemble des profils de poste et métiers des gestionnaires du périmètre de l'Imbo Nord a ainsi été élaboré selon l'Approche par Compétence.

- Les actions d'accompagnement en matière de valorisation / optimisation des zones aménagées (en particulier les CEP) sont également satisfaisantes et ont permis une augmentation notable des productions dans les zones aménagées. Les CEP se révèlent aussi comme des portes d'entrée pour d'autres messages, d'autres interventions : le concept combiné "CEP Intégré" ambitionne non seulement de créer les conditions pour une augmentation de la productivité et de la production des systèmes agricoles en place mais aussi d'introduire la diversité par des techniques agro écologiques et agro-environnementales adaptées, dans un objectif de préserver les ressources naturelles locales.
- Le succès des Foyers Améliorés diffusés auprès des ménages EFI et des GGF : une enquête de satisfaction a montré 99% des enquêtés reconnaissant leur intérêt pour diminuer la durée de cuisson tout en permettant de réduire la consommation de bois de chauffe. Par ailleurs, 94% sont prêts à réparer leurs foyers en cas de détérioration.

8.2 Les défis

Les défis ne manquent pas pour un programme de l'ampleur du PAIOSA.

- Le défi majeur reste la collaboration avec les services techniques nationaux suite à l'arrêt de l'appui institutionnel. Vu la faible implication des services techniques centraux, l'appropriation des résultats par le ministère et la pérennisation des acquis sont une préoccupation légitime. Le PAIOSA a dressé (et transmis au ministère) une liste de l'ensemble des mécanismes d'appropriation et de pérennisation mis en place depuis le démarrage des activités, de façon générale au niveau du programme et de façon détaillée pour chaque domaine d'activités.
- Par ailleurs, la durabilité des infrastructures et aménagements hydro-agricoles mérite une réflexion qui dépasse le cadre et la durée du projet. Au-delà de la gestion ordinaire (à charge des AUE) qui assure l'entretien courant des infrastructures, des mécanismes de maintenance périodiques et extraordinaires doivent être mis en place pour les grosses infrastructures et ouvrages de taille, étant donné qu'ils sont trop onéreux pour être totalement assurés par les bénéficiaires directs des réalisations. Bien qu'une feuille de route ait été établie dans le cadre de l'atlas des marais, le fonds d'entretien structurant des infrastructures d'irrigation tarde à se mettre en place.
- Les actions de reboisement menées par les GGF restent insignifiantes au regard de l'étendue des superficies à protéger (< 1%), des problèmes d'érosion constatés sur l'ensemble des BV drainants et des infractions et délits qui persistent. Le PAIOSA ne peut pas assurer à lui seul la protection de l'ensemble des BV de sa zone. Ses interventions devraient en effet rentrer prioritairement dans le cadre d'une stratégie nationale de coordination d'interventions de plusieurs partenaires (dont le Gouvernement).
- Les contraintes liées à la déforestation, à la pratique coutumière de l'agriculture sur brûlis et aux feux de brousse systématiquement observés dans les deux provinces du Moso ont motivé le PAIOSA à s'engager vers une stratégie collective de protection de type RNA des pans de versant à forte densité de savane et forêts galerie situés en périphérie des boisements GGF actuels.
- Le manque de coordination des actions des différents PTF par les services des BPEAE met à mal la continuité des activités. A titre d'exemple, avec le début des activités de PATAREB (projet BAD au Bugesera), il a été constaté que la quasi-totalité des facilitateurs CEP riz PAIOSA des marais de Nyavyamo et Rugamura ont été sélectionnés par l'IRRI comme facilitateurs à former sur le SRI et approche CEP. De plus les résultats des essais variétaux tardent à être partagés.
- Pour le secteur semencier, les points d'attention à soulever sont (i) la mobilisation lente de

l'ONCCS pour la certification des productions (équipe réduite) qui impacte négativement le volume de semences réellement certifiées, (ii) le manque de formalisation des échanges entre les semenciers et l'ONCCS aux différentes étapes de certification et (iii) le manque de traçabilité des lots de semences certifiés.

- La proportion de ménages et semenciers utilisant les hangars communautaires pour le stockage de leur production reste faible. Cela s'explique par un manque de confiance de producteurs envers les gestionnaires lié à un passé trouble. Les activités de mise en réseau menées au niveau des antennes entre les différents acteurs tentent de restaurer ce lien de confiance et de mettre en relation les producteurs et semenciers avec les OP noyaux de services de proximité.
- Un défi récurrent pour les projets / programmes est de réaliser une bonne planification financière. La mise en service des outils ERP (PILOT et UBW), peu performants, peu adaptés aux besoins réels du terrain et non interconnectés, n'est pas de nature à faciliter cet exercice.

8.3 Questions d'apprentissage stratégique

Partant des constats faits dans les sections précédentes du rapport, des succès et défis enregistrés, et des questions d'apprentissage stratégiques qui en découlent, le programme a formulé une proposition de prolongation de la CS, en privilégiant 3 axes stratégiques pour la période 2020 – 2022. Cette réorientation est détaillée au chapitre 9.3.

L'année 2020 sera également mise à profit pour l'élaboration de plusieurs supports de capitalisation (leçons apprises) dans les domaines suivants :

- Aménagements hydro-agricoles (marais et périmètres irrigués)
- Champs Ecoles Paysans
- Outils et mécanismes d'appui aux opérateurs privés dans les chaînes de valeur
- Conventions de subsides : processus d'attribution
- Conventions de subsides : processus de mise en œuvre et de suivi

8.4 Synthèse des enseignements tirés

Sur base des succès et défis observés et enregistrés, le programme a fait évoluer sa stratégie d'intervention, et les leçons apprises ont été mises à profit dans le cadre de la formulation du DTF additionnel pour la prolongation 2020 – 2022 (voir chapitre 9.3).

9 Pilotage

9.1 Modifications apportées à l'intervention

Le PAIOSA a fonctionné en 2019 sous le dispositif opérationnel réaménagé en 2015 et selon le CL reformulé et validé en janvier 2016. Conformément aux orientations du Ministre belge de la Coopération au Développement suivant la crise de 2015, les résultats 2.2 et 2.3 (outputs 5 et 6) sont toujours suspendus.

Afin d'allouer un temps suffisant pour mettre en œuvre la totalité du budget programmé, le Ministre belge de la Coopération au Développement a souhaité une prolongation de 12 mois de la convention spécifique PAIOSA 3 (prolongation jusqu'au 08/04/2021), sans augmentation budgétaire. Cette décision a été prise en conformité avec les principes d'assurer une sécurisation des acquis dans les secteurs où la coopération belge est toujours active et de consolider les activités

en faveur du bien-être des populations des 3 régions d'intervention du programme (Imbo, Moso et Bugesera).

La planification de cette prolongation d'une année a pris en compte tous les engagements contractuels en cours à l'époque, ainsi que le maintien de la cohérence technique de l'intervention et de la complémentarité des activités sur terrain, pour garantir autant que possible les résultats en fin de programme.

La prolongation a été acceptée par échange de lettre en date du 20 mars 2019 (NV 204.13/152/MAE/2019). L'avenant a été officiellement signé entre Enabel et l'Etat belge en date du 21 mars 2019. La durée de mise en œuvre du programme a en conséquence été prolongée jusqu'au 31/12/2020, par le Comité de Validation Interne en août 2019. Un réaménagement budgétaire a également été accepté, de façon à considérer l'impact financier de la prolongation sur les activités et les moyens généraux, et à réallouer les budgets suspendus (initialement prévus pour les appuis institutionnels – résultats 5 et 6) aux travaux d'infrastructures (aménagement hydroagricoles dans l'Imbo) et aux activités liées à l'accompagnement des AUE et OP (voir PV du CVI du 30/08/2019).

Suite à la signature de l'avenant, toutes les conventions de subsides ont été prolongées par avenant : certaines jusque fin 2019 (2 CSub EFI avec Caritas et 1 CSub Reboisement Moso avec APROCUVI) ; les autres jusqu'en 2020.

9.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision à prendre			Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Source	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Prolongation de la Convention Spécifique de 1 année (jusqu'au 8 avril 2021)	Juillet 2018	Revue externe	Concertations avec le MINEAGRIE pour validation de cette prolongation	RR / UAC	2018 et Q1 2019	Acceptée par le MINEAGRIE et effective à partir du 20/03/2019	En cours
Les autorités provinciales et communales ainsi que les services techniques du MINEAGRIE apprécient très positivement les interventions du PAIOSA qui offrent des résultats visibles au bénéfice des populations. Aussi, il a été observé que suite à la réduction ou suspension de certains appuis que le programme apportait aux services techniques partenaires, ceci a eu une incidence sur le dynamisme d'appropriation des acquis au risque de les perdre par la suite.	Mai 2019	CCTN	Multiplier encore les d'efforts en matière de collaboration et de communication à cet effet et de rester ouvert à toute discussion.	PAIOSA	2019	Dialogue renforcé sur le terrain Visites conjointes sollicitées avec les hauts cadres du MINEAGRIE, mais sans effet jusqu'à présent.	En cours
Les vendeurs des boutiques d'intrants agricoles attendent depuis plusieurs mois la suite réservée à leurs demandes d'agrément de la part du MINEAGRIE en tant que vendeurs d'intrants.	Mai 2019	CCTN	S'informer auprès du MINEAGRIE sur l'état d'avancement dudit dossier, les exigences et les nouvelles procédures y afférentes.	PAIOSA	Q3 2019	Législation en cours de préparation, mais les plans des boutiques d'intrants (PEA) ont été validés par le MINEAGRIE	En cours
Le personnel chargé de l'entretien et de la maintenance de la prise Nyamagana est rémunéré sur la contrepartie nationale du PAIOSA. Cette dernière n'aura plus raison d'être avec la fin du Programme. Le sort dudit personnel ainsi que la maintenance et l'entretien des ouvrages de la prise doivent être clarifiés.	Mai 2019	CCTN	Poursuivre les réflexions sur la prise en charge du personnel de la prise Nyamagana en vue de proposer une issue favorable dudit dossier.	PAIOSA, BPEAE	2020	Négociations et sensibilisations en cours Atelier à prévoir en Q1 2020	En cours
Modification budgétaire du PAIOSA 3 tenant compte des glissements de budget sur les différents sous résultats pour assurer le financement des activités planifiées jusqu'à la fin de la CS (08/04/21)	Q2 2019	Comité de validation interne	Révision budgétaire et arbitrage	RAFI /UAC		Validé en Comité de validation interne le 30/09/2019	Accompli

Décision à prendre			Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Source	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
DTF additionnel et dossier pour la prolongation avec augmentation budgétaire de l'intervention PAIOSA 3 validés par le siège	02/12/2019	DTF / Portefeuille	Elaboration du DTF additionnel	UAC	Déc 2019	DTF élaboré et validé par siège et DGD DTF soumis pour approbation au MINEAGRIE en janv 2020	En cours d'analyse au niveau du MINEAGRIE

9.3 Réorientations stratégiques envisagées

Sur base des constats / succès / défis, le programme a fait évoluer sa stratégie d'intervention, ce qui est à la base de la formulation du DTF additionnel pour la prolongation 2020 - 2022. Le programme réaffirme son engagement à mettre les populations au cœur de ses interventions, pour une amélioration des conditions de vie des ménages ruraux dans les 3 zones d'intervention. Il s'agit de construire sur les résultats acquis et probants, pour les valoriser, les étendre si possible et assurer la durabilité des réalisations du projet.

Trois axes stratégiques ont ainsi été identifiés :

- Garder le cap : prolonger les interventions en cours dans le cadre du PAIOSA 3 pour maintenir la cohérence de l'action et la qualité de l'expertise, et permettre la sécurisation des acquis du programme.
- Privilégier l'appui au développement local : accompagner la formation de pôles de développement endogène, en s'appuyant sur les dynamiques économiques et sociales locales, portées par des acteurs individuels et collectifs, et faciliter la mise en réseau de ces acteurs.
- S'adapter face aux nouveaux défis : mettre l'accent sur l'amélioration de la résilience des ménages aux changements climatiques (gestion efficace de l'eau, techniques appropriées pour la conservation de la fertilité des sols et la restauration des sols dégradés, semences, cultures et techniques adaptées, innovations techniques, ...) avec comme porte d'entrée l'approche CEP, en tant que système de recherche - action participative.

D'autre part, il avait été constaté en 2018 que la pérennisation des acquis des CEP passe non seulement par la formation et l'amélioration de la production, mais également et sans doute de manière plus prégnante, par la conservation de l'environnement (plus particulièrement des sols), le changement de mentalités des producteurs (esprit d'attentisme à permuter avec celle de « vision » et d'« appropriation de son futur ») et la maîtrise d'outils de décision clés. Cela a mené à une évolution de l'approche CEP initiale et une redéfinition des activités prioritaires en favorisant l'approche inter-filières, la mise en place de mesures de lutte anti-érosives, pépinières (agro)forestières, foyers améliorés, épargne et crédit, vision de famille, maîtrise du compte d'exploitation simplifié, etc. Cette approche CEP intégrée ou « CEPI » a été vulgarisée au niveau des trois antennes au cours de 2019 et s'est concrétisée par la mise en place d'exploitations CEPI au niveau des 3 antennes. Elle sera consolidée et étoffée au cours de l'année 2020.

La stratégie d'appui aux OP a été ajustée afin de mettre l'accent sur les services rendus aux membres (voir chapitre 3.6.3). Le PAIOSA mettra davantage sur l'accompagnement de pôles de développement endogènes dont les objectifs socioéconomiques et d'innovations technologiques et environnementales (transition agro écologique et résilience paysagère) seront optimisés auprès des populations regroupées en OP. Ces dernières bénéficieront de la palette d'outils de vulgarisation qui font le succès du programme (EFI, CEPI, MIP / PEA, entre autres). Leur accompagnement selon une approche intégrée et systémique sera en outre conforté : i) par les synergies opérationnelles et financières développées entre les trois pools techniques et ii) par l'implication étroite des acteurs institutionnels locaux (BPEAE / OBPE et administrations), laquelle sera maintenue et systématisée dans un souci de pérennisation et de capitalisation des acquis du PAIOSA.

9.4 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Accentuer les négociations / concertations avec les hauts responsables du MINEAGRIE pour obtenir l'accord de prolongation le plus rapidement possible	Ambassade, Représentation Enabel	Q1-2020
AHA : Il est nécessaire de continuer à prévoir des interventions de consolidation et d'amélioration pour les marais aménagés	Pool Infra	2020
CEP : Axer les actions de suivi de terrain et de recyclage sur l'adoption des techniques, la récolte des données de production, la mise en réseaux des facilitateurs et la consolidation des acquis	Antennes Pool Agri	Q1 et Q2-2020
OP : Axer les activités à mener en faveur des OP sur l'amélioration des services rendus (stockage, activités groupées, warrantage)	ONG bénéficiaires contractant des CSub	En cours
Accompagner la mise en place de pôles de développement endogène locaux (renforcement des échanges et des liens entre les acteurs)	ONG bénéficiaires contractant des CSub Antennes	En cours
Privilégier un ancrage territorial fort pour contribuer à accompagner les changements le plus en proximité possible de nos bénéficiaires finaux	Pools Agriculture et Gouvernance	En cours
Accompagner la mise en place de pôles de développement endogène locaux (renforcement des échanges et des liens entre les acteurs)	ONG bénéficiaires contractant des CSub	En cours

10 Annexes

10.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
		✓			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
✓	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
✓	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		A	B	C	D
			✓		
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			

✓	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
✓	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
✓	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	✓			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
✓	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?	
✓	A L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
	B L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
			✓	
4.1 Durabilité financière/économique ?				
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
✓	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
✓	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.		

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?	
	A L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
	B L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
✓	C La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?	
	A L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
✓	B La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

Afin de mieux suivre les progrès des CSub en matière d'amélioration des services rendus par les OP à leurs membres, 5 nouveaux indicateurs d'output ont été intégrés à la matrice de monitoring au niveau de l'output 4.1 « Les capacités organisationnelles des OP sont renforcées ». Il s'agit de :

- Quantités d'intrants achetés via des approvisionnements groupés (t)
- Quantités commercialisées par ventes groupées (t)
- Quantités des produits stockés (t) et Taux d'exploitation saisonnier des capacités de stockage (%)
- Bénéfice induit par le service de transformation (FBu)
- Volume d'épargne interne (FBu).

10.3 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	5 nouveaux indicateurs intégrés au niveau de l'output 4.1 « Les capacités organisationnelles des OP sont renforcées »
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	OUI (octobre 2016)
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	MTR PAIOSA 3 réalisée en novembre – décembre 2017
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	ETR PAIOSA 3 prévue en 2020 Enregistrement du rapport : novembre 2020
Missions backstopping EST Agri et OPS depuis le 01/01/2012	Du 10 au 14 mars 2013 Du 07 au 12 décembre 2014 Du 03 au 08 mai 2015 Du 20 au 26 juin 2016 Du 12 au 21 février 2017 (EST) Du 09 au 17 mars 2017 (EST) Du 19 au 29 mars 2017 (OPS) Du 20 au 26 novembre 2017 (OPS - Atelier de réflexion sur « Le futur de la coopération gouvernementale au Burundi ») Du 25 au 30 mars 2019 (EST) Du 07 au 12 octobre 2019 (OPS - Atelier de réflexion sur « Perspectives pour une phase transitoire 2020-2022 pour la coopération gouvernementale belge au Burundi »)

10.4 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

	Budget	Dépenses < 2019	Dépenses 2019	Solde
OS1: Une augmentation et une meilleure valorisation des productions agricoles et d'élevage permettent une réduction de la pauvreté dans les régions d'intervention	€ 15.066.311	€ 5.719.078	€ 5.273.912	€ 4.073.321
R1.1 Des aménagements hydro-agricoles permettent d'augmenter et valoriser les superficies irriguées et la gestion de l'eau de manière durable	€ 11.328.421	€ 4.284.596	€ 4.405.762	€ 2.638.063
SR1.1.1 Des périmètres irrigués sont réalisés et sont accessibles en toutes saisons	€ 10.325.921	€ 3.904.030	€ 4.021.120	€ 2.400.772
SR1.1.2 Des Associations des Usagers de l'Eau sont mises en place et fonctionnelles pour l'exploitation et la gestion courante des aménagements hydro-agricoles	€ 875.000	€ 341.360	€ 360.220	€ 173.420
SR1.1.3 Des mécanismes de planification / gestion / maintenance des aménagements hydro-agricoles sont développés	€ 127.500	€ 39.206	€ 24.422	€ 63.872
R1.2 Les bassins versants sont aménagés et protègent les investissements hydro-agricoles	€ 677.350	€ 167.891	€ 168.171	€ 341.288
SR1.2.1 Des ouvrages de protection et des actions de lutte anti-érosive sont réalisés dans les bassins versants des aménagements concernés	€ 481.000	€ 95.797	€ 145.041	€ 240.162
SR1.2.2 Des dispositifs de gestion des aménagements des bassins versants sont mis en place	€ 96.000	€ 36.154	€ 15.955	€ 43.891
SR1.2.3 Des interventions de sensibilisation de la protection de l'environnement sont réalisées	€ 100.350	€ 35.940	€ 7.175	€ 57.235
R1.3 Les exploitations familiales des bassins de production ciblés améliorent leurs systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur retenues	€ 3.060.540	€ 1.266.592	€ 699.978	€ 1.093.970
SR1.3.1 Les techniques de production agricole sont améliorées au sein des exploitations familiales	€ 1.388.000	€ 732.748	€ 283.309	€ 371.943
SR1.3.2 La disponibilité et l'accessibilité des intrants (dont semences de qualité) dans les zones d'intervention sont améliorées	€ 648.500	€ 324.623	€ 195.025	€ 128.852
SR1.3.3 Des systèmes de recherche participative pour l'identification et la diffusion d'innovations techniques au sein des exploitations familiales sont initiés	€ 600	€ 0	€ 0	€ 600
SR1.3.4 Les capacités des opérateurs privés dans les chaînes de valeur sont renforcées	€ 642.440	€ 187.119	€ 220.636	€ 234.685
SR1.3.5 L'accès physique et économique aux marchés pour les productions agricoles des zones d'intervention est amélioré	€ 381.000	€ 22.102	€ 1.009	€ 357.889
OS2: Un environnement institutionnel favorable au développement d'activités agricoles et para-agricoles est promu au niveau central, déconcentré et décentralisé	€ 980.150	€ 368.186	€ 277.544	€ 334.420
R2.1 : Les capacités des organisations non étatiques intervenant dans le domaine agricole à assumer leurs rôles et mandats dans les zones d'intervention sont améliorées	€ 980.150	€ 368.186	€ 277.544	€ 334.420
SR2.1.1 Les capacités organisationnelles des OP sont renforcées	€ 916.250	€ 368.186	€ 277.473	€ 270.591
SR2.1.2 Les systèmes d'information et de communication agricoles (par et pour les OP) sont renforcés	€ 34.900	€ 0	€ 0	€ 34.900
SR2.1.3 La concertation et la coordination des OP avec les autres acteurs des chaînes de valeur sont renforcées	€ 29.000	€ 0	€ 71	€ 28.929

	Budget	Dépenses < 2019	Dépenses 2019	Solde
R2.2 : Les capacités du MINAGRIE à assumer ses missions régaliennes sont améliorées	€ 0	€ 0	€ 0	€ 0
R2.3 : La recherche agronomique est orientée vers les besoins des utilisateurs	€ 0	€ 0	€ 0	€ 0
Y: Antennes régionales et pools expertises transversales	€ 3.051.400	€ 1.177.792	€ 827.463	€ 1.046.144
Y.1: Antenne régionale Imbo	€ 356.000	€ 104.487	€ 106.156	€ 145.357
Y.2: Antenne régionale Moso	€ 391.200	€ 131.512	€ 123.200	€ 136.488
Y.3: Antenne régionale Bugesera	€ 344.200	€ 102.416	€ 99.885	€ 141.899
Y.4: Pool Infrastructure	€ 710.000	€ 251.293	€ 207.390	€ 251.318
Y.5: Pool Agriculture	€ 762.000	€ 360.913	€ 168.978	€ 232.109
Y.6: Pool Gouvernance	€ 488.000	€ 227.171	€ 121.855	€ 138.974
Z: Moyens généraux	€ 2.842.139	€ 1.693.458	€ 205.495	€ 943.187
Z.1: Ressources humaines UAC	€ 715.383	€ 217.604	€ 214.451	€ 283.328
Z.2: Ressources humaines CPSE	€ 87.000	€ 21.511	€ 17.964	€ 47.525
Z.3: Ressources humaines Administration & Finances	€ 1.186.756	€ 385.983	€ 350.325	€ 450.448
Z.4: Investissements	€ 24.000	€ 5.730	€ 8.015	€ 10.255
Z.5: Frais de fonctionnement	€ 493.000	€ 217.772	€ 68.773	€ 206.455
Z.6: Audits, Suivi et Evaluation + S/E (P_02)	€ 396.000	€ 848.866	-€ 459.026	€ 6.160
Z.99: Conversion rate ajustement	€ 0	€ 106	€ 4.991	-€ 5.097
Grand Total PAIOSA 3	€ 22.000.000	€ 8.962.627	€ 6.584.414	€ 6.452.960

10.5 Ressources en termes de communication

- Deux films vidéo ont été produits sur le partenariat Caritas / PAIOSA pour les projets IDEFI Imbo et IDEFI Moso.
- Un film vidéo sur les aménagements du périmètre irrigué Imbo est en cours de préparation, en partenariat avec le bureau SHER / ARTELIA.
- Les modules de formation pour les AUE ont été revisités et sont maintenant au nombre de 4 (gestion administrative et financière, entretien des infrastructures hydroagricoles, gestion équitable de l'eau et techniques d'irrigation et de drainage à la parcelle). Ils seront multipliés et rassemblés dans une mallette pédagogique, pour mise à disposition des intéressés.
- Les TDR pour produire / réaliser un film documentaire de 26 minutes sur les réalisations du PAIOSA ont été préparés, afin de donner une plus grande visibilité aux interventions menées par Enabel au Burundi, au bénéfice direct des populations rurales (réalisation en 2020).
- Les TDR pour une prestation de conception et mise en fonction d'une application web interactive de présentation cartographique et de visualisation des réalisations et indicateurs du programme ont été préparés (réalisation en 2020).
- Des fiches thématiques harmonisées, basées sur celles du MINEAGRIE, sont en cours de préparation à destination du personnel des services techniques de proximité et des groupements bénéficiaires.